

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

BURKINA FASO

PROVINCE DU MOUHOUN

Unité- Progrès - Justice

COMMUNE RURALE DE DOUROULA

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT 2019-2023

Rapport final

Appui financier : EBA/FEM

Appui technique : Groupement



Ed.PA. – Sarl

ETUDES - FORMATION-BTP- HYDRAULIQUE

06 BP 10222 Ouagadougou 06 - Tél. : 25 36 85 42

E-mail : edpa-sarl@hotmail.fr

RCN° BF OUA 2012 M617 IFU N°00005322V

Compte BOA N°01003340022 91



Agence Africaine de Création et de
Réalisation d'Espace Architectural

Agence CREA SARL

Etude - Architecture - Urbanisme - Suivi-
Contrôle et coordination de chantiers - Maîtrise
d'ouvrage - Gestion des collectivités territoriales

Décembre 2018

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
INTRODUCTION.....	1
DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	2
I. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL.....	5
1.1. Situation géographique	5
1.2. Situation administrative	8
1.2. Cadre biophysique	10
II. PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN.....	15
2.1. Caractéristiques générales de la population	15
2.2. Evolution de la population communale.....	17
2.3. Mouvements de la population	18
2.4. Religions	18
2.5. Pouvoir politique.....	19
2.6. Promotion de la femme et développement local	21
2.7. Jeunesse, sport et développement local	23
2.8. Occupation et gestion de l'espace	23
III. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS SOCIAUX.....	26
3.1. Etat des lieux de l'éducation	27
3.2. Etat des lieux de la santé	33
3.3. Etat des lieux de l'Eau potable et de l'assainissement.....	38
3.4. Etat des lieux de la formation professionnelle	41
3.5. Etat des lieux de l'action sociale	41
3.5.2. Promotion Social et Juridique de la famille	42
3.6. Etat des lieux de la sécurité	42
IV. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS DE PRODUCTION.....	42

4.1. L'agriculture.....	43
4.2. L'Elevage	44
4.3. La Pêche et la chasse	47
4.4. Environnement et Développement Durable	47
V. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION.....	49
5.1. Culture, Tourisme et Hôtellerie.....	49
5.2. Commerce et Artisanat	50
5.3. Energie.....	51
5.4. Médias et Télécommunications.....	51
5.5. Désenclavement et Transport	52
VI. ETAT DES LIEUX DE LA GOUVERNANCE LOCALE	52
6.1. Etat de la gouvernance politique	52
6.2. Etat des Ressources Financières.....	55
6.3. Services déconcentrés de la commune	63
6.4. Partenaires au développement	63
6.5. Coopération décentralisée	65
6.6. Communication pour le développement.....	66
VII. THEMES EMERGENTS	66
7.1. Changements climatiques	66
7.2. La question de la population	70
7.3. Problématique du genre.....	70
7.4. Economie locale.....	72
VIII. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES	72
8.1. Secteur de production	74
8.2. Secteur de soutien à la production.....	79
8.3. Analyse de la situation dans le domaine de la gouvernance.....	83
8.4. Secteurs sociaux.....	84

I. BILAN DU PRECEDENT PCD	92
1.1. Le Bilan Physique	92
1.2. Bilan financier de la mise en œuvre du PCD.....	92
1.3. Les difficultés relevées dans la mise en œuvre.....	93
1.4. Les perspectives pour le PCD en révision.....	93
II. DÉFIS ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	93
III. VISION DU DÉVELOPPEMENT	94
IV. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	94
V. COHÉRENCE ENTRE ORIENTATIONS COMMUNALES ET ORIENTATIONS NATIONALES	95
VI. PROGRAMMATION DES ACTIONS PRIORITAIRES	100
6.1. Programmation physique	100
6.2. Programmation financière	113
6.3. Programmation de la première année.....	124
VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PCD.....	127
7.1. Mobilisation des acteurs.....	127
7.2. Mobilisations des ressources financières (extérieures et intérieures)	130
VIII. MÉCANISMES DE SUIVI/ÉVALUATION	131
8.1. Cadre de référence	131
8.2. Mécanisme de suivi et évaluation suggérée	132
CONCLUSION GÉNÉRALE	134
BIBLIOGRAPHIE.....	136

SIGLES ET ABREVIATIONS

AA :	Accoucheuse Auxiliaire
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AIS :	Agent Itinérant de Santé
BDOT :	Base de Données et d'Occupation des Terres
CEBNF :	Centre d'Education de Base Non Formelle
CES/DRS :	Conservation des Eaux et Sols/ Défense et Restauration des Sols
CGCT :	Code Général des Collectivités Territoriales
COGESS :	Comité de Gestion Sanitaire
CPAF :	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSI :	Contribution du Secteur Informel
CSPS :	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DREP :	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FS :	Fille de Salle
GS :	Garçon de Salle
IAC :	Instituteur Adjoint Certifié
IB :	Instituteur Breveté
IC :	Instituteur Certifié
IDE :	Infirmier Diplômé d'Etat
IGB :	Institut Géographique du Burkina
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
MATD :	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PNGT2 :	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs phase 2
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSP :	Poste de Santé Primaire
PTME :	Programme de Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH

RGPH : Recensement Général de la population et de l'Habitation
RN : Route Nationale
RTB : Radiotélévision du Burkina
SONABEL : Société Nationale d'Electricité du Burkina-Faso
SPAI : Sous-Produits Agro- Industriels
ZAT : Zone d'Appui Technique de l'agriculture
ZATE : Zone d'Appui Technique de l'élevage

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Distance des villages administratifs aux chefs-lieux de Commune et de Province.....	6
Tableau 2: Population de Douroula en 2006	16
Tableau 3: Evolution de la population par localité en 2006, 2019 et 2023.....	17
Tableau 4: Unités d'occupation du sol	24
Tableau 5: Personnel enseignant et d'encadrement	27
Tableau 6: Infrastructures scolaires au primaire.....	28
Tableau 7: Effectifs par sexe des cinq dernières années par niveau : AI	30
Tableau 8: Situation des infrastructures sanitaires	33
Tableau 9: Situation des infrastructures annexes.....	34
Tableau 10: Situation du personnel des CSPPS.....	34
Tableau 11: Couverture vaccinale	35
Tableau 12: Situation des points d'eau modernes en 2018.....	38
Tableau 13: Situation des latrines familiales dans les villages	40
Tableau 14: Evolution du cheptel et de la volaille au cours des 5 dernières années.....	45
Tableau 15: Effectif des animaux vaccinés.....	46
Tableau 16: Situation des abattages contrôlés.....	46
Tableau 17: Situation du personnel de l'administration communale.....	55
Tableau 18: Sources de financement de la commune.....	56
Tableau 19: Recettes de la commune des cinq années	58
Tableau 20: Exécution des dépenses.....	59
Tableau 21 : Principales rubriques porteuses des recettes propres	60
Tableau 22: Inventaire des infrastructures.....	61
Tableau 23: Inventaire du matériel informatique et bureautique.....	62
Tableau 24: Inventaire du mobilier de bureau	62
Tableau 25: Inventaire des moyens de transport.....	63
Tableau 26: Listes de projets, programmes et ONG intervenants dans la commune.....	64
Tableau 27: Matrice de vulnérabilité de la commune de Douroula.....	68
Tableau 28: Facteur de vulnérabilité commune de Douroula	69
Tableau 29: FFOM de l'agriculture	74
Tableau 30: FFOM de l'élevage.....	75
Tableau 31: FFOM de la pêche	77
Tableau 32: FFOM de l'environnement et du développement durable	78

Tableau 33: FFOM de l'artisanat	79
Tableau 34: FFOM du commerce	79
Tableau 35: FFOM de la culture, du tourisme et de l'hôtellerie	80
Tableau 36: FFOM du désenclavement et des transports	81
Tableau 37: FFOM dans le domaine de l'énergie	82
Tableau 38: FFOM dans le domaine des médias et télécommunication	82
Tableau 39: FFOM dans le domaine de la gouvernance locale.....	83
Tableau 40: FFOM dans le domaine de l'éducation et de la formation.....	84
Tableau 41: FFOM dans le domaine de la santé	86
Tableau 42: FFOM dans le domaine de l'AEPA	87
Tableau 43 : FFOM dans le domaine de l'action sociale	88
Tableau 44: FFOM dans le domaine des sports, et loisirs.....	89
Tableau 45: FFOM dans le domaine de la sécurité	89
Tableau 46: FFOM de la promotion de la femme et du genre	90
Tableau 47: Cohérence avec le PNDES	97
Tableau 48 : Répartition de l'enveloppe du plan par axe.....	123

LISTE DES CARTES

Carte 1: Situation géographique de Douroula.....	7
Carte 2 : Situation administrative de Douroula	9
Carte 3: Classes de sols de la commune de Douroula	12
Carte 4: Végétation et hydrographie de la Commune de Douroula	14
Carte 5: Occupation des terres de la commune	25
Carte 6: Infrastructures scolaires.....	32
Carte 7: Situation des formations sanitaire dans la Commune	37
Carte 8: Situation des forages dans la Commune	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution des effectifs des élèves du Primaire au cours des 05 dernières années.....	29
Graphique 2: Evolution des effectifs des élèves du secondaire.....	31

INTRODUCTION

La constitution de notre pays adoptée le 02 juin 1991, a consacré la décentralisation comme axe fondamental d'impulsion du développement et de la démocratie à la base et aussi consacré la division du territoire national en Collectivités Territoriales.

En 2004, le Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'actions, les organes et l'administration de ces collectivités territoriales a été adopté et a vu la création de 302 communes rurales et 49 communes urbaines. Dans les faits, la décentralisation s'est traduite par l'organisation de cinq élections municipales en 1995, 2000, 2006, 2012 et 2016 et la mise en place de conseils municipaux avec à leur tête des organes exécutifs élus. Ces conseils municipaux conduisent des actions de développement en mettant en œuvre leurs Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés conformément à un guide méthodologique de planification locale communale, référentiel unique conçu dans un souci de cohérence et d'harmonisation du processus d'élaboration des plans de développement. Ce guide a été révisé en 2013 suite à des constats et dans le souci de prendre en compte des problématiques nouvelles ou thèmes émergents.

A l'instar d'autres communes, la commune de Douroula a réactualisé et adopté son dernier Plan de développement pour la période 2014-2018 qui arrive donc à expiration. Il faut noter que ce PCD avait pour référentiel la "Stratégie de Croissance Accélérée pour un Développement Durable" (SCADD) qui n'est plus en vigueur suite aux élections présidentielles de novembre 2015 qui ont conduit à un nouveau référentiel qui est le Plan National de Développement Economiques et Social (PNDES).

En outre, sur le plan international et mondial, les Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (OMD) ont été remplacés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui doivent être pris en compte dans le PCD à réactualiser.

Au regard de ce qui précède, la révision du PCD de la commune de Douroula est plus que nécessaire et c'est dans cette optique que les autorités communales avec l'appui financier du projet "Ecosystem Based Adaptation Project" Burkina Faso (EBA/FEM) ont pris la décision de le faire.

Le processus de révision du PCD a obéi à une démarche méthodologique participative, essentiellement basée sur l'implication des différents acteurs locaux dans

l'identification des potentialités et des contraintes au développement ainsi que la détermination des actions prioritaires à mettre en œuvre pendant la période concernée telle qu'indiquée dans les termes de référence de ce travail.

Le présent plan communal de développement s'articule autour de deux grandes parties à savoir :

- Premier partie : Etude diagnostique de la commune
- Deuxième partie : Plan de développement de la commune.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration ou de révision/actualisation d'un Plan Communal de Développement (PCD) obéit à une démarche méthodologique participative contenue dans le guide de planification révisé en 2013 et la révision de celui de la commune de Douroula ne fait pas exception. La méthodologie est essentiellement basée sur l'implication de tous les acteurs dans l'identification des potentialités et des contraintes au développement. Elle prend en compte les fascicules additifs portant sur les thèmes émergents à savoir : **les changements climatiques et environnement**, le genre, le développement durable, les droits humains, le VIH-SIDA, l'économie locale, la sécurité urbaine, l'eau et l'assainissement et la démographie et comporte les phases de préparation, de démarrage, de diagnostic, de planification et rédaction et de validation.

1. Phase de préparation

- Prise de décision
- Recherche de fonds nécessaires
- Mise en place de la commission ad 'hoc :
- Recrutement du bureau d'étude

2. Phase de démarrage

- Information/ sensibilisation des acteurs (Conseil municipal)
- Organisation d'une campagne de communication ;
- Réunion de cadrage.

3. Phase de diagnostic

- Identification des contraintes ;
- Identification des potentialités ;
- Recherche de solutions à même de lever les contraintes ;
- Identification des actions à partir des solutions.

Les éléments du diagnostic ont fait l'objet de rapport provisoire qui a été restitué lors d'un atelier au cours duquel des observations et amendements qui ont été pris en compte par le bureau d'études.

4. Phase de planification et de rédaction

- Définition des orientations de développement et des objectifs du plan ;
- Identification et priorisation des projets ;
- Arbitrage et programmation physique et financière des projets ;
- Détermination des stratégies de mise en œuvre et du suivi du plan

5. Phase de validation

- Adoption du PCD par le Conseil municipal ;
- Accord écrit de la part de l'autorité de tutelle, autorisant la mise en œuvre du plan après validation par un comité technique

PREMIERE PARTIE : Etude diagnostique

I. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

1.1. Situation géographique

La Commune rurale de Douroula est située dans la partie Nord-Est de la province du Mouhoun dans la région de la Boucle du Mouhoun. Elle s'étend sur une superficie totale de 435,993 km² (BNDT) et compte douze (12) villages administratifs qui sont : Bladi, Douroula, Kankono, Kassakongo, Kérébé, Kirikongo, Koussiri, Noraotenga, Sâ, Souma, Tora, Toroba. Elle est limitée :

- A l'Ouest sur toute son étendue et
- Au Sud par la Commune de Dédougou, et la Commune de Safané,
- Au Sud- Est par la Commune rurale de Tchériba ;
- Le fleuve Mouhoun est la limite naturelle à l'Est et au Nord (il sépare la Commune de Douroula de deux autres Communes de la province du Nayala à savoir la commune de Yé à l'Est et la commune de Gassan au Nord).

La Route Nationale RN10 est la principale voie de communication reliant la Commune à la ville de Tougan au Nord et à celle de Bobo-Dioulasso au Sud en passant par Dédougou. La Commune de Douroula est à 23 km de Dédougou (chef-lieu de la province du Mouhoun et chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun).

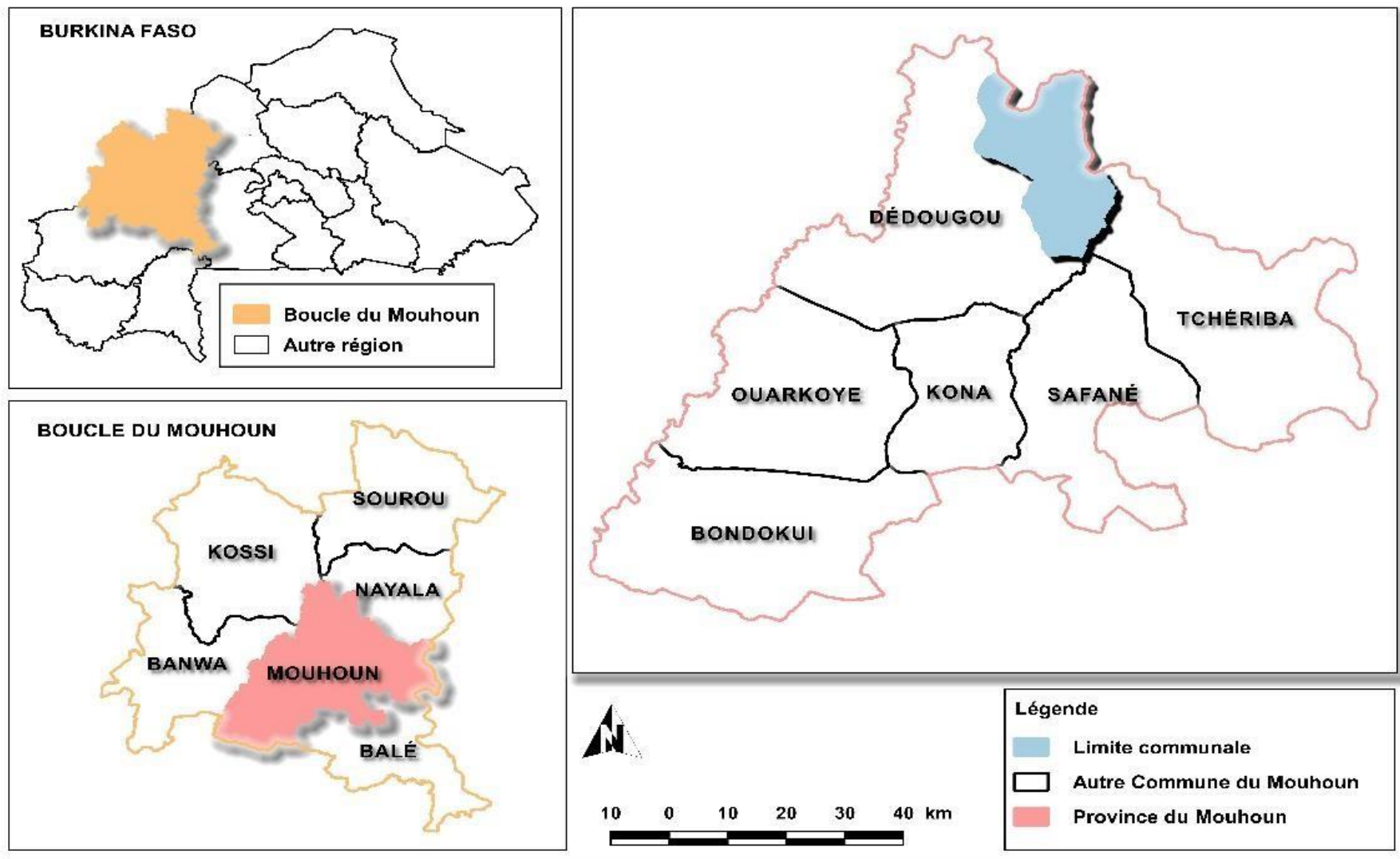
La Commune a un réseau de piste rural assez important mais la plupart des pistes sont impraticables en saison des pluies. Les distances de rattachement des villages au chef-lieu de la Commune et à celui de la province sont données dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Distance des villages administratifs aux chefs-lieux de Commune et de Province

Villages	Distance entre les villages et Douroula (en km)	Distance entre les villages et Dédougou (en km)
Bladi	18	17
Douroula	0	23
Kankono	16	14
Kassakongo	8	32
Kérébé	14	20
Kirikongo	8	14
Koussiri	4	29
Noraotenga	10	23
Sâ	4	27
Souma	4	28
Tora	13	14
Toroba	17	28

Source : PCD de Douroula, 2014-2018

Carte 1: Situation géographique de Douroula



Source : BNDT 2012

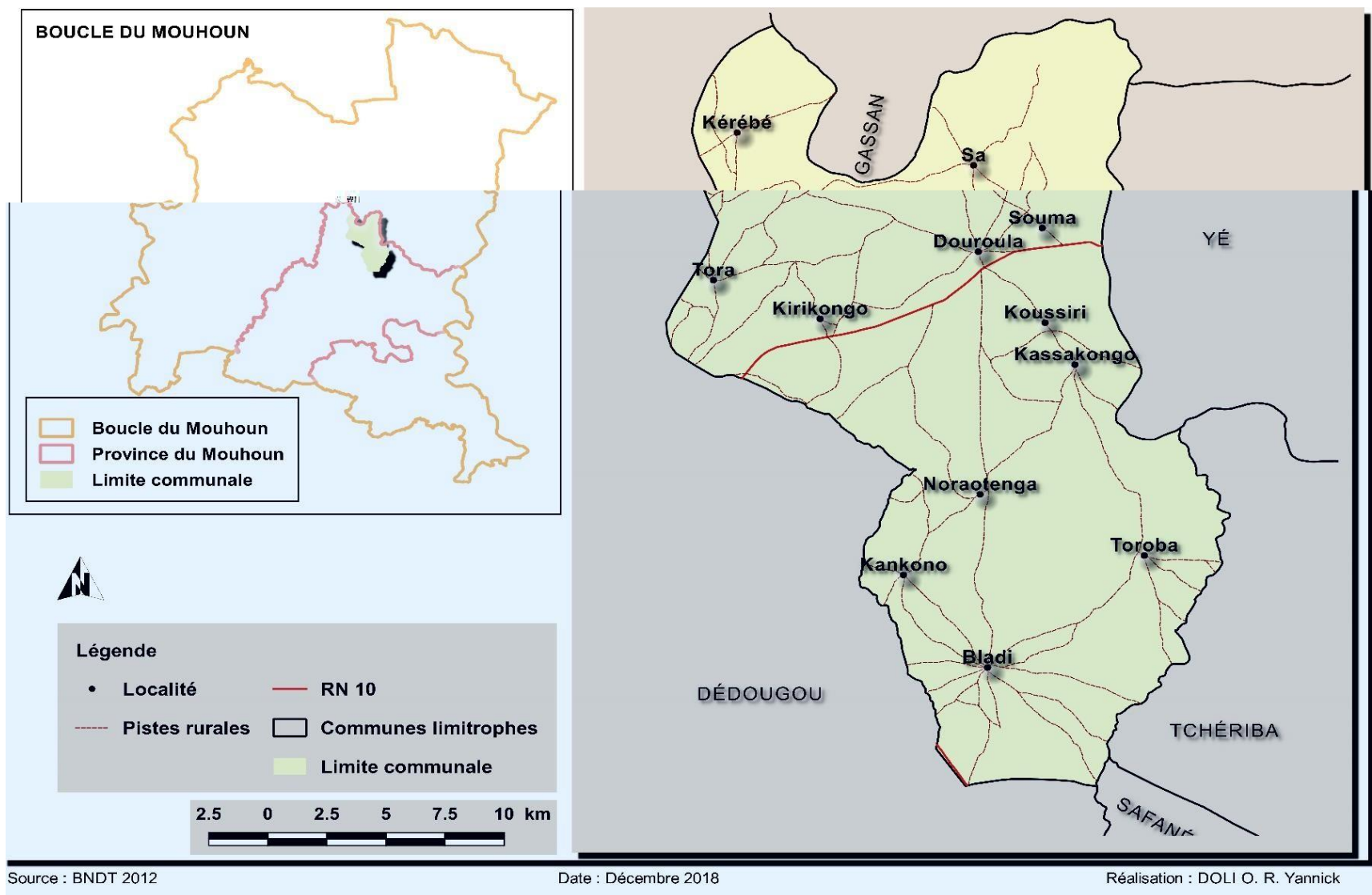
Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

1.2. Situation administrative

La Commune de Douroula a été érigée en département en 1996 puis, à la faveur de la mise en œuvre du processus de décentralisation à partir de 1995 au Burkina Faso, et avec l'adoption en 2004 de la loi n°055-2004/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), consacrant la communalisation intégrale de l'ensemble du territoire national, elle est devenue l'une des six (06) Communes rurales que compte la province, aux côtés de la seule Commune urbaine de Dédougou.

Carte 2 : Situation administrative de Douroula



1.2. Cadre biophysique

Le cadre biophysique s'entend le relief, le climat, les sols, la végétation, l'hydrographie et la faune.

1.2.1. Relief

Le relief de la commune de Douroula est compris dans un ensemble plus vaste couvrant la Boucle du Mouhoun. Il est plat dans l'ensemble mais parsemé de petites collines d'altitude variant entre 340 m et 458 m. Des plateaux d'altitude moyenne de 300 à 340 m constituant le haut glacis abritent de hauts ensembles. Les plaines ont une altitude généralement inférieure à 300 m et constituent la partie inférieure du glacis.

Le relief est globalement incliné au Nord et à l'Est vers le fleuve Mouhoun. Il se compose d'unités géomorphologiques distinctes et variées telles :

- Les collines latéritiques, schisteuses ou granitiques qui culminent à 294 m ;
- Les glacis d'ennoyage avec ou sans cuirasse ;
- La plaine colluvio-alluviale de remblaiement ;
- Les ensembles fluvio-alluviales au niveau du fleuve Mouhoun et des bas-fonds.

1.2.2. Climat

La commune de Douroula est située entre les isohyètes 700 mm et 900 mm. Elle est soumise au climat de type Nord Soudanien caractérisé par l'alternance d'une saison humide allant de juin à septembre et d'une saison sèche allant d'octobre à mai.

D'octobre à février, les températures sont relativement basses et assez élevées de mars à mai. Le mois d'Avril est le plus chaud avec des températures maximales allant de 38°C à 43°C. Les plus faibles températures sont enregistrées en décembre et en janvier.

Deux types de vents se succèdent au cours de l'année. L'harmattan, vent sec et poussiéreux souffle des hautes pressions subtropicales vers les basses pressions tropicales suivant la direction Nord-est/Sud-ouest. L'harmattan apporte la sécheresse et souffle donc pendant la saison sèche. Par contre, la mousson, vent humide, souffle du Sud-Ouest vers le Nord-Est c'est-à-dire des côtes occidentales de l'Afrique vers

l'intérieur du continent. La mousson succède à l'harmattan et souffle donc pendant la saison pluvieuse.

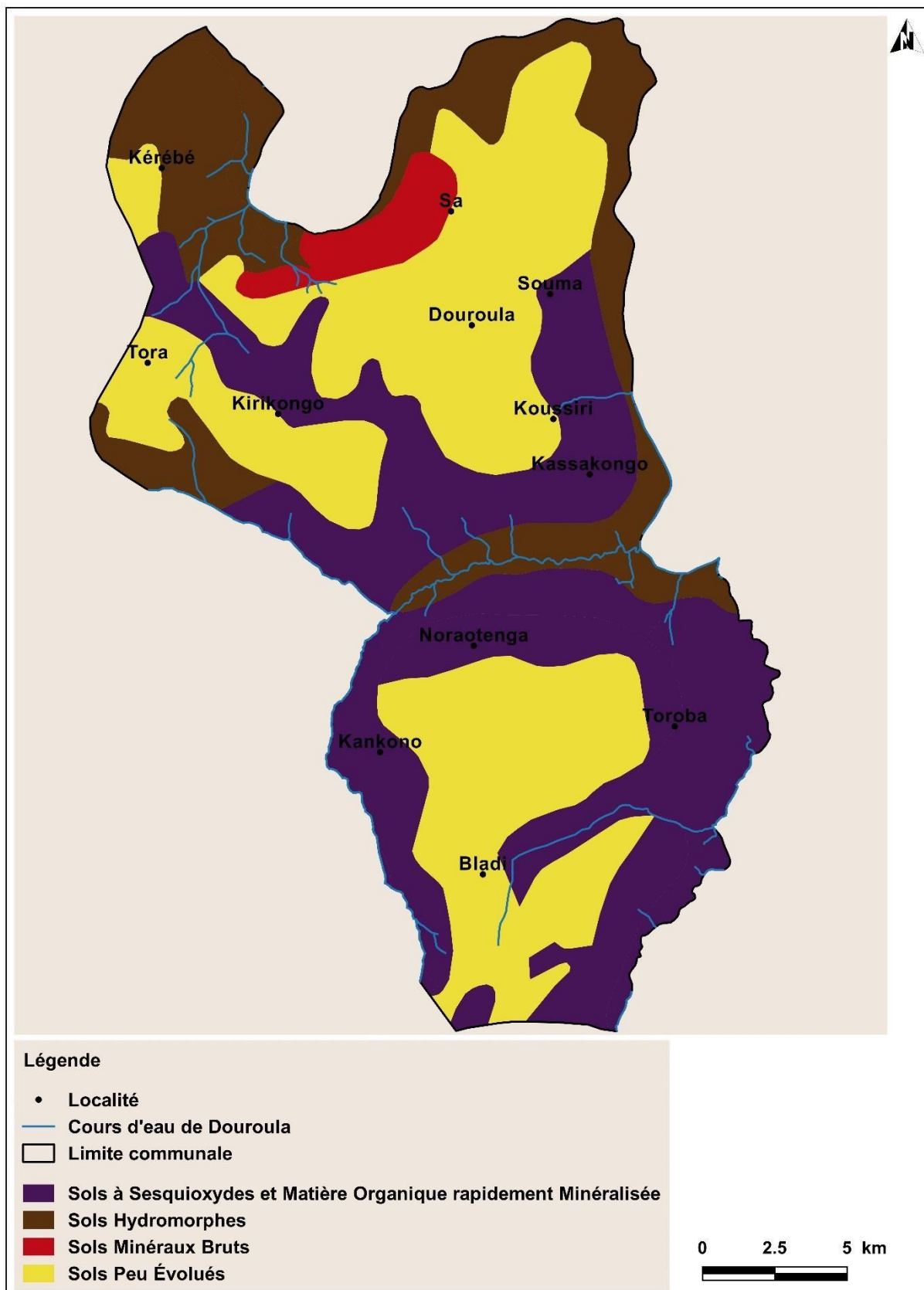
1.2.3. Sols

La Commune de Douroula dans son ensemble, a des sols qui se sont développés sur un substrat géologique homogène constitué d'une cuirasse latéritique qui recouvre le socle ancien (schistes et granites). Quatre types de sols sont principalement rencontrés dans la Commune :

- Les sols minéraux bruts ou « lithosols » associés aux sols peu évolués d'érosion. Il se caractérise par l'absence de toute évolution pédologique et est localisé dans la partie nord de la commune. Le village Sâ est couvert dans sa totalité par ce type de sol qui a en général une faible valeur agronomique. Ces sols sont surtout réservés qu'aux pâturages.
- Les vertisols et les sols bruns eutrophes (sols à séquence et matière organique vite minéralisée) ont une valeur agronomique forte à moyenne et peuvent supporter toutes les cultures. Ils se prêtent aisément aux actions de récupération et/ou d'amélioration.
- Les sols ferrugineux tropicaux (sols peu évolués) supportent les cultures vivrières peu exigeantes comme le fonio et le petit mil. Ce sont des sols de hautes terres.
- Les sols hydromorphes sont dans les bas-fonds et les zones d'inondation des cours d'eau. Ce sont des sols lourds et à une haute valeur agronomique mais ils sont aussi difficiles à travailler. Ils sont favorables à la culture maraîchère. La forte pression foncière au niveau de ces sols constitue une menace pour les lits des cours d'eau.

La carte qui suit, présente les différentes classes de sols que l'on rencontre dans la commune.

Carte 3: Classes de sols de la commune de Douroula



Source : EBA/FEM 2015

Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

1.2.4. Végétation

Le couvert végétal de la Commune est assez important grâce à un climat local favorable. Les formations végétales dominantes sont la savane et la forêt. La savane est le type de végétation le plus abondant avec une dominance de la savane arbustive. Les autres types de savane que l'on rencontre sont les savanes arborée, boisée et herbeuse. La forêt quant à elle présente deux types : la forêt claire et celle galerie (confère Carte 4).

Les principales espèces végétales de la Commune sont le *terminalia sp*, *adansonia digitata*, *lanea sp*, *combrtum sp*, *ficus sp*, *acacia albida*, *acacia nilotica*.

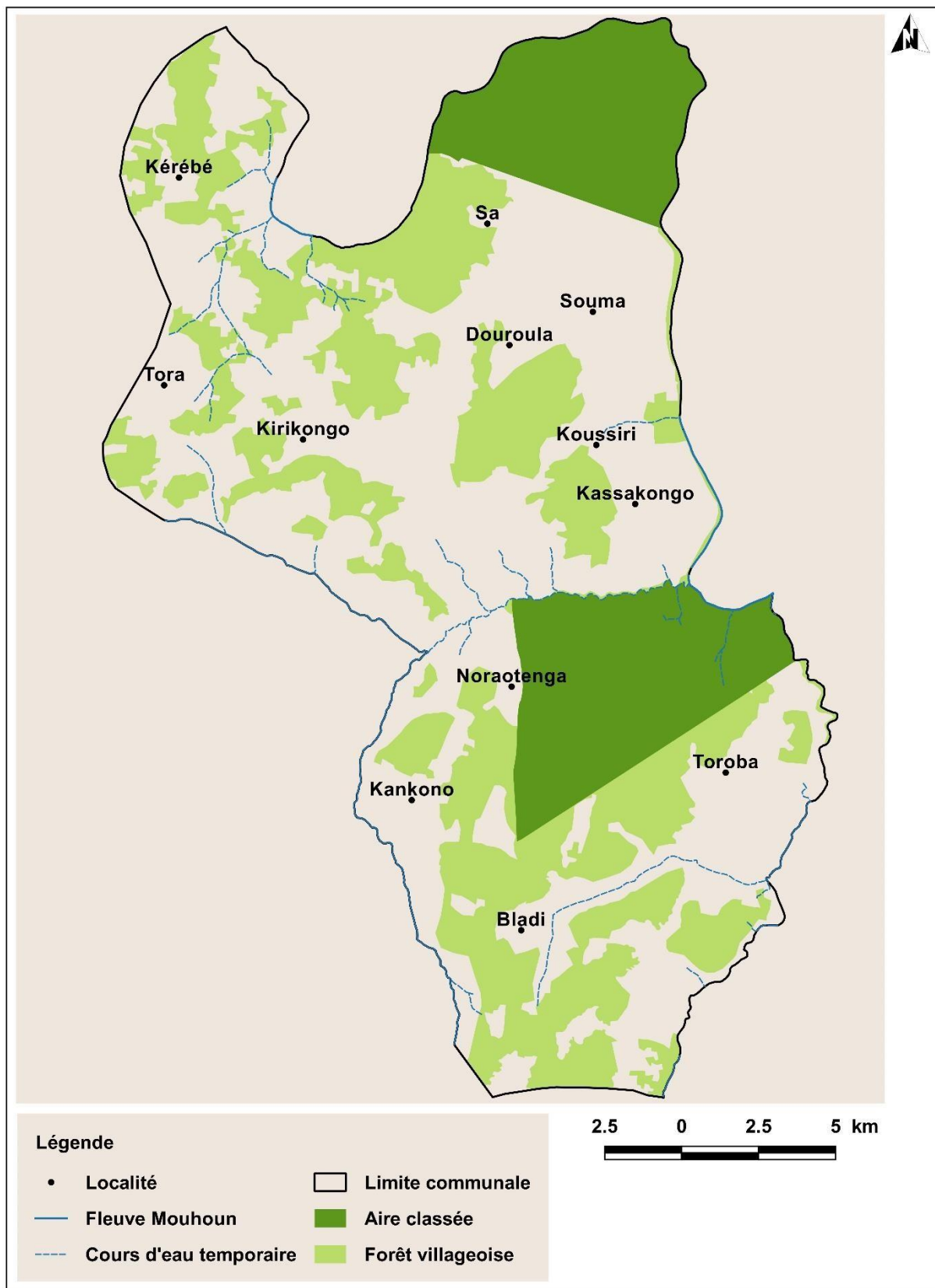
A l'instar du pays, la végétation de la Commune rurale de Douroula connaît une dégradation en raison de plusieurs facteurs liés à la croissance démographique et aux flux migratoires, qui ont entre autres conséquences, l'augmentation des besoins énergétiques (bois de chauffe), l'extension des espaces culturales, la coupe abusive du bois vert, le surpâturage, les feux de brousse et les effets néfastes des changements climatiques (sécheresse, érosion). Face à cette situation, des stratégies et mesures d'adaptation sont adoptées par les populations, à savoir : le reboisement, les cordons pierreux, la fauche et conservation du fourrage, les fosses fumières entre autres.

1.2.5. Hydrographie

Le réseau hydrographique est dominé par le Fleuve Mouhoun (ex Vota noir) qui constitue la limite naturelle au Nord et à l'Est entre la commune de Douroula et deux autres Communes de la province du Nayala auxquelles il offre un potentiel halieutique important. Le fleuve Mouhoun prend sa source dans les falaises de Banfora et poursuit son cours jusqu'au Ghana où il se jette dans le Golfe de Guinée. La carte 4 donne un aperçu du réseau hydrographique de la commune.

Il existe des mares non aménagées à Douroula (chef-lieu) et à Koussiri. On y trouve également des cours d'eau intermittents dont les plus importants sont le Koaré traversant la commune au centre, d'Ouest en Est, et le Karouko situé à la limite Est de la commune avec Tchériba. Le Koaré se jette dans le Mouhoun au Nord de Toroba. Il draine un bas-fond non aménagé.

Carte 4: Végétation et hydrographie de la Commune de Douroula



Source : EBA/FEM 2015

Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

1.2.6. Faune

Les ressources fauniques sont en forte baisse du fait de la dégradation du couvert végétal et le braconnage. De nos jours, on ne rencontre que du petit gibier et quelques espèces d'oiseaux. Les principales espèces fauniques rencontrées sont : les Céphalophes de grimm, les Mangoustes, les Pintades, les porcs-épics, les phacochères, les hyènes, les civettes, les singes, les antilopes, les lièvres, les pintades et les francolins. La disparition de la faune a un impact négatif sur la biodiversité, donc sur l'équilibre écologique de la Commune.

II. PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN

2.1. Caractéristiques générales de la population

Selon les résultats provisoires du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la population de la Commune de Douroula était estimée à 12 804 habitants dont 6 300 femmes (soit 49,20 %). Cette population est répartie dans 12 villages administratifs avec 1 970 ménages. La densité de la Commune était de 29,37 habitant/ km² en 2006.

La population de la Commune est inégalement répartie sur le plan spatial. En effet, le chef-lieu de la Commune abrite 3 311 habitants, soit plus du quart de la population communale (25,86%). Les autres gros villages, en termes de nombre d'habitants, de la Commune sont Bladi (18,28%), Kirikongo (10,10%), Kérébé (8,90%) et Toroba (8,48%). Par contre, le plus petit village ne compte que 363 habitants soit 2,84% de la population communale. Les autres petits villages sont Koussiri (2,92%), Sâ (2,95%), Kassakongo (4,41%), Noraotenga (4,41%), et Kankono (5,96%).

Tableau 2: Population de Douroula en 2006

	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
COMMUNE RURALE : 03 DOUROULA	1 970	6 504	6 300	12 804	49,20	6 240	6 104	440	20
001 BLADI	330	1 206	1 135	2 341	48,48	1 150	1 109	81	1
002 DOUROULA	530	1 770	1 541	3 311	46,54	1 559	1 608	137	7
003 KANKONO	140	378	385	763	50,46	366	367	29	1
004 KASSAKONGO	87	266	299	565	52,92	277	260	28	0
005 KEREBE	140	616	524	1 140	45,96	543	554	37	6
006 KIRIKONGO	180	637	656	1 293	50,73	668	580	42	3
007 KOUSSIRI	59	174	200	374	53,48	191	177	6	0
008 NORAOTENGA	96	257	308	565	54,51	275	272	18	0
009 SA	62	183	195	378	51,59	195	174	8	1
010 SOUMA	102	306	319	625	51,04	313	289	23	0
011 TORA	61	182	181	363	49,86	183	170	9	1
012 TOROBA	183	529	557	1 086	51,29	520	544	22	0

Source : DREP Dédougou, Septembre 2018

La population de la Commune de Douroula présente un visage très jeune, en témoigne le nombre des moins de quinze (15) ans qui s'élève à 6 240 soit 48,73% de l'ensemble de la population. Cette domination numérique des jeunes est une réalité dans tous les villages de la Commune.

2.2. Evolution de la population communale

Sur la base du taux d'accroissement provincial annuel qui est de 2,34% (INSD, 2006), la population de la Commune serait en 2019 de 17 296 habitants et de 18 972, en 2023.

Tableau 3: Evolution de la population par localité en 2006, 2019 et 2023

LOCALITES	2006	2019	2023
COMMUNE RURALE DE DOUROULA	12 804	17296	18972
01 BLADI	2 341	3162	3469
02 DOUROULA	3 311	4472	4906
03 KANKONO	763	1031	1131
04 KASSAKONGO	565	763	837
05 KEREBE	1 140	1540	1689
06 KIRIKONGO	1 293	1747	1916
07 KOUSSIRI	374	505	554
08 NORAOTENGA	565	763	837
09 SA	378	511	560
10 SOUMA	625	844	926
11 TORA	363	490	538
12 TOROBA	1 086	1467	1609

Source : RGPH2006 (résultats définitifs), Projections de populations (INSD)

La prise en compte de la pression démographique sur les différents secteurs socio-économiques permet d'identifier les principaux impacts suivants :

- Pression sur les ressources naturelles : la structuration jeune de la commune va se traduire par une augmentation de l'offre de main-d'œuvre et la recherche d'espace de production agro-sylvo-pastorale d'où une importante pression foncière sur les ressources ;
- Augmentation de l'offre éducative : l'accroissement de la population scolarisable de la commune va entraîner la réalisation et l'équipement d'infrastructures éducatives et des recrutements de personnels éducatifs ;

- Augmentation des infrastructures et des personnels sanitaires, effet induit par l'accroissement de la population et cela en fonction des normes de santé ;
- Accroissement du nombre d'infrastructures hydrauliques (forages, AEPS, extension de réseau d'adduction et des branchements), pour la satisfaction des besoins d'approvisionnement des populations en eau potable ;
- Par ses effets directs sur les flux de revenus et le niveau des dépenses, la pression démographique menace en outre la capacité d'épargne des ménages, des entreprises du secteur informel comme du secteur moderne et des décideurs. Cette pression entraînera une diminution du revenu par habitant.

2.3. Mouvements de la population

Au regard du contexte socio-professionnel et géographique de la localité, la mobilité des populations est très importante et la Commune de Douroula constitue une zone de transit pour les populations en provenance du "plateau mossi" pour les champs de coton dans la zone des Banwa. Les raisons de déplacement de la population sont essentiellement liées aux activités économiques vers les centres urbains (Dédougou, Bobo, Ouagadougou). Ces déplacements concernent principalement les jeunes de la Commune.

La commune de Douroula accueille des populations d'horizons divers. En effet, de par sa position géographique, elle est une commune de destination pour les peuples commerçants, agriculteurs, éleveurs aussi bien nationaux qu'étrangers. La multiplicité de sa population est un atout certain qui peut constituer un levier pour son développement.

2.4. Religions

Les principales religions sont l'Islam, le christianisme et l'animisme. La population est en majorité musulmane.

Le contexte culturel demeure l'animisme. On estime que 20 % de la population se réclame purement animiste. Cette appartenance s'exprime lors de la cérémonie des masques. Ces derniers sont présents à Kankono

A Tora et à Kirikongo, on rencontre les autres grandes religions monothéistes (catholiques et protestantes).

2.5. Pouvoir politique

L'organisation sociale et politique dans la Commune est fortement inspirée de la communalisation intégrale intervenue en 2006.

Il faut souligner que d'abord dénommé Canton à la proclamation de la République en 1958, Douroula devint un département en octobre 1996 puis commune rurale en 2006.

La communalisation définit le cadre d'une nouvelle gouvernance :

- Le conseil communal devient l'instance décisionnelle territoriale et l'interlocuteur local de l'Etat burkinabé et des coopérants étrangers ;
- Le cadre décisionnel du conseil communal est défini par l'Etat et par les autorités déconcentrées de la région en fonction de la délégation de compétences liée à la décentralisation ;
- Le préfet exerce une tutelle administrative de proximité auprès du nouveau conseil communal ;
- La gouvernance repose sur la mobilisation conjointe des services publics, des associations, des entreprises, des habitants et des communautés villageoises par l'entremise du Conseil Villageois de Développement (CVD).

Le Comité Villageois de Développement (CVD) se veut le regroupement de l'ensemble des forces vives du village. Il est chargé sous l'autorité du président du Conseil Municipal de :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- Contribuer à la promotion du développement local dans le village ; participer à l'animation des différentes commissions spécifiques mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement du développement local.
- **Les centres de décision à l'échelle du village**

Dans les villages Marka, le chef est le garant de la coutume et doit prendre des décisions conformes à la tradition. En général, il s'agit du membre le plus âgé du lignage fondateur du village. Un conseil de notables formé des responsables des différents quartiers et des autorités religieuses assiste le chef. Ses décisions doivent

donc être consensuelles, sous peine de voir l'unité du village remise en cause. Il faut noter que la seconde personnalité qui est très considérée est le chef de terre. Coutumièrement responsable de la répartition et de l'utilisation des terres, il appartient souvent à la famille du chef.

Il est à noter que les masques représentent des génies et appartiennent à la famille qui les a trouvés. C'est ainsi que le village de Kankono est le seul village par excellence des masques. Le chef des masques qui est le doyen du lignage jouit d'une grande influence.

Dans les villages Bwa : L'organisation sociale Bwaba ne reconnaît pas un pouvoir centralisé et hiérarchisé. L'organisation sociale est basée sur le droit d'aînesse. Chaque concession est dirigée par le plus ancien qui est le gestionnaire du patrimoine familial. Dans la même logique, le plus ancien de la famille fondatrice du village est le chef de village, gestionnaire du patrimoine foncier, culturel, humain, financier du village. Ce pouvoir se transmet par ordre d'aînesse dans la famille fondatrice du village.

Dans les villages mossis. Le chef du village est le doyen de la première famille arrivée. Il assume les mêmes fonctions, mais de façon bien plus directive, le conseil qui l'assiste ayant moins de poids. Ils sont entièrement dépendants des villages Marka qui leur ont accordé la terre, ce qui fait qu'on ne trouve pas dans l'entourage du chef mossi, un chef de terre d'autant plus qu'ils sont migrants. Bien que l'essentiel des centres de décision soient groupés dans la famille du chef, le pouvoir traditionnel ordinairement lié à la terre des ancêtres, est de plus en plus souvent contesté du fait de ce déracinement. C'est ainsi que les notables modernes acquièrent une importance de plus en plus flagrante, ce qui est parfois source de conflits.

Le cas particulier des peuls : ils fonctionnent par famille, sans réelle hiérarchie dans le campement, étant donné l'origine variée des occupants. C'est le chef de famille qui demeure l'autorité essentielle.

▪ **Les centres de décision à l'échelle du quartier**

En général, le quartier correspond à la zone d'installation d'un lignage. Chaque quartier dispose d'un chef. Autrefois, c'était systématiquement le doyen du lignage fondateur qui occupait ce poste. De nos jours il s'agit, de plus en plus d'un membre

influant sans lien systématique avec la famille fondatrice. La même organisation villageoise se retrouve au niveau du quartier.

▪ **Les centres de décision à l'échelle de la concession**

Plusieurs ménages d'une même famille se regroupent pour former la concession. Le nombre de ménages peut varier de 1 à 3 chez les Marka et beaucoup plus chez les mossis. Chaque ménage ou même chaque individu peut disposer d'un champ. Cependant de plus en plus, on rencontre des concessions n'abritant qu'un seul ménage, les enfants quittant la concession pour en fonder une autre après leur mariage.

2.6. Promotion de la femme et développement local

▪ **Place et rôle de la femme**

La femme occupe une place importante dans la société pour le rôle qu'elle joue, tant sur le plan social, culturel qu'économique.

Au plan culturel, la femme est valorisée et respectée. La procréation était la principale source de motivation d'union dans les couples et l'infécondité une raison suffisante de la polygamie. Cette position de la femme est de plus en plus influencée par la modernité.

Au plan économique, certains droits sont reconnus à la femme notamment la possibilité d'exploiter un champ personnel. Elle est fortement impliquée dans les activités de production, de transformation et de commercialisation.

De nos jours les femmes s'expriment à travers les associations et groupements et participent de ce fait à la prise de décisions. Plusieurs facteurs contribuent à l'amélioration du statut de la femme. Les principaux sont, l'éducation et les campagnes de sensibilisations, l'accès aux facteurs de production.

Malgré ces évolutions positives, les pesanteurs socioculturelles demeurent et influencent la situation de la femme dans la prise de décisions telles que celles liées à sa maternité (nombre d'enfants, le mode de contraception, ...). Face à cela, des stratégies favorisant la promotion de la femme existent.

▪ **Stratégies de promotion de la Femme**

La ratification par le Burkina Faso de plusieurs textes juridiques internationaux de promotion de la femme a permis d'entreprendre plusieurs actions en faveur de celle-ci. Parmi lesquelles on a le renforcement de l'appui aux structures féminines par les services déconcentrés, les ONG, les projets et les programmes de développement.

Dans le contexte actuel force est de constater que la femme, du fait de son statut social est plus exposée à la pauvreté. Celle de la commune de Douroula n'échappe pas à cette triste réalité comme en témoignent les indicateurs qui suivent :

Education : Le faible taux de scolarisation (47,7%) selon l'annuaire statistique de l'enseignement primaire (édition 2016)

Emploi : Au niveau de l'emploi, le constat révèle que les femmes sont plus nombreuses dans le secteur de l'agriculture. Elles sont par contre, peu nombreuses dans le secteur tertiaire ou le secteur moderne marchand.

Santé : Du fait de la faiblesse de son pouvoir économique, la faible éducation et les pesanteurs socio-culturelles, la femme, bien qu'elle soit plus vulnérable, a moins accès aux services de santé.

Excision : Le faible niveau d'instruction des populations en général, entraîne une persistance du phénomène qui en elle-même, constitue une atteinte grave à l'intégrité physique et psychique de la femme.

Sécurité foncière : les femmes n'ont que le droit d'exploiter les terres et elles ne peuvent pas en être propriétaires.

Femme et environnement : Elle a en effet, le devoir d'assurer l'approvisionnement en source d'énergie (bois de chauffe) pour les besoins de la famille. Dans le même temps, elle a peu de décisions et d'actions sur la gestion de la flore.

Femme et répartition sociale du travail : Malgré la diffusion des technologies réduisant la pénibilité des travaux manuels, les femmes rurales de la commune de Douroula continuent à accomplir manuellement des tâches quotidiennes telles que la transformation des produits agricoles, l'approvisionnement en eau, le transport de bois et des récoltes.

Femme et gouvernance locale : au sein du conseil municipal de la Commune de Douroula, il y a une femme sur 24 conseillers, soit un taux de 4,17% ce qui dénote une faible participation de la femme à cette sphère de prise de décision. Concernant les Conseils Villageois de Développement(CVD), on note le même faible taux de représentativité.

2.7. Jeunesse, sport et développement local

L'insuffisance de structures pour la formation professionnelle, le faible niveau d'alphabétisation, l'ignorance, l'insuffisance de zones aménagées pour la réalisation des productions de contre-saison, auxquels s'ajoute l'absence d'unités industrielles, engendrent comme conséquence première, le chômage auquel les jeunes sont confrontés, surtout en saison morte.

L'insuffisance des aires de jeux et d'équipements pour une meilleure pratique du sport, contribue à accroître l'oisiveté des jeunes. Tous ces facteurs réunis, contraignent les jeunes à l'exode rural. Un terrain communal dédié à la pratique de sport existe mais souffre de manque d'aménagement.

Il n'est pas aussi abusif d'affirmer que ce problème de manque d'occupation des jeunes a contraint certains d'entre eux à migrer vers les centres urbains (notamment Dédougou, Tougan, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.) pendant la saison sèche à la recherche d'emploi rémunérateur.

2.8. Occupation et gestion de l'espace

➤ Occupation de l'espace rural

L'occupation des terres de la commune de Douroula présente plusieurs unités d'occupation dont les superficies sont présentées dans le Tableau 4. La culture pluviale, avec une superficie de 11852,92 ha soit 26,40% du territoire communal, constitue l'unité d'occupation du sol la plus dominante. *En 2002, cette unité d'occupation couvrait 22,03% de l'espace communal, tandis que la savane arbustive (unité d'occupation dominante d'alors) couvrait 34,93%¹.* Ce qui précède et le tableau qui suit, montrent, en partie, qu'il y a une pression anthropique sur le couvert végétal consécutive à l'agriculture notamment extensive.

¹ Base de données sur l'occupation des terres (BDOT) édition de 2002.

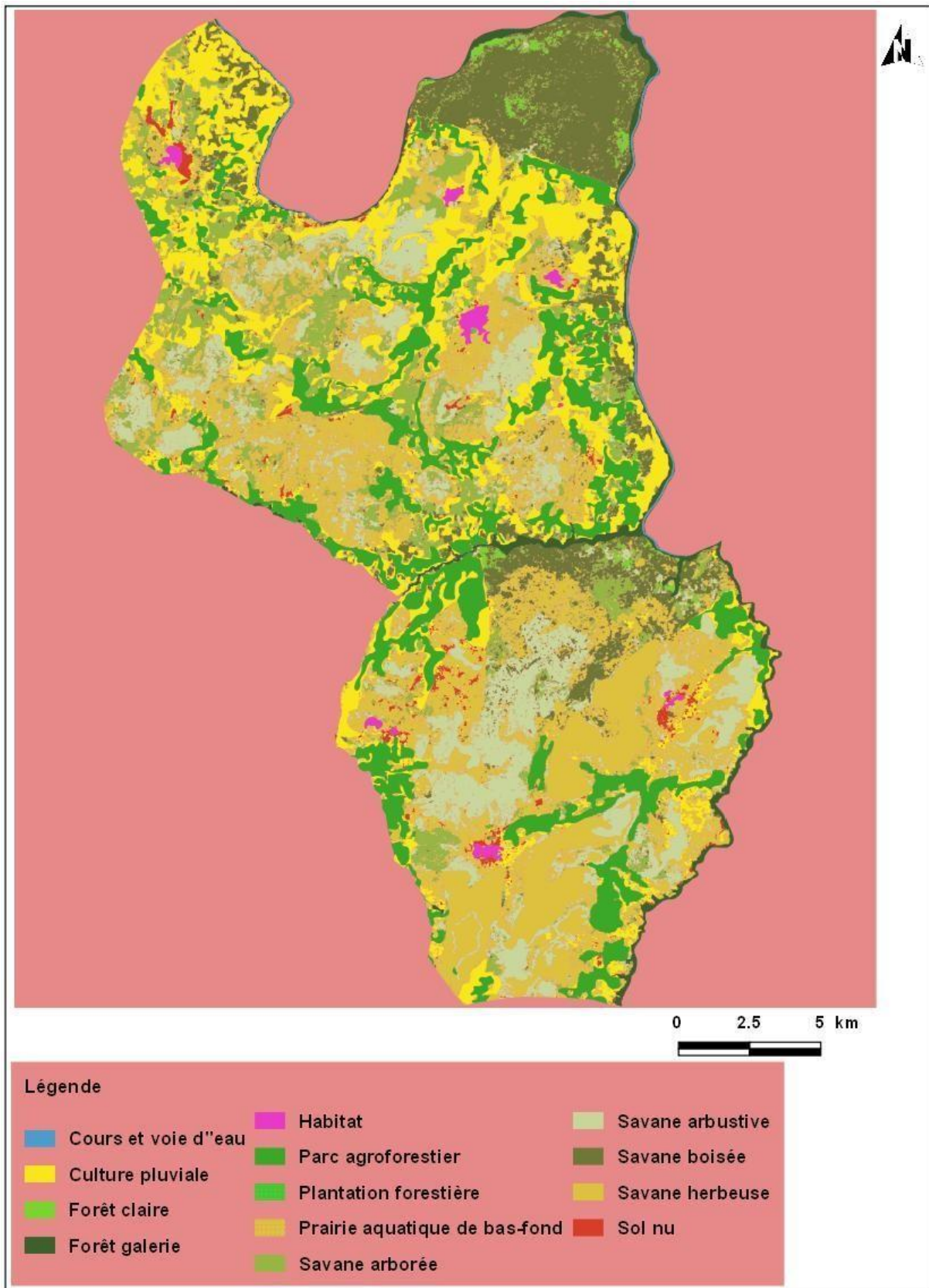
Tableau 4: Unités d'occupation du sol

Unités d'occupation	Superficies (en ha)	Proportions (en %)
Culture pluviale	11852,92	26,40%
Forêt claire	577,02	1,29%
Forêt galerie	2694,45	6,00%
Habitat	301,06	0,67%
Parc agroforestier	9022,20	20,10%
Plantation forestière	5,14	0,01%
Prairie aquatique de bas-fond	9,34	0,02%
Savane arborée	6627,21	14,76%
Savane arbustive	6823,74	15,20%
Savane boisée	5324,39	11,86%
Savane herbeuse	1101,97	2,45%
Sol nu	549,64	1,22%
TOTAL	44889,08	100%

Source : Base de données cartographique d'EBA/FEM 2015

Ainsi l'occupation des terres de la commune de Douroula en 2015 est présentée par la Carte 5.

Carte 5: Occupation des terres de la commune



Source : EBA/FEM 2015

Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

L'espace communal de Douroula comprend une zone lotie et une zone non lotie. Le processus de lotissement engagé depuis 2016 a connu son aboutissement en 2018 mais les attributions des parcelles ne sont pas encore effectives et la conséquence est l'existence de deux types d'habitat.

- **Un habitat de type moderne** que l'on rencontre surtout dans le chef-lieu de la commune et quelques-uns dans les villages. Il se caractérise par des constructions modernes en ciment par quelques particuliers et par les services techniques et structures administratives.
 - **Un habitat de type traditionnel** que l'on rencontre dans les villages et une partie du chef-lieu de la commune. Ce type d'habitat dominant dans la commune est caractérisé par des maisons en banco de formes rondes coiffées de chaume et des maisons de type quadrilatère avec des toits en terrasse ou en tôle.
- **Insécurité foncière**

Le régime coutumier ou traditionnel règlemente le mode de gestion des terres. Le droit traditionnel est largement dominant et la terre appartient à un lignage, une ethnie ou une famille. Le patrimoine foncier est placé sous la gestion du chef de lignage ou de famille. Selon la coutume, la terre est un bien collectif inaliénable, sur laquelle s'exercent des droits d'exploitation et d'usage individuels ou collectifs de manière permanente ou temporaire.

- L'insécurité foncière et la précarité des droits de certains usagers (surtout les femmes, et les jeunes) constituent des obstacles à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale.
- La relative insuffisance des terres cultivables, est la conséquence d'une forte pression démographique et le nombre de plus en plus élevé de migrants agricoles.

III. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS SOCIAUX

Les secteurs sociaux concernés sont l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, l'action sociale et la sécurité.

3.1. Etat des lieux de l'éducation

Le secteur de l'éducation dans la commune de Douroula comporte le primaire, le post-primaire et le secondaire.

A ces ordres d'enseignement s'ajoute l'alphabétisation seulement car il n'y a ni préscolaire ni éducation non formelle.

3.1.1. Enseignement Primaire

Concernant l'enseignement primaire, treize (13) écoles primaires publiques réparties dans les villages de la commune sont chargées de dispenser le savoir. L'encadrement des enseignants est assuré par une Circonscription d'Education de Base (CEB) implantée au chef-lieu de la commune.

3.1.1.1. Personnel enseignant et d'encadrement

Le personnel enseignant est composé de soixante-douze (72) agents dont 42 femmes. Treize (13) agents dont 2 encadreurs pédagogiques et 11 agents de bureaux assurent les activités de la CEB, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Personnel enseignant et d'encadrement

Personnel	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
En classe	30	42	72
Au bureau	11	02	13
Total	41	44	85

Source : CEB de Douroula, septembre 2018

3.1.1.2. Infrastructures scolaires au Primaire

L'état des salles de classes (matériaux) et les nombres des infrastructures annexes (forage, latrine, logement et cantine) et leur état sont données dans le tableau ci- après

:

Tableau 6: Infrastructures scolaires au primaire

Ecole	Nb classe	Etat des classes (matériau)				Nb infrastructures annexes				
		Dur	Semi-dur	Banco	Pailote	Forage	Latrine	Logement		Cuisine
								Bon	Mauvais	
Bladi	06	06	0	0	0	01	00	03	0	01
Douroula "A"	06	06	0	0	0	00	04	02	0	01
Douroula "B"	06	06	0	0	0	01	04	00	0	01
Kankono	04	04	0	0	0	00	03	01	0	01
Kassakongo	03	03	0	0	0	01	00	02	0	01
Kérébé	03	03	0	0	0	01	00	00	02	01
Kirikongo	06	06	0	0	01	01	03	02	0	01
Koussiri	03	03	0	0	0	00	00	00	0	01
Noraotenga	03	03	0	0	0	01	03	01	01	01
Sâ	03	01	0	0	02	00	02	00	0	01
Souma	06	06	0	0	0	01	03	00	0	01
Tora	03	02	0	0	01	00	00	00	0	01
Toroba	04	04	0	0	0	01	03	01	0	01

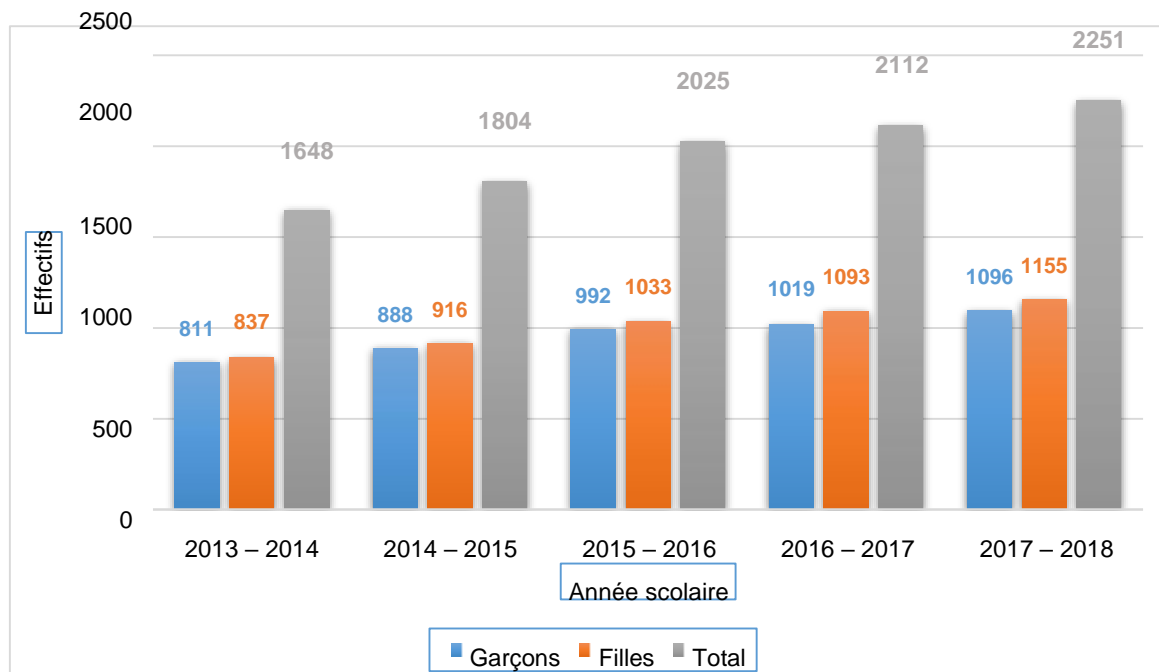
Source : CEB de Douroula, septembre 2018

Il ressort de l'analyse du tableau que seulement cinq (05) écoles sont normalisées (écoles Douroula A et B, école de Bladi, école de Kirikongo et l'école de Souma), trois (03) salles de classes sont sous pailote (Sâ 2 et Tora 1). On note également que sept (07) écoles ont des forages. Enfin cinq (05) écoles sont dépourvues de latrines. Cependant toutes les écoles sont dotées de cantine scolaire.

3.1.1.3. Evolution des effectifs des élèves du Primaire

La situation des effectifs des élèves au primaire au cours des cinq dernières années est donnée par le graphique 1 ci-dessous :

Graphique 1: Evolution des effectifs des élèves du Primaire au cours des 05 dernières années



Source : CEB de Douroula, septembre 2018

Le constat fait après lecture des données du graphique portant effectif des élèves au primaire au cours des 05 dernières années est que les effectifs croissent d'années en années et on est heureux de constater que chaque année scolaire enregistre un nombre plus élevé de filles que de garçons.

Selon la Circonscription de l'Education de Base (CEB) de Douroula, à l'exception des écoles de Douroula A et de Kirikongo qui enregistrent un effectif moyen de 60 élèves par classe et l'école de Souma qui a l'effectif le plus faible (18 à 20 élèves par classe), les autres écoles ont un effectif allant de 30 à 40 élèves par classe.

Le taux de succès au Certificat d'Etude Primaire est de 52% en 2018 contre un taux régional de 57%.

3.1.2. L'alphabétisation

La quasi-totalité des villages de la commune est dotée de Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formations non fonctionnels de façon permanente à cause du manque de financement comme ressorti lors des séances d'animation diagnostique villageoise. Cette situation est confirmée par les données de la Circonscription d'Education de Base de Douroula qui font état d'un seul Centre suivi à savoir celui de

Naraotenga. La CEB signale que le nombre de centres d’alphabétisation dans la commune baisse d’années en années comme l’atteste le tableau n°7.

Tableau 7: Effectifs par sexe des cinq dernières années par niveau : AI

Années	Inscrits			Evalués			Admis			Pourcentage		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
2013-2014	188	192	380	188	192	380	181	184	365	96,27	95,83	96,05
2014-2015	124	181	305	124	181	305	117	164	281	94,35	90,60	92,13
2015-2016	52	65	117	52	65	117	49	57	106	94,23	87,69	90,59
2016-2017	21	10	31	21	10	31	21	10	31	100	100	100

Source : CEB de Douroula, septembre 2018

Les langues d’alphabétisation sont habituellement le dioula, le mooré et le fulfuldé.

3.1.3. Etat des lieux de l’enseignement post-primaire et secondaire

L’offre éducative au niveau de l’enseignement post-primaire et de l’enseignement secondaire est assurée par deux (02) Collèges d’Enseignement Général (CEG) dont un (01) à Douroula et un (01) autre en ouverture pour la rentrée scolaire 2018 – 2019 dans le village de Bladi et un (01) Lycée Départemental à Douroula.

3.1.3.1. Enseignement post-primaire

3.1.3.1.1. Infrastructures scolaires au post-primaire

La commune de Douroula dispose de deux (02) établissements au post-primaire (confère carte 6). Il s’agit du CEG de Douroula qui est en cours de construction et de celui de Bladi qui a déjà trois (03) salles de classes construites sans les autres infrastructures. Le CEG de Douroula a un effectif croissant allant de 90 élèves dont 42 filles à la rentrée scolaire 2015 – 2016 à 155 élèves dont 74 filles pour l’année 2016 – 2017. Quant au CEG de Bladi, le recrutement est en cours.

3.1.3.1.2. Personnel enseignant et d’encadrement

Le personnel est composé de cinq (05) enseignants dont trois (03) femmes et de huit (08) agents de bureau dont également trois (03) femmes pour le CEG de Douroula. Celui du CEG de Bladi n’est pas encore déterminé.

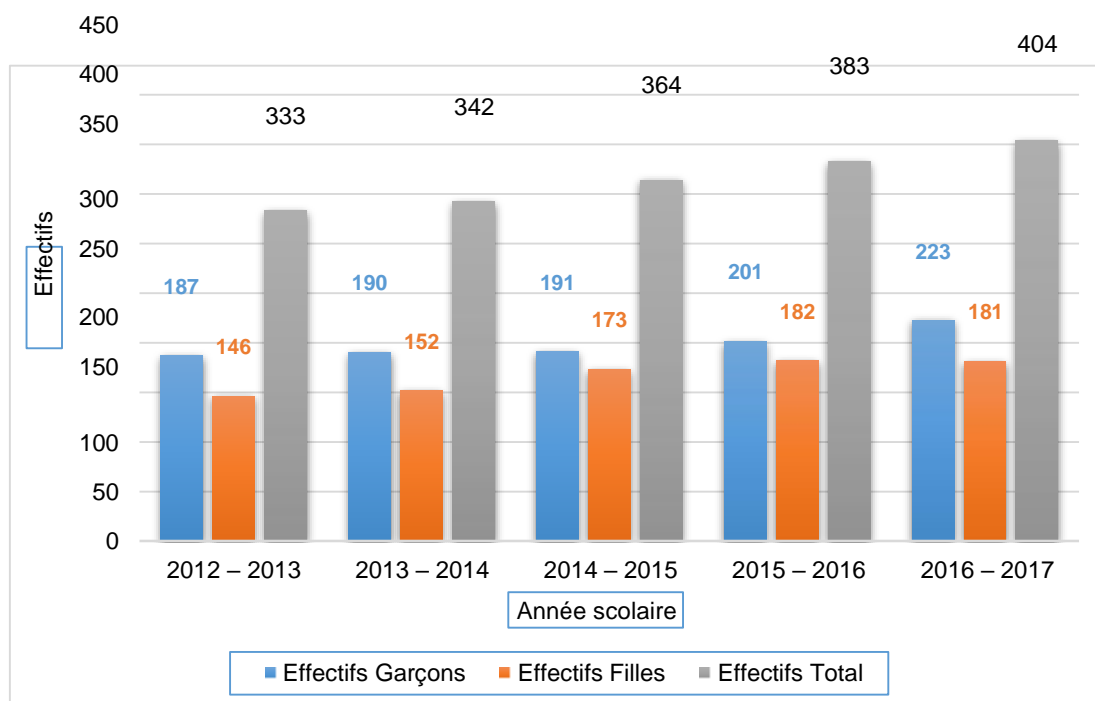
3.1.3.2. Enseignement secondaire

Le seul établissement secondaire est le Lycée départemental du chef-lieu de la commune. Du point de vue des infrastructures scolaires, le Lycée dispose de 09 salles de classes construites d'où leur insuffisance et une absence de bâtiment pour la série scientifique.

Concernant le personnel, on dénombre 18 enseignants dont 04 femmes et 05 agents de bureau dont 01 femme.

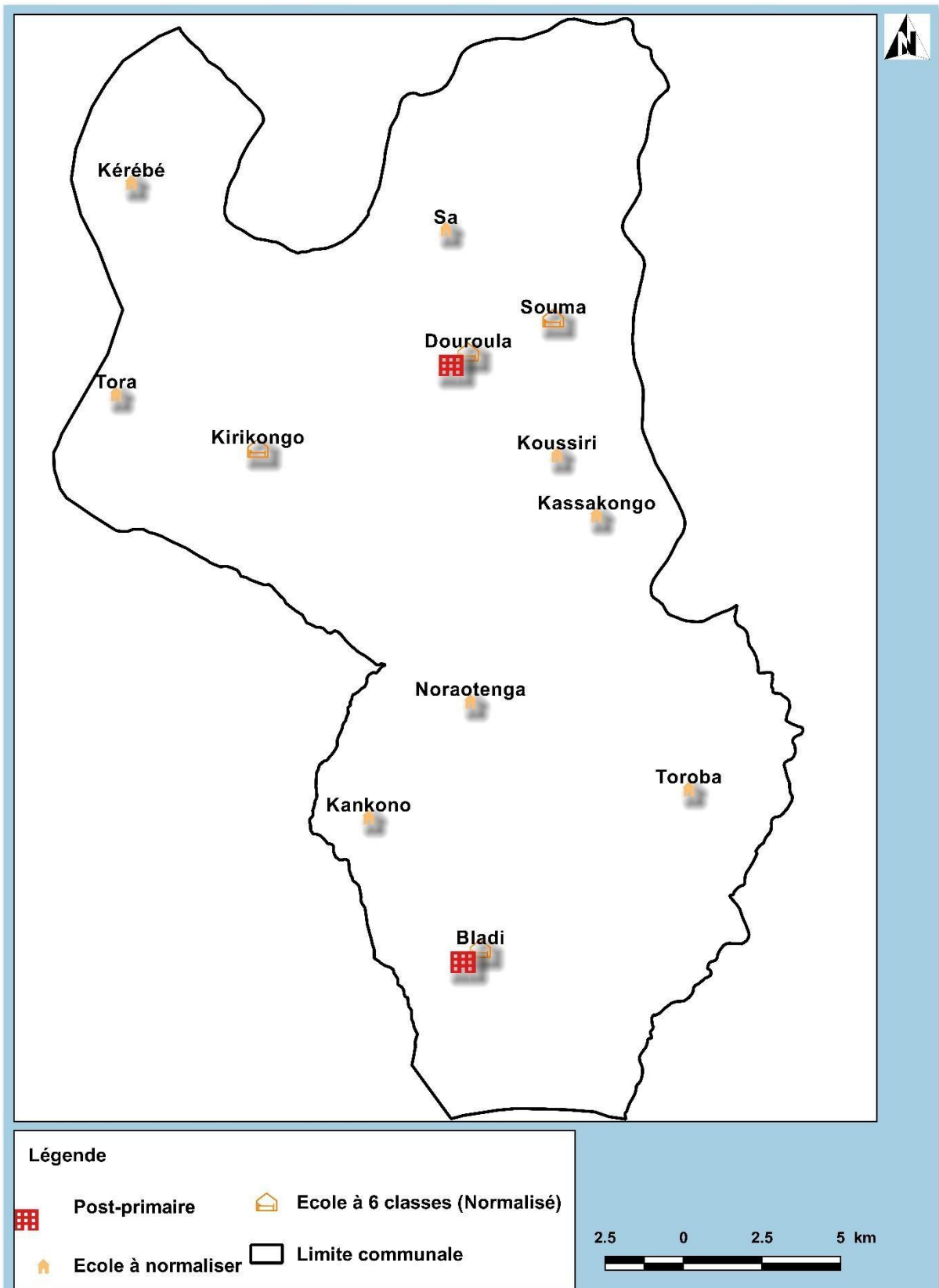
La situation des effectifs des élèves du Lycée est donnée dans le graphique ci-après.

Graphique 2: Evolution des effectifs des élèves du secondaire



Source : Lycée départemental de Douroula, septembre 2018

Carte 6: Infrastructures scolaires



Source : BNDT 2012 et Diagnostic

Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

3.2. Etat des lieux de la santé

L'état des lieux de la santé concerne la situation des infrastructures, la situation des principales pathologies et la couverture vaccinale.

3.2.1. Situation des infrastructures sanitaires

Tableau 8: Situation des infrastructures sanitaires

CSPS	Dispensaire	Maternité	Salles hospitalisation	Dépôt MEG	Laboratoire	PEV	Autres
Douroula	01	01	01	01	00	01	SONABEL et Energie solaire
Bladi	01	00	01	00	00	00	Energie solaire
Toroba	01	01	01	01	00	01	Energie solaire

Source : Les CSPS de la Commune, septembre 2018

Selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les formations sanitaires de la catégorie des CSPS devraient être composées d'un dispensaire, d'une (01) maternité, de deux (02) logements au moins, d'un (01) dépôt pharmaceutique pour les médicaments essentiels génériques (MEG), d'un forage ou d'un puits à grand diamètre et des latrines.

Au regard de la population projetée (2018) l'offre en infrastructures sanitaires semble être satisfaisante, un (01) CSPS pour 5693 habitants (la norme étant un CSPS pour 10 000 habitants). Il existe cependant des problèmes internes d'accessibilité géographique car certains villages sont situés à plus de 10 km de leur CSPS de rattachement : villages de Kérébé (15 km) et Tora (14 km) du CSPS de SOUKUY. En outre certains villages sont reliés aux structures sanitaires par des pistes impraticables surtout en saison de pluies : Kankono (6 km du CSPS de Bladi) et Sa (6 km du CSPS de Douroula). Le CSPS du chef-lieu Douroula n'est pas encore transformé en Centre Médical (CM). En fin le CSPS de Bladi ne dispose ni de maternité ni de dépôt MEG.

La carte suivante donne la situation des CSPS dans l'espace communal de Douroula.

3.2.2. Situation des infrastructures annexes

Du point de vue des infrastructures sanitaires annexes ou équipements, certains CSPS sont démunis comme l'indique le tableau qui suit.

Tableau 9: Situation des infrastructures annexes

CSPS	Latrines	Forage	Logement	Fosse à cendre	Incinérateur
Douroula	02	01	03	01	01
Bladi	01	01	03	01	00
Toroba	02	00	03	01	00

Source : CSPS de la commune/Septembre 2018

On note qu'un des trois logements du CSPS de Douroula est en mauvais état.

3.2.3. Le personnel soignant

Le personnel soignant exerçant dans les centres de santé de la commune est non seulement en nombre insuffisant et il manque certaines catégories d'agents comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 10: Situation du personnel des CSPS

CSPS	IDE	IB/AB	AIS	Maïeuticien et Sage-femme d'état	Autres
Douroula	01	01	02	01	AA : 02
Bladi	01	00	01	00	AA : 01
Toroba	00	01	01	00	AA : 01

Source : CSPS de la commune/Septembre 2018

Au regard du tableau il ressort que le personnel soignant est en nombre inférieur aux normes requises à savoir un (01) IDE pour 5000 habitants, un (01) AIS pour 1000 habitants et une (01) accoucheuse auxiliaire pour 1000 habitants.

3.2.4. Les principales pathologies

Les pathologies les plus fréquentes dans la commune sont le paludisme, la pneumonie, les infections respiratoires aiguës, la diarrhée.

Le paludisme reste de loin la première cause de consultation. Les enfants de 0-59 mois et les femmes en état de grossesse sont les personnes les plus affectés par cette pathologie.

3.2.5. La couverture vaccinale

Le niveau de couverture vaccinale de la commune dans les différentes structures sanitaires est donné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Couverture vaccinale

CSPS	TYPES DE VACCINS ET TAUX	
Douroula	BCG= 87,5% Penta ₁ =84,44% Penta ₃ =92,59% RR ₁ =89,88%	VAA=37,53% RR ₂ =76,63% MENA=69,02% VAT=73,06%
Bladi	BCG = 21,40% VPO ₀ =31,21% VPO ₁ =99% VPO ₂ =71% VPO ₃ =71%	RR ₁ =67% VAA=67% RR ₂ =68% MENA=63% VAT ₂ ⁺ =63%
Toroba	BCG= 30,56% Penta ₁ =33,72% Penta ₂ =34,91% Penta ₃ =92,59%	RR ₁ /VAA=27,21% RR ₂ =24,69% MenA=27,10% VAT ₂ ⁺ =59,75%

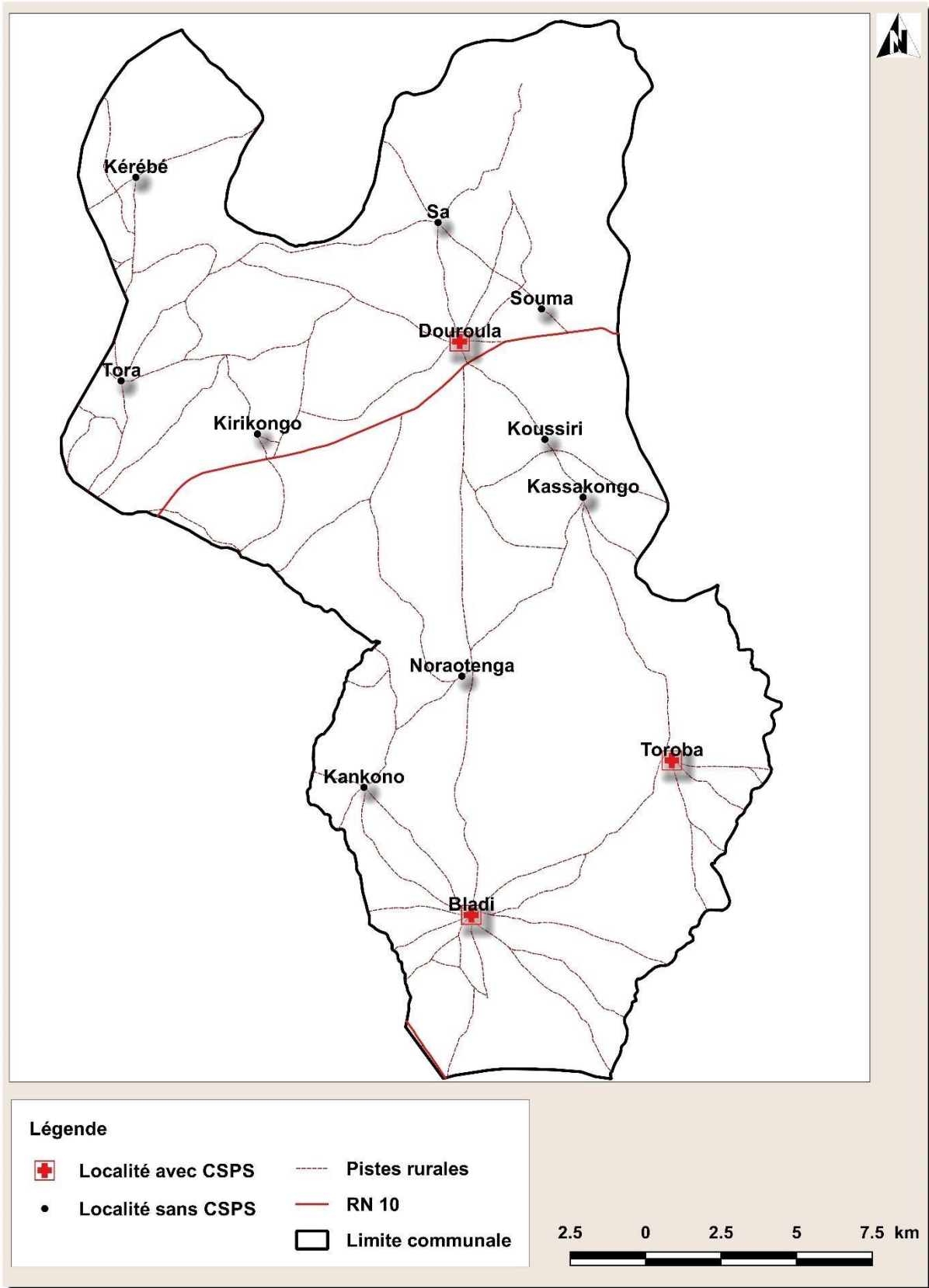
Source : CSPS de la commune/Septembre 2018

Au regard de la situation des taux de couvertures vaccinales donnée par les deux (02) CSPS, (Douroula et Bladi), ces taux sont dans l'ensemble bon à l'exception des vaccins (BCG=21,40% et VPOO=31%) du CSPS de Douroula et du vaccin (VAA=37,53%) pour le CSPS de Bladi.

A l'exception du CSPS du chef-lieu de la commune qui est relié au réseau de la Société National d'Electricité (SONABEL), les autres structures sanitaires disposent d'un système d'éclairage solaire qui connaît des difficultés de fonctionnement entraînant parfois une insuffisance d'éclairage en périodes de grandes affluences.

Enfin, des Comités de Gestion de la Santé (COGES) sont mis en place, mais ces structures connaissent quelques difficultés de fonctionnement dues à l'insuffisance de formations.

Carte 7: Situation des formations sanitaire dans la Commune



Source : EBA/FEM 2015

Date : Décembre 2018

Réalisation : DOLI O. R. Yannick

3.3. Etat des lieux de l'Eau potable et de l'assainissement

3.3.1. Etat des lieux de l'eau potable

Les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages dans l'ensemble des villages sont constituées des forages, des puits à grand diamètre.

Il convient de noter qu'il est implanté dans la ville de Douroula un système d'adduction d'eau potable simplifié (AEPS) qui malheureusement n'est pas fonctionnel pour cause de factures impayées.

La situation des pompes à motricité humaine (PMH), communément appelés forages est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12: Situation des points d'eau modernes en 2018

Villages	Forages fonctionnels	Forages en panne	Forages à réhabiliter	Autres
Bladi	05	01	01	01 Privé
Kankono	02	00	00	00
Kassakongo	01	00	00	01 eau souillée
Kérébé	03	00	00	00
Kirikongo	04	01	01	00
Koussiri	01	00	00	01 eau souillée
Naraotenga	02	00	00	02 eaux souillées
Sâ	03	00	00	00
Souma	01	00	00	00
Tora	02	01	01	Tête à changer
Toroba	03	00	00	01 Privé
Douroula	14	01	01	00
TOTAL	41	04	04	06

Source : Point focal eau et assainissement et diagnostic. Terrain 2018

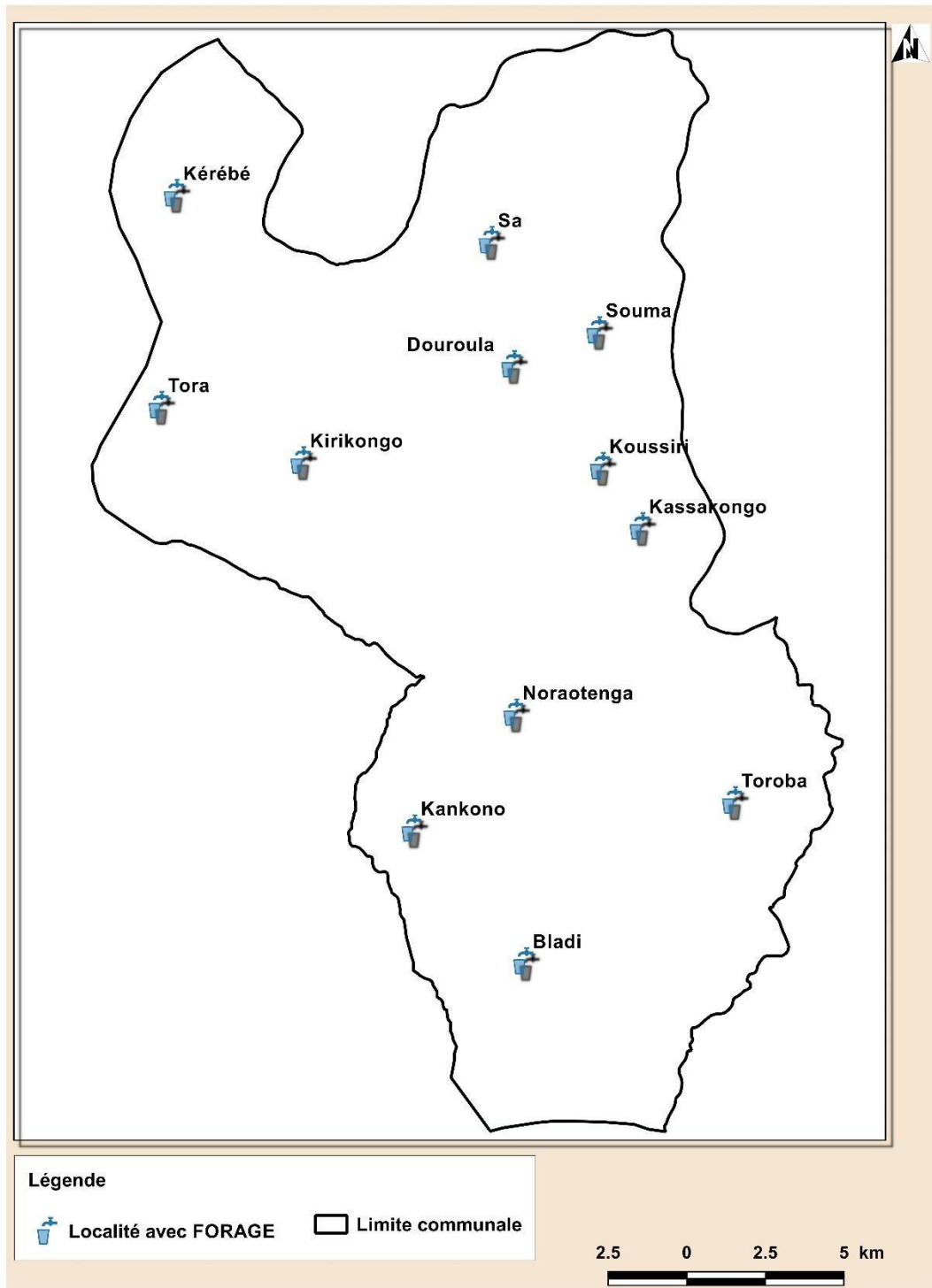
Au total, il y a 41 forages fonctionnels et 04 forages en pannes à réhabiliter. En tenant compte du nombre total de forages fonctionnels, on pourrait estimer qu'en 2018, il y a un (01) forage pour 413 habitants, ratio qui est au-dessus de la norme nationale.

En effet, la norme recommandée est d'un (01) forage ou point d'eau potable pour 300 habitants avec au maximum cinq cent (500) mètres de portage.

En outre, certains établissements scolaires et certaines structures sanitaires sont dépourvus de forages, ce qui joue négativement sur le niveau de la couverture en eau potable. Cette situation est encore rendue difficile dans certains villages à cause de la répartition géographique des infrastructures hydrauliques par rapport à la distance maximum de portage qui n'est pas respectée.

Enfin, les Associations des Usagers de l'Eau (AUE), structures mises en place dans les villages et chargées de la gestion des ouvrages hydrauliques connaissent un disfonctionnement ou ne fonctionnent pas du tout. Cette situation s'explique selon les diagnostics villageois par un manque de formation des responsables et une insuffisance de sensibilisation des populations.

Carte 8: Situation des forages dans la Commune



3.3.2. Hygiène et assainissement

En matière d'hygiène et d'assainissement, les populations rurales de la commune perçoivent la pollution comme étant une conséquence des excréta dans la nature et donc la nécessité d'avoir des latrines et cela suite à des séances de sensibilisation. Le rythme d'adoption des innovations pour atteindre un résultat significatif est lent car l'assainissement est la gestion des ordures, l'évacuation des eaux de ruissellement et la gestion des eaux usées et des excréta.

Dans le village de Douroula, quelques latrines publiques (09) ont été construites mais sont dans un état de ruine et donc non fonctionnelles.

Il n'existe ni bacs à ordures, ni décharges publiques, ni caniveaux de ruissèlement en dehors de celui longeant la RN 10 en construction d'où un faible niveau d'assainissement. En outre les ménages ne disposent pas de fosses septiques et les eaux usées sont déversées autour des maisons.

Concernant les villages, quelques latrines familiales ont été construites grâce à des partenaires financiers et la situation est donnée comme suit :

Tableau 13: Situation des latrines familiales dans les villages

VILLAGES	NOMBRE DE LATRINE	SOURCE DE FINANCEMENT	ETAT
Douroula	40	Etat	bon
Sâ	14	OCADES	Bon
Souma	14	OCADES	Bon
Koussiri	13	OCADES	Bon
Kankono	15	Etat	Inachevés
Kérébé	15	Etat	Bon
Tora	03	Etat	Bon

Source : Mairie de Douroula, Septembre 2018

3.4. Etat des lieux de la formation professionnelle

Les jeunes et les femmes sont actifs dans plusieurs secteurs d'activités notamment dans l'agriculture, l'élevage, le petit commerce général et les activités de transformation des produits forestiers non ligneux (Soumbala, beurre de karité, savon de beurre de karité etc...). Malheureusement le manque ou l'insuffisance de retenues d'eau pérennes pour les activités de saison sèche, le difficile accès aux crédits pour les AGR et le manque de formation (soudure, mécanique, menuiserie, coupe-couture) limitent les efforts de ces couches de la population et les mettent dans une situation de sans activités après les travaux champêtres.

3.5. Etat des lieux de l'action sociale

La commune de Douroula, à l'instar d'autres communes rurales du Burkina ne dispose pas d'un Service Départemental de l'Action Sociale. Les questions liées à la Protection des Orphelins et Autres Enfants Vulnérables (OEV), à la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF), les situations d'urgences humanitaires etc, sont prises en charges par les services de la Direction Provinciale de l'Action Sociale du Mouhounà Dédougou.

En outre ces services gèrent toutes les activités liées à la politique sociale nationale à savoir : la protection et la promotion de la famille ; la protection et la promotion de l'enfant et de l'adolescent ; la promotion de la solidarité nationale, la protection et la promotion des groupes spécifiques.

Enfin, au regard de sa position de commune de transit d'enfants des plateaux mossis (Ouahigouya) vers les zones cotonnières, la Direction Provinciale de l'Action Sociale fait de la lutte contre ce trafic des enfants son cheval de bataille.

3.5.1. Promotion des droits et Protection de l'enfance

Le Burkina Faso dispose au plan social et culturel des mécanismes traditionnels et modernes favorables à la tolérance et à la paix.

Ainsi, dans le domaine du renforcement du cadre juridique et de l'effectivité des droits humains, d'importantes actions visant à assurer une meilleure protection de l'enfant et des droits individuels et collectifs sont menées. On peut citer l'opération d'établissement gratuit d'acte de naissance pour les enfants de 0 à 18 ans et plus

récemment la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes dans le cadre du Programme National de Développement Economique et Social (PNDES).

3.5.2. Promotion Social et Juridique de la famille

En application des Politiques Nationales, il est mis en place un dispositif social afin d'atténuer les effets des diverses crises et catastrophes naturelles qui conduisent souvent plusieurs ménages dans la précarité (vente à prix social ou subventionné des denrées alimentaires, subvention des soins obstétricaux néonataux d'urgence du gouvernement, la généralisation des cantines scolaires etc.)

3.6. Etat des lieux de la sécurité

La sécurité est une compétence non transférée et la commune de Douroula ne dispose ni de commissariat de Police ni de brigade de Gendarmerie. Pour la prise en charge des questions sécuritaires, ce sont les brigades de Gendarmerie et le commissariat de Police de Dédougou qui sont mis à contribution. C'est ainsi que des patrouilles sont souvent faites par la Brigade territoriale et de recherche de Dédougou. Les séances d'animation diagnostiques ont permis de savoir auprès des populations qu'il n'existe pas de grand banditisme ; cependant il est signalé souvent des petits vols (volaille, petits ruminants, articles divers etc...) dans les villages.

Comme dans toutes les communes du Burkina il avait été mis en place des Comités Locaux de Sécurité (CLS) dans tous les villages de Douroula mais ces CLS qui sont des polices de proximité sont dans une situation d'inactivité comme partout ailleurs.

Enfin, le tribunal départemental présidé par le Préfet du Département connaît des affaires qui relèvent de sa compétence au quotidien.

IV. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS DE PRODUCTION

Les secteurs de production les plus exploités dans la commune sont l'agriculture, l'élevage, l'environnement et l'économie verte et dans la moindre mesure la pêche.

4.1. L'agriculture

Il faut noter que l'économie au niveau communal est caractérisée par une domination du secteur primaire constitué essentiellement des productions agro-pastorales et au sein duquel l'agriculture vivrière est la principale source de richesse.

Avec un niveau de diversification élevé, les productions vivrières sont dominées par le mil, le sorgho rouge, le sorgho blanc, le maïs et le riz. Les cultures de rente sont également pratiquées et sont entre autres le coton, l'arachide et le sésame à la suite desquelles viennent les cultures oléagineuses (Niébé et Voandzou).

Enfin les cultures maraichères qui ne sont pas en reste mais connaissent des contraintes liées principalement à l'insuffisance d'eau de production et de superficies aménagées.

Les productions maraichères les plus rencontrées sont les oignons feuilles, l'aubergine locale, la laitue et la tomate. Le secteur de l'agriculture en général fait face à de nombreuses contraintes qui limitent ses performances.

Cependant, les services techniques déconcentrés avec la Direction Provinciale en charge de l'agriculture en tête et les programmes, projets et ONG qui interviennent sur les terrains mènent des actions qui tendent à lever ces contraintes.

En plus, la coopération décentralisée est active dans la commune de Douroula, en témoigne la signature d'une convention cadre de partenariat entre les villes de Besançon-Neuchâtel-Douroula en 2016.

Cette convention cadre a mis un accent particulier sur la réalisation d'actions concrètes au profit des producteurs. On peut citer entre autres actions :

Poursuite des formations des producteurs en techniques de production notamment le riz, les oléagineux, les légumineuses ;

- Appui à la production maraichère ;
- Suivi du système de warrantage ;
- Appui à la production semencière ;
- Appui à la maîtrise des circuits financiers.

Les zones de productions agricoles occupent la plus grande partie du territoire communal ; dans les villages, les champs occupent les espaces inter quartiers

(champs de cases) et les espaces inter villages (champs de brousses). Les mêmes zones (en saison sèche), les espaces incultes, et les brousses constituent les espaces de pâturages des animaux. La délimitation des forêts et la poussée démographique ont réduit considérablement l'espace traditionnellement destiné à la production agropastorale. Une situation qui explique la fréquence de conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs.

4.2. L'Élevage

L'élevage est pratiqué par la quasi-totalité des ménages allant du bovin à la volaille en passant les ovins, les caprins, les porcins et les asins. Il constitue une activité génératrice de revenus monétaires et l'un des principaux moyens de couverture des besoins essentiels des populations qui exploitent souvent un cheptel numériquement important malgré les effets des aléas climatiques. Quel que soit le système d'élevage, le bétail constitue une épargne pour les ménages. Trois variantes caractérisent le système d'élevage dans la commune et ce sont :

Un élevage transhumant qui intéresse surtout les bovins et qui est pratiqué par les peulhs quittant à certaines périodes la commune vers d'autres contrées à la recherche de pâturage :

- **Un élevage sédentaire** pratiqué par de nombreux agriculteurs possédant quelques effectifs de bovins, d'animaux de trait et de petits ruminants ;
- **Un élevage d'embouche** qui est caractérisé par la garde des animaux sous enclos et recevant une alimentation conséquente et des soins appropriés car destinés à la vente.

Cette activité est confrontée à plusieurs problèmes énumérés par le service technique déconcentré en charge du secteur et les participants aux séances d'animation diagnostiques organisées dans les villages. Ces problèmes mentionnés dans le tableau de synthèses des forces, contraintes/faiblesses, opportunités et menaces, trouvent des solutions de façon progressive grâce à l'appui de certains partenaires financiers et à l'effort fourni par l'état dans le cadre de l'encadrement de producteurs. C'est ainsi que la coopération décentralisée qui noue des relations de partenariat avec les villes de Besançon et de Neuchâtel a pris en charge les actions suivantes en 2016 :

- Formation en embouche bovine et ovine ;

- Formation en production fourragère ;
- Appui au développement de l'aviculture ;
- Appui au développement de l'apiculture ;
- Appui à la maîtrise des circuits financiers.

4.2.1. Cheptel

Du fait du savoir séculaire et des conditions zoo-climatiques relativement favorables, le cheptel est important par endroits.

Les données du tableau ci-dessous font ressortir un effectif du cheptel croissant pendant les cinq (05) dernières années.

Tableau 14: Evolution du cheptel et de la volaille au cours des 5 dernières années.

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Volaille
2012-2013	10981	9882	14731	289	1462	00	69637
2013-2014	11102	10187	15283	313	1583	00	71726
2014-2015	11324	10492	15741	319	1614	00	73877
2015-2016	11550	10806	16213	325	1646	00	74671
2016-2017	11781	11130	16700	331	1678	02	76093

Source : ZATE-Douroula/septembre 2018

Ces chiffres traduisent l'importance du potentiel en cheptel malgré les aléas climatiques et les contraintes multiples. Ce secteur d'activité présente donc des potentialités en productions animales.

4.2.2. Infrastructures d'élevage

Les infrastructures d'élevage sont en nombre insuffisant car la commune dispose seulement de quatre (04) parcs de vaccination (dans les villages de Souma, Kérébé, Bladi et Douroula), un (01) seul forage pastoral à Souma, deux (02) pistes d'accès à Sâ (7km) et Koussiri (6km), celle du village de Souma étant obstruée. Enfin il n'y a pas d'aire d'abattage ni de zone de pâture, ni de marché à bétail.

4.2.3. Principales maladies animales/épizooties

Pour la prise en charge de la santé animale dans la commune, le Service Technique Déconcentré (ZATE) assure le suivi de l'état sanitaire du cheptel. Dans ce cadre des sorties de vaccination contre les épizooties fréquentes sont effectuées et la situation du cheptel vacciné est donnée dans le tableau qui suit.

Tableau 15: Effectif des animaux vaccinés

Maladies	Espèces	Campagnes Vaccinales				
		2013	2014	2015	2016	2017
Pasteurellose	Bovin	2795	4109	3993	3708	3120
PPCB	Bovin	-	6214	-	-	4018
PPR	PR	-	5974	-	5504	00
Charbon Sypto	Bovin	1879	3784	2045	3452	3204
New-castel	Volaille	10552	16831	29731	21609	26761
Pasteurellose	PR	2189	1899	3844	4181	6107

Source : ZATE-Douroula/septembre 2018

4.2.4. Situation des abattages contrôlés

Malgré l'absence d'aire d'abattage, les abattages des animaux destinés à la consommation sont l'objet de contrôle par les techniciens de la Zone d'Animation Technique d'Elevage (ZATE). La situation des abattages contrôlés dans la commune est donnée dans le tableau n°...suivant :

Tableau 16: Situation des abattages contrôlés

Années	Nombre par espèce			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2012-2013	36	52	91	71
2013-2014	68	85	122	92
2014-2015	21	74	149	64
2015-2016	26	107	164	77
2016-2017	19	166	203	89

Source : ZATE-Douroula/septembre 2018

4.2.5. Situation des organisations d'éleveurs

Certains producteurs du domaine de l'élevage sont organisés en groupements selon les filières suivantes : Bétail viande, Aviculture, embouches bovines, embouche ovine, fauche, apiculteur et conservation du fourrage. Au total trente-un (31) groupements existent dans la commune et les femmes s'intéressent surtout à l'aviculture, à l'élevage du petit ruminant et à l'élevage des porcs.

4.3. La Pêche et la chasse

La pêche est une activité réservée principalement à quelques acteurs ressortissants des villages riverains du fleuve Mouhoun (Sâ, Kérébé, Souma, Koussiri, Kassakongo, Douroula et Toroba). Initialement artisanale, l'activité de pêche connaît un début de formalisation avec la création de l'Association départementale des Pêcheurs. Il ressort des enquêtes terrain que la période de haute pêche se situe entre le mois de juillet et le mois d'octobre. Au cours de cette période, la production est plus élevée qu'en période de basse pêche se situant entre novembre et juin. Les espèces couramment pêchées sont les silures, les capitaines, les carpes, le poisson cheval, le poisson chien et le poisson serpent. L'absence d'agent de pesé ne permet pas disposer de données chiffrées.

Les produits de la pêche sont généralement destinés à la consommation locale, mais une grande partie est acheminée vers les villes de Dédougou, Ouagadougou et Tougan.

La chasse quant à elle, elle est pratiquée dans les forêts le long du fleuve Mouhoun (la période de chasse va du 1^{er} décembre au 31 mai). Les espèces fauniques rencontrées sont les petits gibiers. On peut citer entre autres, les porcs-épics, les phacochères, les civettes, les singes, les antilopes, les lièvres, les pintades et les francolins.

4.4. Environnement et Développement Durable

La Commune compte deux forêts classées : la forêt classée de Sâ (3380 ha) au Nord et celle de Toroba (4420 ha) au Sud-Est. La forêt classée de Sâ étant l'une des formations végétales les plus riches et les mieux conservées de toute la province du Mouhoun, car renfermant plus de 63 espèces de grands ligneux. Un Comité de Gestion forestière où sont représentés les villages de Sâ, de Douroula et de Souma veille sur

la forêt. C'est ainsi que les productions agricoles, la chasse, la coupe du bois, la carbonisation, le pacage d'animaux, l'orpillage et les feux de brousse y sont interdits. Ci-après, une photographie de la forêt classée de Toroba.



Photographie 1 : Vue partielle de la forêt classée de Toroba

D'autres espaces boisés existent aux cotés des forêts classées, il s'agit de :

- Forêt communale : 10 ha à Douroula
- Forêt villageoise : 14 ha à Koussiri
- Forêt villageoise à Sâ : 10 ha
- Bosquet : 0,5 ha à l'école de Douroula « B »
- Bosquet : 0,5 ha à l'école de Kirikonga.

Des plants sont produits en pépinière dans la Commune avec une capacité de production annuelle de 15 000 à Douroula et de 5 000 à Koussiri. Les espèces végétales concernées sont : *Acacia albida*, *Acacia nilotica*, *Cassia seyal*, *Moringa occidentalis*, *Ziziphus mauritiana*, *Adansonia digitata*, *Tamarindus indica*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Anacardium occidentale*, *Ceiba pentandra*, *Azadiracnta indica*, *Gmelina arborea*, *Khaya senegalensis*, *Carapa papaya*, *Delonix regia*, *Cajanus caja*.

Des activités de reboisement ont été menées dans la Commune sur les sites des Bosquets de Douroula, de Kirikongo, de Koussiri, de la Forêt classée de Sâ, de la

Forêt classée de Toroba, de la forêt villageoise de Koussiri, de la bande de servitude du fleuve Mouhoun, du CSPS, et de la Mairie, plantation d'alignement de 9,25 km de long. Ces activités ont concerné une superficie de 32,25 ha et les espèces suivantes ont été plantées : *Acacia albida*, *Acacia nilotica*, *Cassia seyal*, *Moringa occidentalis*, *Ziziphus mauritiana*, *Adansonia digitata*, *Tamarindus indica*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Anacardium occidentale*, *Ceiba pentandra*, *Azadiracnta indica*, *Gmelina arborea*, *Khaya senegalensis*, *Carapa papaya*, *Delonix regia*, *Cajanus caja*.

V. ETAT DES LIEUX DES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

Il s'agit de la Culture, Tourisme et Hôtellerie, du Commerce et Artisanat, de l'Energie, des Médias et Télécommunications, des Infrastructures de désenclavement et Transport.

5.1. Culture, Tourisme et Hôtellerie

Il existe dans la Commune rurale de Douroula un musée "MUSEE COMMUNALE DU GNAMBADOU ARCHEOLOGIE ETHNOLOGIE", construit en 2006 grâce à la coopération décentralisée de la commune avec la ville de Besançon en France. Ce musée a permis une mise à disposition à la marie d'un agent du Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme (MCAT) avec comme missions l'administration du musée et la gestion d'activités socio-culturelles dans l'espace communal (en l'occurrence le Festival Art et Culture Marka à Bladi). Découverte d'un site de métallurgie ancienne du fer (Haut fourneau), dont les études sont en cour pour le classement dans le patrimoine mondial de l'UNESCO.



Photographie 2 : Façade du Musée de Douroula

La commune dispose d'une auberge à Douroula-centre, fruit de la coopération décentralisée.

5.2. Commerce et Artisanat

Le commerce local porte essentiellement sur les produits agro-sylvo-pastoraux (céréales, oléagineux, produits maraîchers, bétail, lait, poisson etc...). A côté de ce commerce traditionnel, le commerce des produits manufacturés et des produits artisanaux se mène.

Les infrastructures marchandes sont très peu développées car on note seulement quelques boutiques exploitées et construites, surtout au chef-lieu de la commune. Ces boutiques ont été construites grâce à l'appui du FPDCT, du Conseil régional et de la coopération avec la ville de Besançon. Le marché le plus important de la commune est celui de Douroula qui se tient tous les cinq (05) jours. On dénombre également des gargotes pour la commercialisation de quelques mets locaux en particulier le riz.

Enfin, l'essentiel des échanges commerciaux avec Douroula se fait avec Dédougou, la capitale provinciale et régionale dont la proximité et la qualité de la route sont des facteurs favorisants.

L'artisanat se résume aux métiers de forge, de poterie, de tissage et de vannerie pratiquée surtout par les femmes. A ce type d'artisanat s'ajoute l'artisanat d'art qu'est

la teinture dans laquelle les professionnels du village de Bladi se sont fait une réputation.

Il faut relever l'existence d'un artisanat de service à l'état embryonnaire (mécanique moto, vélo, peinture, maçonnerie, menuiserie, couture, soudure etc...). Par ailleurs des activités comme la préparation du dolo, la fabrique du beurre de karité, la fabrique du savon artisanal sont le quotidien des femmes.

5.3. Energie

Les sources d'énergie disponibles sont le bois de chauffe, le charbon de bois pour les besoins des ménages, car la consommation du gaz butane est encore faible.

La deuxième source traditionnelle et non naturelle est constituée par les lampes solaires ou à piles, les lampes chinoises à piles qui sont utilisées pour l'éclairage.

Seul le village de Douroula est connecté au réseau électrique de la Société Nationale d'Electricité (SONABEL) ; ce qui permet aux populations de mener certaines activités économiques rentables pour leurs revenus.

Les produits pétroliers sont fournis dans des bouteilles par des revendeurs informels. Enfin, quelques habitants de la commune disposent d'installation de système d'éclairage solaire pour leur besoin.

5.4. Médias et Télécommunications

Les médias constituent un puissant moyen contribuant au changement de mentalité et de comportement.

Douroula est l'une des communes dont le paysage médiatique est peu fourni car ne disposant pas de points de vente de journaux. Cependant les émissions radiophoniques des stations des radios Salaki, Fréquence Cedicom et Radio Horizon FM, la radio Hamadia et la RTB 2 radio implantées à Dédougou sont écoutées par les populations de Douroula. De même les programmes de la Télévision émis par satellite sont suivis par quelques rares privilégiés disposant de postes téléviseurs, de décodeur et d'énergie solaire ou de batteries (générateurs d'électricité).

Les télécommunications sont présentes par la couverture de la zone par le réseau téléphonique de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) notamment de téléphone fixe sans fil. Elle est également couverte en réseau de téléphonie mobile

“TELMOB, ORANGE et TELECEL“. Il faut noter que malgré la présence des trois réseaux, la couverture téléphone n'est ni suffisante ni satisfaisante car dans certains villages émettre ou recevoir un appel se fait à des endroits précis.

Enfin, l'avènement des TIC a incontestablement bouleversé les habitudes dans le domaine de la communication malgré l'absence d'un centre multimédia pour une promotion dans TIC dans la commune.

5.5. Désenclavement et Transport

Il ressort des diagnostics au niveau village que beaucoup de villages sont reliés entre eux et au chef-lieu de la commune par des pistes en très mauvais état et impraticables surtout en saison pluvieuse et l'enclavement de certains villages.

Les moyens de transport les plus couramment utilisés sont le vélo, la charrette, la mobylette, le tricycle et les automobiles qui permettent la mobilité des populations à l'intérieur des villages et pour relier le chef-lieu de la commune.

Pour le transport interurbain, le réseau est essentiellement constitué par la RN 10 qui relie la commune de Douroula à la ville de Ouahigouya au Nord et à la ville de Dédougou au Sud.

Il faut noter également que les villages situés aux abords de la RN 10 (Kirikongo, et Souma) sont accessibles en toute saison.

L'aménagement de la piste rurale Douroula-Karo a contribué au désenclavement des villages de Noraotenga et Bladi. La piste rurale reliant Douroula-Kossiri et Kassakongo a également été aménagée.

VI. ETAT DES LIEUX DE LA GOUVERNANCE LOCALE

6.1. Etat de la gouvernance politique

Avec le processus de décentralisation, il a été délégué aux différents Conseils Municipaux et aux Maires élus la compétence de gestion des affaires de leur commune.

Dans le but de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale souhaitée, la décentralisation est accompagnée d'une déconcentration des

services de l'Etat. Cette déconcentration des services de l'Etat a pour but essentiel la consolidation des capacités d'actions des collectivités territoriales.

Conformément à la loi 055-2004/AN du 24 décembre 2004 portant code général des Collectivités Territoriales les organes de la commune sont :

- Le Conseil Municipal qui est l'organe délibérant ;
- Le Maire qui est l'organe exécutif chargé de la mise en œuvre ou exécution des délibérations prises par le Conseil Municipal.

6.1.1. Le Conseil Municipal

La commune de Douroula a été créée à la faveur de la communalisation intégrale au Burkina Faso en qui a abouti aux élections municipales de 2006. Le Conseil Municipal dont le mandat est en cours est issu des élections couplées (législatives et municipales) du 13 mai 2016. Le Conseil Municipal dans son ensemble est l'organe délibérant qui définit les orientations en matière de développement communal.

Le Conseil Municipal de Douroula est constitué de vingt-quatre (24) conseillers municipaux dont une femme soit 4,17%.

Du point de vue du niveau d'instructions on dénombre quatre (4) conseillers qui ont un niveau d'instruction du secondaire, deux (2) du niveau primaire et deux (2) conseillers alphabétisés.

Deux partis politiques ont des conseillers élus au sein du Conseil Municipal. Il s'agit du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) 16 conseillers et de l'Union pour le Changement (UPC) 08 conseillers.

Au début de leur mandat, les conseillers se sont inscrits dans les quatre (4) commissions permanentes mises en place. Les sessions du Conseil Municipal se tiennent régulièrement.

“Commission Affaires Générales, Sociales et Culturelles“

“Commission Environnement et Développement Local“

“ Commission Affaires Economiques et Financiers“

“Commission Aménagement du Territoire et Gestion Foncière“

Le fonctionnement de commissions permanentes est confronté à des difficultés imputables à l'insuffisance des ressources financières et de formation des élus locaux.

Le Maire aidé de tous les conseillers et en particulier des deux (2) adjoints et les présidents des commissions permanentes et avec l'appui de l'administration municipale conduit au quotidien les affaires de la commune.

En effet, élu parmi les conseillers municipaux pour un mandat de cinq ans, le Maire est chargé de l'exécution des décisions contenues dans les délibérations issues des sessions du Conseil Municipal.

6.1.2. L'Administration Communale

L'arrêté conjoint n°2012-027/MATDS/MEF du 06 avril 2012 portant organisation de Mairie de Commune Rurale décrit l'organisation et les attributions des services essentiels de la Mairie de la commune rurale. Les services essentiels de la Mairie de la commune rurale sont au nombre de huit (08).

Conformément à cet arrêté conjoint, le Maire de la commune de Douroula a pris un arrêté portant organigramme de la Mairie. C'est l'arrêté n°2017-03/RBMH/PBMH/CRDRLA portant organigramme de la Mairie.

Seuls les services suivants pourvus de personnel sont fonctionnels :

- Le Secrétariat Général ;
- Le Service de la Comptabilité ;
- Le Service de l'Etat Civil et des Statistiques.

NB : Le service eau et assainissement est en voie de création

La situation du personnel est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17: Situation du personnel de l'administration communale

Poste/service	Agent	Sexe	Niveau	Observation
Secrétariat général	Secrétaire général	Masculin	Cycle C (ENAM)	Adjoint administratif cumulant 9 ans d'expérience
Service de la comptabilité	Chef de service	Masculin	CAP-comptabilité	10 ans d'expérience dans la commune
Service de l'état civil	Chef de service	Masculin	CEPE	6 ans de service à la mairie
Total Personnel des services	3	-	-	-

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

Au regard du nombre d'agents de l'administration de la commune, il est incontestable que chacun des agents assure le fonctionnement des services non pourvus en personnel en fonction de la demande des citoyens et cumulativement avec ses attributions et selon sa disponibilité.

6.1.3. Les Conseils Villageois de Développement (CVD)

Le Conseil Villageois de Développement est une structure qui regroupe toutes les forces vives d'un village et dirigée par un bureau élu pour 03 ans renouvelable deux fois.

Le CVD a pour attributions principales :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du PCD ;
- Participer aux activités des différentes commissions mises en place par le Conseil Municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

Les Conseils Villageois de Développement de la commune de Douroula à l'instar de ceux des autres communes du pays connaissent des difficultés de fonctionnement ou un faible niveau de fonctionnement.

6.2. Etat des Ressources Financières

6.2.1. Le Budget Communal

Les types de ressources financières mobilisables par les communes sont fixés à travers la loi de Finance. Pour chaque commune les trois sources de financement du

budget sont les ressources propres, les subventions et dotation de l'Etat et la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

Tableau 18: Sources de financement de la commune

Rubriques		2013	2014	2015	2016
Recettes propres		3 019 246	5 895 246	5 043 263	5 337 688
Dotation de l'Etat	DF	9 564 752	10 764 536	23 354 320	17 129 558
	DI	4 839 013	4 839 013	3 893 997	7 971 696
FPDCT		10 735 074	28 994 040	378 800	16 834 800
PNGT 2				2 844 008	
ACRIC		4 349 126			
TOTAL		32 507 211	50 492 835	35 514 388	47 273 742

Source : PDI, avril 2018

DF : Dotation de fonctionnement

DI : dotation d'investissement

Au cours des quatre dernières années, les ressources budgétaires totales de la commune de Douroula (hors report d'investissement et de fonctionnement) sont restées faibles, sans doute liée à la faiblesse de l'activité économique de la commune. Leur évolution s'est faite en dents de scie. En 2013, les ressources qui étaient de 32 507 211 FCFA ont augmenté de 55,33% en 2014 pour se situer à 50 492 835 FCFA. Avant de se stabiliser à 47 273 742 FCFA en 2016, elle a enregistré une baisse de 29,66% en 2015 où les ressources budgétaires étaient de 35 514 388 FCFA. Cette évolution est essentiellement imputable à l'évolution des dotations de fonctionnement et d'investissement de l'Etat et aux financements des partenaires qui représentent 88,4% des ressources de la commune pendant les quatre dernières années. Quant aux recettes propres qui représentent 11,6% des ressources, elles sont évaluées en moyenne annuelle à 4 821 863 FCFA.

Pour la mobilisation des ressources propres, trois acteurs sont mis à contribution à savoir la division fiscale, la perception et la régie de recette de la commune.

Au cours des cinq dernières années, les ressources budgétaires totales sont restées faibles du fait du faible niveau de l'activité économique comme l'indiquent les tableaux 19 et 20 ci-après :

Tableau 19: Recettes de la commune des cinq années

Recettes		2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de fonctionnement	Prévisions	23 499 751	23 338 555	26 964 865	29 785 742	47 227 850
	Réalisations	18 505 113	16 659 782	28 397 583	29 460 717	48 536 393
	Taux	78,7%	71,4%	105,3%	98,9%	102,77%
Recettes d'investissement	Prévisions	46 463 968	58 190 219	62 532 845	84 795 296	133 075 965
	Réalisations	22 873 080	34 986 948	23 482 409	39 480 243	70 286 864
	Taux	49,2%	60,1%	37,55%	46,6%	52,82%
Recettes totales	Prévisions	69 963 719	81 528 774	89 497 710	114 581 038	180 303 815
	Réalisations	41 378 193	51 646 730	51 879 992	68 940 960	118 823 257
	Taux	59,1%	63,3%	57,97%	60,2%	65,90%

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

Avec un taux global de recouvrement global de l'ordre de 61,30%, la commune de Douroula éprouve des difficultés de mobilisation de ces ressources. Ce taux est beaucoup plus bas au niveau des recettes d'investissements (49,25%) constituées des dotations et subventions de l'Etat et de ses partenaires. Ce taux de recouvrement est de 91,41% au niveau des recettes de fonctionnements. La faiblesse des taux de décaissement des recettes d'investissement provient principalement de la faible maîtrise des prévisions budgétaires.

Tableau 20: Exécution des dépenses

Années	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Dépenses de fonctionnement			
2013	23 499 751	20 438 763	87,0%
2014	23 338 555	19 634 466	84,1%
2015	26 964 865	21 404 112	79,4%
2016	29 785 742	14 783 761	49,6%
2017	47 227 850	29 672 975	62,83%
Dépenses d'investissement			
2013	46 463 968	23 927 428	51,5%
2014	58 190 219	19 629 997	33,7%
2015	62 532 845	9 876 190	15,8%
2016	84 795 296	19 352 040	22,8%
2017	133 075 965	55 850 534	41,97%
Dépenses Totales			
2013	69 963 719	44 366 191	63,4%
2014	81 528 774	39 264 463	48,2%
2015	89 497 710	31 280 302	35,0%
2016	114 581 038	34 135 801	29,8%
2017	180 303 815	85 523 509	47,43%

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

La tendance observée au niveau des recettes est également la même au niveau des dépenses où on constate un faible taux d'exécution des dépenses d'investissement (33,15%) par rapport aux dépenses de fonctionnement (72,59%) La principale raison

réside dans la faible maîtrise de la planification et des procédures de décaissement par les agents communaux.

6.2.2. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources propres est assurée par les agents du Trésor pour le recouvrement des recettes non fiscales et par la direction provinciale des impôts. Pour le recouvrement de la Contribution du Secteur Informel (CSI). Les taxes sont collectées au niveau de la Mairie par la Régie de recettes de la commune.

Les principales sources de recettes propres que la Mairie mobilise chaque année sont constituées des :

- Impôts et Taxes indirectes ;
- Impôts, Taxes et Contributions Directs ;
- Produits de l'exploitation :
- Produits domaniaux ;
- Produits divers.

Le tableau portant les principales rubriques porteuses des recettes propres ci-après donne l'évolution des mobilisations de ces recettes.

Tableau 21 : Principales rubriques porteuses des recettes propres

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016
Produits de l'exploitation	629 200	1 010 500	952 500	892 100
Produit domaniaux	286 000	290 500	289 375	161 500
Produits divers	60 000	110 000	60 000	60 000
Impôt taxes et contributions directes	1 802 732	3 695 708	3 487 388	4 100 057
Impôts et taxes indirectes	82 000	474 000	158 000	26 000

Source : PDI, avril 2018

Les cinq principales sources de recettes propres de la mairie sont constituées des impôts et taxes indirectes, des Impôts taxes et contributions directs, des produits de l'exploitation, des produits domaniaux et des produits divers. Les contribuables de la commune sont entre autres les détenteurs des charrettes, des moulins, d'armes, de

boutiques, des kiosques à boisson, les locataires des propriétés communales, les sociétés de téléphonie mobile etc.

Sur les cinq dernières années d'exercice, les impôts, taxes et contributions directes ont été la principale source de recettes propres de la commune. Même avec une baisse de 6% entre 2014 et 2015, on peut considérer qu'ils ont régulièrement évolué passant de 1 802 732 FCFA en 2013 à 4 100 057 FCFA 2015 soit un d'accroissement annuel moyen de 20,1%. Cette rubrique est suivie par les produits de l'exploitation notamment les droits d'expédition d'actes administratifs et par les produits divers.

Pour assurer la pérennité des ressources propres de la commune et surtout leur accroissement, la mairie se doit de renforcer la collaboration avec les services techniques de recouvrement de l'Etat, mettre en place une régie de recettes, identifier et recruter des collecteurs ambulants et renforcer les capacités de son service de l'Etat civil. Par ailleurs, elle devra également entreprendre des actions d'envergure en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, les associations de la société civile pour renforcer et élargir les bases de son économie locale.

6.2.3. Equipements et Infrastructures

Les infrastructures de la Mairie de Douroula sont composées d'un bâtiment servant de bureaux, d'une salle de réunion et de latrines à deux postes.

Tableau 22: Inventaire des infrastructures

Désignation	Quantité	Etat		Année	observation
		F	NF		
Bâtiment administratif	01	01	00	2010	6 bureaux
Salle de réunion	01	01	00	2010	
Latrines	01	01	00	2010	

Source : Enquêtes terrain, septembre 2018

Toutes ces infrastructures sont fonctionnelles mais l'aménagement du bâtiment principal et de la salle de réunion n'est pas achevé du fait de l'absence d'aménagement intérieur. Par ailleurs, la mairie est située en bordure de la RN10, ce qui met le personnel et les usagers dans l'insécurité du fait de l'absence d'une clôture.

L'inventaire des équipements de la Mairie couvre le matériel informatique et bureautique, les moyens de transport, le mobilier.

L'inventaire du matériel informatique et bureautique est consigné dans le tableau suivant :

Tableau 23: Inventaire du matériel informatique et bureautique

Désignation	Quantité	Etat		Service affecté
		F	NF	
Ordinateur de bureau HP	01	01	00	SG
Ordinateur de bureau HP	01	01	00	Etat civil
Ordinateur de bureau HP	01	01	00	Comptable
Ordinateur portable	01	00	01	SG
Ordinateur portable	01	00	01	Comptable
Machine à écrire	02	02	00	Etat civil
Imprimante	01	01	00	Etat Civil
Imprimante	01	00	01	Comptable
Photocopieuse	01	01	00	

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

Le mobilier de bureau disponible au niveau de la commune est le suivant.

Tableau 24: Inventaire du mobilier de bureau

Désignation	Quantité	Etat		Service affecté
		F	NF	
Tables	04	01	03	SG, comptabilité, secrétariat, état civil, maires
fauteuils	03	03		Maire, adjoint du maire et SG,
chaises	12	12	00	SG, comptabilité, secrétariat, état civil, maires (03)
Armoires	07	07	00	Maire, SG, comptabilité, secrétariat, état civil,
Tables	02	02	00	Secrétariat
Etagère	01	01	00	Eta civil
Groupe électrogène	01	01	00	

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

Le parc roulant de la commune est illustré par le tableau suivant :

Tableau 25: Inventaire des moyens de transport

Désignation	Quantité	Etat		Année	Service affecté
		F	NF		
Moto SMART RX	01	00	01	2008	Garage
Moto KAIZER	01	00	01	2008	Garage
Moto SMART RX	01	00	01	2009	Garage
Moto KAIZER	01	00	01	2011	Garage
Moto Crypton 07	02	02	00	2017	Comptable, maire
Moto Supra X	01	01	00	2017	SG

Source : Mairie Douroula, septembre 2018

6.3. Services déconcentrés de la commune

L'effectivité de la déconcentration se traduit dans la commune de Douroula comme dans les autres communes du pays par la présence de services administratifs et de services Techniques (Préfecture, Enseignement Primaire, Enseignement Post-primaire et secondaire, Santé, Ressources Animales, Agriculture, Environnement). Ces services administratifs et techniques départementaux qui sont tous implantés au chef-lieu de la commune comptent un nombre important de fonctionnaires et agents contribuant chacun à son niveau au développement communal.

6.4. Partenaires au développement

En plus des associations, des groupements et leurs unions reconnus qui interviennent dans des secteurs variés, il existe des structures d'appui que sont les partenaires au développement (Programmes, Projets et ONG) : PNGT2-3, PIF, OCADES, EBA/FEM, FPDCT, etc.

Le nombre d'associations et de groupements témoigne du dynamisme du mouvement associatif mais force est de reconnaître que ces structures connaissent un faible niveau de fonctionnement.

Tableau 26: Listes de projets, programmes et ONG intervenants dans la commune

N°	Sigle	intitulé	Domaines d'intervention	Zones
1	EBA/FEM	ECOSYSTEM-BASED ADAPTATION PROJECT	Environnement développement durable, agriculture, élevage, eau et assainissement et Changement climatique	
2	PNGT II-3	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs Phase III	Développement Local et Décentralisation	Les communes rurales
3	OCADES Dédougou	Organisation catholique pour le Développement et Solidarité	Agriculture, environnement, élevage, eau et assainissement, pisciculture	Niveau national
4	PIF	Programme d'Investissement forestier	Environnement développement durable	Niveau national
5	FPDCT	Fond permanent pour le Développement des Collectivités territoriales	Développement local	Niveau national
6	PACT	Programme d'Appui aux Collectivités territoriales	Développement institutionnel	Niveau national
7	PRAPS/BF	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel/ Burkina Faso	Elevage	Niveau national
8	PADEL	Programme d'appui au Développement de l'Economie Locale	Développement locale	Niveau national
9	ZONE TAMPON		Environnement développement durable	Niveau régional

Source : Données terrain_Ed.PA, septembre 2018

6.5. Coopération décentralisée

La coopération entre la Commune Rurale de Douroula et la ville de Besançon trouve son origine dans des actions décentralisées menées depuis 1985 par des associations locales et franc-comtoises :

- Association de Développement de Douroula
- Association Besançon- Douroula
- Association Française des Volontaires pour le Progrès
- Association Hakili
- Association Douroula action
- Association Afrique Energie du lycée professionnel du bâtiment et des travaux publics Pierre Adrien Paris
- La ville d'Arbois

Depuis 1987, cette coopération a été institutionnalisée par un jumelage entre le département de Douroula et la ville de Besançon.

Dans ce cadre, les collectivités ont soutenu, avec l'assistance technique des associations, des groupements locaux et du Comité Local de jumelage :

- La réalisation de groupes scolaires ;
- La réalisation de bâtiments socio- sanitaires ;
- La réalisation de forages ;
- La réalisation d'un module du marché central ;
- La réalisation d'un musée ;
- La réalisation d'activités artisanales et maraîchères.

Plus précisément, comme de nombreuses collectivités françaises impliquées dans la coopération, la ville de Besançon a fait de l'appui à la décentralisation l'un des axes prioritaires de son action, en contribuant :

- À la formation des nouveaux élus : état civil et notions budgétaires

- À l'information de la population, notamment par une action pilote de théâtre forum présentant les enjeux de la décentralisation.

Besançon agit conjointement avec la commune de Douroula et la ville de Neuchâtel. Une coordonnatrice locale assure l'appui technique et le suivi des projets.

- Association Wir Für Burkina de la ville d'Hausach en Allemagne.

6.6. Communication pour le développement

Pour passer les informations au citoyen de la Commune, les conseillers municipaux jouent un rôle intermédiaire très important avec très souvent l'appui des Conseillers Villageois de Développement (CVD).

Par ailleurs, certaines informations sont diffusées au marché, les lieux publics, dans les lieux de culte, par affichage des décisions, circulaires et autres délibérations.

Enfin, le crieur public est souvent mis à contribution.

Dans le souci du développement, le conseil municipal entretient des rapports de travail avec les services déconcentrés de l'Etat et particulièrement avec le préfet, le Haut-commissaire, le Gouverneur avec qui il échange des informations et coordonne certaines actions concrètes de développement et d'encadrement des populations.

Au niveau des autorités coutumières et des leaders des communautés religieuses, les relations avec le conseil municipal concernent surtout les besoins de diffusion d'informations aux populations ou la concertation pour la résolution de certains problèmes sociaux.

VII. THEMES EMERGENTS

7.1. Changements climatiques

Matrice de vulnérabilité aux changements climatiques

L'économie de la commune de Douroula est tributaire des ressources naturelles. Ainsi, des ressources comme le bois et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie domestique des ménages. Lorsqu'on analyse les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par les aléas climatiques sur les

ressources de subsistance des populations, on arrive à identifier les aléas ayant le plus d'impact sur leurs ressources.

Deux types d'aléas sont visibles dans la région. Il s'agit des aléas climatiques (sécheresse, inondations, vents violents, invasion acridienne, attaques de chenilles, baisse de la pluviométrie) et des aléas non climatiques (la persistance de la coupe de bois et des feux de brousse).

Le tableau 27 présente, la matrice de vulnérabilités aux aléas climatiques.

Tableau 27: Matrice de vulnérabilité de la commune de Douroula

Aléas Secteur de développement	Sécheresse	Inondations	Vents violents	Total par secteur de développement	Total par ressource
Exemple de secteur de développement : Agriculture	3	1	3	6	
Exemple de ressource : Terres agricoles	3	2	1		6
Exemple de secteur de développement : Elevage	4	1	2	8	
Exemple de ressource : pâturage	3	1	1		5
Exemple de secteur de développement : Environnement	4	1	2	7	
Exemple de ressource : PFNL	3	1	1		5
Exemple de secteur de développement : eau et infrastructures hydrauliques	3	1	0	4	
Exemple de ressource : Forages, puits à grands diamètres, puits maraîchers	3	1	0		4
Total par risque/pression	29	09	10	25	20

Source : Synthèse diagnostics villageois, septembre 2018

Le système de numérotation va de l'absence d'influence à l'influence la plus forte :

0 = Aléa n'ayant aucune influence sur la ressource ; 1 = Aléa avec une influence minimale sur la ressource ; 2 = Aléa avec une influence entre minimale et moyenne ;

3 = Aléa avec une influence moyenne sur la ressource ; 4 = Aléa avec une influence entre moyenne et très forte ; 5 = Aléa avec une très forte influence sur la ressource

L'interprétation des données du tableau montre qu'aucun secteur de développement/ressource n'est épargné par les aléas identifiés. De plus l'aléa qui frappe le plus la commune de Douroula est la sécheresse.

Quel que soit le village, il apparaît que la sécheresse et les vents violents ont une influence toujours forte sur les secteurs de développement. On peut noter également les menaces suivantes sur l'environnement :

- La baisse de la pluviométrie
- Le tarissement précoce des retenues d'eau
- La dégradation du couvert végétal
- La baisse de la fertilité des sols
- La transhumance vers le fleuve Mouhoun à la recherche d'eau et de pâturage
- La forte pression sur les terres utiles aux activités agro-sylvo-pastorales (ouverture de champs, pâture des animaux, coupe du bois vert, etc.)

Tableau 28: Facteur de vulnérabilité commune de Douroula

Principaux risques et pressions	Impacts	Facteur de vulnérabilité	
		Exposition (%)	Sensibilité (%)
Sécheresse	-Baisse de la fertilité des sols -Baisse de la production agricole -Insuffisance d'eau de production	70	60
Inondations	-Destruction des ouvrages agricoles -Perte de la production du riz -Dégradation des pistes -Erosion -Destruction des produits maraichers -Pertes des semences	40	30
Vents violents	-Destruction de la production	50	40
Invasion chenilles	-Pertes de récoltes -Baisse des productions	40	30

Source : Synthèse diagnostics villageois, septembre 2018

Le plus grand facteur de risque pour les communautés est la sécheresse. En effet, 70% sont exposés à la sécheresse au niveau de la commune de Douroula. Sur la

communauté exposée, 60% sont affectés entraînant la baisse de la fertilité des sols et de la production agricole ; et occasionnant une insuffisance des eaux de production.

7.2. La question de la population

Au cours des dernières années, la reconnaissance de plus en plus généralisée de l'interdépendance entre les facteurs de développement s'est accompagnée d'une prise de conscience croissante de la nécessité de prise compte des questions de populations dans la planification du développement économique et sociale. La prise en compte de la pression démographique sur les différents secteurs socio- économiques permet de dégager les principaux impacts suivants :

- Accroissement des effectifs des populations de la commune 12 804 en 2006, 17 296 en 2019 et 18 972 en 2023 ;
- Pression sur les ressources naturelles : la structuration de la population jeune de la commune va se traduire par une augmentation de l'offre de mains d'œuvre et donc la recherche d'espace de production agro-sylvo-pastoral d'où une importante pression foncière ;
- Une augmentation de l'offre éducative pour satisfaire la demande : l'accroissement de la population scolarisable va entraîner la réalisation et l'équipement d'infrastructure éducative et de recrutement de personnels éducatifs ;
- Augmentation des infrastructures et des personnels sanitaires : effet induit par l'accroissement de la population et cela en fonction des normes de santé fixées par l'OMS ;
- Augmentation des infrastructures hydrauliques pour satisfaire les besoins d'approvisionnement des populations en eau potable ;

Par ces effets directs sur les flux de revenus et le niveau de dépenses, la pression démographique menace en outre la capacité d'épargne des ménages, des entreprises du secteur informel comme du secteur moderne. Cette pression entraînera une diminution du revenu par habitant.

7.3. Problématique du genre

- Accès des femmes à la terre : comme dans la quasi-totalité des communes rurales, il est ressorti des séances diagnostiques que la femme peut accéder à la terre

pour l'exploitation mais jamais, elle ne peut être propriétaire foncière. En effet, dans le mode de gestion du foncier, les femmes accèdent à la terre demande faite par l'intermédiaire de leur époux. Il en est de même pour les jeunes.

➤ La problématique peut être également appréhendée sur le plan du mariage et des pratiques néfastes.

Concernant le mariage, c'est le consentement mutuel qui est requis. Cependant, le mariage n'est scellé que lorsque le chef de famille du futur conjoint entreprend les démarches au prêt de l'autre famille et lorsque l'accord est consenti

A côté de ce type de mariage, on enregistre malheureusement la persistance de quelques mariages forcés notamment dans la communauté mossi installée à Douroula.

Les services de l'action sociale basée à Dédougou sont souvent informés des cas de décès suite à l'excision ou simplement par des dénonciations anonymes de cette pratique néfaste.

En fin les vieilles femmes sont souvent victimes de bannissement dans le milieu mossi et certaines veuves sont dépossédées des biens du mari défunt par les frères de ce dernier.

➤ Femmes et VIH/SIDA : les femmes déclarent avoir une assez bonne connaissance des modes de transmissions et de préventions. Cependant elles disent être sous informées sur le dépistage et la prévention de la transmission mère-enfant.

7.4. Economie locale

Le tissu de l'économie locale est très faible et marqué par un faible niveau de développement des infrastructures marchandes. On note cependant un effort fait avec la construction et l'exploitation d'un centre commerciale, fruit de la coopération de jumelage de la Commune de Douroula avec la ville de Besançon qui abrite quelques boutiques. Le secteur informel du commerce comprend l'économie familiale et la vente des produits forestiers non ligneux dans les marchés locaux et leur transformation.

Les femmes, souvent organisées en groupement ou individuellement mènent des activités génératrices de revenus, mais leurs actions sont limitées par le difficiles accès aux crédits et l'absence ou insuffisance de formation.

VIII. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

L'analyse FFOM est un outil couramment utilisé en planification stratégique. L'analyse classique consiste à étudier les forces et les faiblesses internes et les opportunités et les menaces externes. C'est ce modèle qui est présenté ci-dessous.

Au niveau de l'analyse externe :

L'**opportunité** se définit comme un fait réel externe, ou une situation qui se profile, et que la commune peut exploiter dans le sens de la réalisation de sa mission ou de l'amélioration de ses performances.

La **menace** est un fait ou un développement externe qui influence ou peut influencer négativement les performances de la commune. Les menaces se posent comme des défis. Entre autres, l'analyse des menaces considère des paramètres tels que : les faits et événements affectant directement le développement socioéconomique et culturel des groupes cibles ou leurs besoins ; les changements dans les politiques gouvernementales et les stratégies des donateurs, etc.

Au niveau de l'analyse interne :

La **force** est une caractéristique interne et doit être mise à contribution dans le sens de la réalisation des missions. En outre, c'est un atout que la commune peut exploiter

pour se saisir des opportunités que lui offre son environnement, et au cas échéant, se servir pour combattre les menaces.

La **faiblesse** est une caractéristique interne qui influence négativement et substantiellement le fonctionnement de la commune. En général, les faiblesses érodent la position de la commune, entravent la coopération avec les partenaires, et font obstacle à l'exploitation des opportunités.

Les tableaux qui suivent présentent par domaine, l'analyse FFOM.

8.1. Secteur de production

8.1.1. Analyse de la situation dans le domaine de l'agriculture

Tableau 29: FFOM de l'agriculture

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relative fertilité des terres ▪ Assez bonne pluviométrie ▪ Existence de bas-fonds aménagés dans certains villages ; ▪ Existence d'un potentiel aménageable pour les cultures de saison sèche ▪ Utilisation des semences améliorées et intrants agricoles par certains producteurs ; ▪ Accès à la terre par toutes les catégories sociales ; ▪ Existence d'une ZAT à Douroula centre ; ▪ Diversification agricole ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible utilisation de la fumure organique ; ▪ Faible niveau d'organisation des différentes filières ▪ Cultures maraichères peu développées ▪ Zones agricoles peu définies ▪ Faible niveau d'équipement des producteurs ▪ Faible capacités organisationnelles et techniques de producteurs ; ▪ Faible niveau d'adaptation aux effets des changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interventions de partenaires. ▪ Existence de loi sur le foncier rural 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appauvrissement des sols ; ▪ Diminution progressive des pluies ▪ Dégradation des terres ; ▪ Effets des changements climatiques ▪ Utilisation des pesticides ▪ Non-conformité des structures à la loi OHADA

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des Op (Organisation paysanne) dans certains villages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible accès des femmes et des jeunes aux terres cultivables ; ▪ Insuffisance d'encadrement des producteurs ; ▪ Faible utilisation des semences améliorées (problèmes d'accessibilité et de coût) ; ▪ Mauvaise utilisation des pesticides ; ▪ Faible mécanisation ; ▪ Faible participation des femmes aux prises de décision dans le domaine de l'aménagement 		

8.1.2. Analyse de la situation dans le domaine de : élevage

Tableau 30: FFOM de l'élevage

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Important effectif du cheptel ▪ Proximité du fleuve Mouhoun ▪ Existence d'une ZATE à Douroula centre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des points d'abreuvement du bétail et faible capacité des retenues d'eau existantes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La présence des partenaires ▪ Existence d'une loi sur le pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récurrence des épizooties ▪ Insuffisance du pâturage

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique de l'embouche par les hommes et les femmes. ▪ Existence d'organisation des éleveurs (31 groupements dans les différentes filières : bétail-viande, aviculture, embouche, fauche et conservation de fourrage) ▪ Existence de mares dans certains villages ▪ Disponibilité des semences fourragères ▪ Existence de parcs à vaccination ▪ Existence de fenil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau d'organisation des éleveurs pour la production, la commercialisation et l'entretien des infrastructures d'élevage ▪ Insuffisance de formation et de sensibilisation des acteurs ▪ Faible organisation en chaîne de valeurs ▪ Insuffisance des aliments de bétail pendant la saison sèche (insuffisance de culture fourragère) ; ▪ Non-respect et insuffisance des zones de pâture et des pistes à bétail ; ▪ Manque de marché à bétail aménagé ; ▪ Insuffisance d'encadrement des éleveurs ; ▪ Divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Climat propice à l'abondance du fourrage naturel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolifération des sachets plastiques et utilisation des herbicides

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de parcs de vaccination et absence d'abattage ▪ L'utilisation abusive des herbicides et autres produits chimiques ▪ Occupation anarchiques des aires de pâture, des couloirs d'accès et des pistes à bétail 		

8.1.3. Analyse de la situation dans le domaine de la pêche

Tableau 31: FFOM de la pêche

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des acteurs ▪ Proximité avec le fleuve Mouhoun ▪ Existence d'un marché potentiel ▪ Pêcheurs équipés (OCADES) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau organisation de l'association ▪ Faible maîtrise de techniques de pêche ▪ Insuffisance d'équipement ▪ Utilisation d'instruments de pêche inadaptés ; ▪ Exploitation artisanale des ressources halieutiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de partenaires techniques et financiers ; ▪ Existence d'une forte demande ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assèchement des plans d'eau

8.1.4. Analyse de la situation dans le domaine de l'environnement et du développement durable

Tableau 32: FFOM de l'environnement et du développement durable

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de deux forêts Classées, une forêt communale, une forêt villageoise et des bosquets ▪ Existence d'un service départemental chargé du domaine ▪ Existence de sites reboisés ▪ Prise de conscience des populations de la nécessité de la gestion durables des ressources naturelles ; ▪ Existence de quelques retenues d'eau ; ▪ Existence de CGF ▪ Le fleuve Mouhoun ▪ Assez bonne pluviométrie ▪ Pratique de la sylviculture dans certains villages ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de disponibilité des semences et mévente des plants ; ▪ Insuffisance de forêts protégées ▪ Coupe et défriches anarchiques ▪ Coupes anarchiques dans les zones de bas-fonds ▪ Absence de stratégies de reboisement dans les villages ▪ Faible niveau de fonctionnement des CGF et GGF ▪ Faible promotion des PFNL ▪ Faiblesse du potentiel faunique ▪ Insuffisance de retenue d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de partenaires (EBA/FEM, PIF, Zone Tampon, OCADES, etc) ▪ Existence de site RAMSAR dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pression sur les ressources naturelles ; ▪ Disparition de la faune et de la flore ▪ Persistance des feux de brousse ▪ Prolifération des sachets plastiques ▪ Aléas climatiques ▪ Chasse et pêche informelles ▪ Utilisation abusive des pesticides

8.2. Secteur de soutien à la production

8.2.1. Analyse de la situation dans le domaine de l'artisanat

Tableau 33: FFOM de l'artisanat

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités très diversifiées (poterie, forge, tissage, indigo...) ▪ Existence de groupement de femmes dans divers domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes archaïques de production ; ▪ Manque de soutien financier ; ▪ Inorganisation des acteurs ; ▪ Filière non valorisée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir faire des acteurs ; ▪ Existence de partenaires techniques et financiers (Jumelage) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désintérêt des jeunes générations ; ▪ Rareté de la matière première.

8.2.2. Analyse de la situation dans le domaine du commerce

Tableau 34: FFOM du commerce

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un marché au chef-lieu de la Commune (tous les 5 jours) ; ▪ Desserte par la RN10 ; ▪ Existence d'une IMF (Caisse villageoise) ; ▪ Proximité avec la ville de Dédougou ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'infrastructures marchandes construites ; ▪ Faible développement des activités génératrices de revenus des jeunes et des femmes ; ▪ Faible capacité technique et financière des promoteurs ▪ Manque de sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de partenaires ▪ Présence des caisses (à Douroula et à Bladi). 	

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de boutiques dans certains villages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Electrification insuffisante ; 		

8.2.3. Analyse de la situation dans le domaine de la Culture, du tourisme et de l'hôtellerie

Tableau 35: FFOM de la culture, du tourisme et de l'hôtellerie

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un musée ; ▪ Existence de deux zones de chasse dans la commune ▪ Festival Art et Culture Marka à Bladi ; ▪ Existence sites touristiques ▪ Potentiel touristique énorme de la zone (mosquée de Kérébé, puits naturel de Souma) ▪ Desserte de la commune par la RN10 ▪ Stabilité de la Commune ▪ Existence d'un inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'infrastructures d'accueil ▪ Quasi-absence d'infrastructures de restauration ▪ Absence d'une politique de promotion d'écotourisme ▪ Faible connaissance des sites touristiques ; ▪ Difficile accès aux sites touristiques ; ▪ Manque de guide touristique ▪ Faible capacité d'hébergement ▪ Inexistence de signalétique ▪ Inexistence d'un service de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La politique de l'Etat dans le domaine de la Culture et du Tourisme. ▪ Transfert du domaine à la commune ▪ Existence d'une coopération décentralisée ▪ Existence de sites RAMSAR 	<p>Actions anthropiques sur les sites</p>

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une coopération descentralisée ▪ Présence d'une auberge à Douroula centre. 			

8.2.4. Analyse de la situation dans le domaine du désenclavement et des transports

Tableau 36: FFOM du désenclavement et des transports

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la RN10 ; ▪ Aire de stationnement des sociétés de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvais état des pistes rurales ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stationnement des sociétés de transport interurbain. 	

8.2.5. Analyse de la situation dans le domaine de l'énergie

Tableau 37: FFOM dans le domaine de l'énergie

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de plaques solaires ▪ Haute potentialités en charbon de bois ▪ Electrification du chef-lieu de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de pompes d'hydrocarbures ▪ Faible utilisation de foyers à gaz ▪ Vente du carburant en bordure de la route ▪ Faible niveau d'électrification de la commune ▪ Faible utilisation du biogaz 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la SONABEL 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction du couvert végétal

8.2.6. Analyse de la situation dans le domaine des médias et télécommunication

Tableau 38: FFOM dans le domaine des médias et télécommunication

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de réseaux de téléphonie fixe et mobile (telmob, telecel et Airtel) ▪ Couverture par les fréquences de la RTB et des radios locales SALAKI, Espoir, et Radio FM ▪ Crieurs publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible réceptivité des réseaux de téléphonie mobile dans certains villages ; ▪ Absence de point de vente des journaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de l'association SALAKI à travers des noyaux relais 	

8.3. Analyse de la situation dans le domaine de la gouvernance

Tableau 39: FFOM dans le domaine de la gouvernance locale

FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de CVD ; ▪ Existence d'une mairie et d'une préfecture ; ▪ Présence de services techniques ; ▪ Existence de conseil municipal ; ▪ Comité Local de Jumelage ; ▪ Concertation du Conseil municipal avec tous les acteurs ; ▪ Bon niveau de déconcentration ; ▪ Tenue régulière des sessions du Conseil municipal. ▪ Existence de 4 commissions permanentes au CM ▪ Existence de CVD dans les villages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de formation des élus locaux ; ▪ Absence d'une stratégie de communication pour le conseil municipal ▪ Faible niveau de connaissance du concept de la décentralisation ▪ Difficultés de mobilisation des ressources financières ▪ Insuffisance en personnel au niveau de l'administration communale ▪ Faible niveau d'équipement de la mairie ; ▪ Absence de certains services de l'organigramme type des communes ; ▪ Faible niveau de prise en compte des femmes dans les instances de décision. ▪ Absence de certains services déconcentrés ▪ Faible niveau de fonctionnement des structures locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de partenaires disposés à soutenir l'action du conseil municipal ; ▪ Transfert effectif de compétences dans 11 domaines 	

8.4. Secteurs sociaux

8.4.1. Analyse de la situation dans le domaine de : éducation et formation

Tableau 40: FFOM dans le domaine de l'éducation et de la formation

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de 13 écoles primaires ▪ APE et COGES fonctionnels ; ▪ Relative bonne couverture en enseignants ▪ L'accroissement de la scolarisation des filles ▪ Existence de CPAF fonctionnels ▪ Existence d'un Lycée et de deux CEG ; Existence d'une CEB ▪ Existence de cantines scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des écoles ▪ Enclavement de certains villages par rapport aux écoles ▪ Insuffisances des salles de classes ▪ Insuffisance de matériels pédagogiques ▪ Manque de forages (à tora Koussiri Kassakongo, Kankono et de latrines dans certaines écoles (Douroula, Tora, Souma, Koussiri, Bladi) ▪ Insuffisance de tables bancs (Bladi, Souma, tora, Koussiri, Kassakongo) ▪ Inexistence de centre de formation pour jeunes et femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de partenaires intervenant dans le domaine ; ▪ Transfert du domaine à la Commune. 	

	<ul style="list-style-type: none">▪ Non fonctionnement des CPAF ;▪ Les établissements du post-primaire dans des locaux d'emprunt.▪ Manque de CEBEF et de préscolaire▪ Faible taux scolarisation et d'alphabétisation		
--	---	--	--

8.4.2. Analyse de la situation dans le domaine de la santé

Tableau 41: FFOM dans le domaine de la santé

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence trois CSPP fonctionnels ; ▪ Existence de dépôt MEG dans certains CSPP ; ▪ Existence de COGES ; ▪ Présence d'agents de santé communautaire ; ▪ Extension de comités locaux de lutte contre le VIH/Sida 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inaccessibilité de certaines localités du CSPP ▪ Insuffisance de personnel sanitaire ▪ Insuffisance de logements pour les agents de santé ▪ Système d'éclairage solaire non fonctionnel <p>Délabrement des locaux abritant la maternité et le dépôt MEG</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible recours aux services de santé ▪ Normes requises en personnel de santé non atteinte 	<p>Proximité avec le CHR de Dédougou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre de service de dépistage volontaire du VIH/sida et de la PTME 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de gîte potentielle de vecteur (paludisme, bilharzioses...)

8.4.3. Analyse de la situation dans le domaine de l'eau et assainissement

Tableau 42: FFOM dans le domaine de l'AEPA

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>Existence de 44 forages fonctionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne accessibilité de la nappe phréatique ▪ Existence de comité de gestions des points d'eau (AUE) ▪ Existence des latrines publiques ▪ Existence de pièces de recharge ▪ Existence de latrines publiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise répartition géographique des forages ▪ Insuffisance de forage pour certains villages ; ▪ Faible niveau de fonctionnement des AUE ▪ Inexistence de caniveaux d'évacuation d'eau de ruissellement ▪ Insuffisance d'installation sanitaires publiques et dans les ménages (latrines, puisards, fosses septiques) ▪ Insuffisance de bacs à ordure ▪ Absence de décharges publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de projets PNAPA (projet national d'adduction d'eau potable et d'assainissement) 	

8.4.4. Analyse de la situation dans le domaine de l'action sociale

Tableau 43 : FFOM dans le domaine de l'action sociale

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre potentiel élevé d'enfants pour le préscolaire ▪ Existence de noyaux relais dans la lutte contre l'excision ▪ Existence de dispositions traditionnelles pour régler les litiges conjugaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'une garderie populaire ; ▪ Persistance de la Pratique de l'excision ; ▪ Persistance des mariages forcés ; ▪ Inexistence de service départemental de l'action sociale à Douroula ; ▪ Existence de ménages vulnérables dans la quasi-totalité des villages ; ▪ Zone de transit du trafic des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposition des noyaux relais dans la lutte contre l'excision 	

8.4.5. Analyse de la situation dans le domaine des sports et loisirs

Tableau 44: FFOM dans le domaine des sports, et loisirs

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un terrain de football à Douroula ; ▪ Existence d'un Centre Populaire de loisirs ; ▪ Existence d'une organisation du sport et de la culture à l'école primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence de terrain de football dans les villages ▪ Inexistence de maisons de jeunes dans les villages ▪ Faible envergure des événements culturels ▪ Manque de compétition (football) ▪ Manque de foires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique de sport scolaire et participation à l'OSEP ▪ Existence de manifestations culturelles (masques) ▪ Participation au FESTIMA à Dédougou 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Occupation des terrains de sport par les champs et les constructions

8.4.6. Analyse de la situation dans le domaine de la sécurité

Tableau 45: FFOM dans le domaine de la sécurité

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence du grand banditisme ▪ Existence des comités locaux de sécurité dans les 12 villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de la police nationale et de la gendarmerie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couverture de la zone par les patrouilles de police et de gendarmerie nationale (Dédougou) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique fréquente de vols de petits ruminants et la volaille

8.4.7. Analyse de la situation dans le domaine de la promotion de la femme et du genre

Tableau 46: FFOM de la promotion de la femme et du genre

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication de femmes dans la vie de la commune (conseil municipal et CVD) ; ▪ Participation de toutes les catégories socioprofessionnelles dans le processus de prise de décision ; ▪ Présence de femmes et de jeunes dans les CVD et au sein du conseil municipal ; ▪ Existence d'associations féminines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La persistance des violences physiques économiques et morales à l'égard des femmes ▪ L'excision et le mariage forcé et précoces ; ▪ Le manque de dynamisme des associations ▪ Faible représentativité des femmes dans les instances de décision. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de partenaires techniques et financiers (PTF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La persistance des pesanteurs socioculturelles.

DEUXIEME PARTIE : Plan communal

I. BILAN DU PRECEDENT PCD

Le Plan Communal de Développement (PCD) de Douroula en révision est en cours de mise en œuvre depuis 2014 et fait ressortir des préoccupations telles que :

- Une baisse de la performance agricole ;
- Des problèmes d'eau et d'assainissement ;
- Une insuffisance des infrastructures éducatives ;
- Une insuffisance des infrastructures sanitaires ;
- Une insuffisance de bas-fonds ménagés ;
- Etc...

Pour relever ces défis, un certain nombre d'activités ont alors été retenues et planifiées pour les cinq (05) années.

En vue de permettre une appréciation de la performance de la mise en œuvre du PCD, base essentielle de la programmation et de la planification réalistes des actions de développement pour les cinq (05) années à venir il paraît nécessaire de faire le bilan physique et financier dudit PCD.

1.1. Le Bilan Physique

Sur la base des données recueillies, le bilan global de l'exécution physique du PCD, montre que des actions ont été réalisées dans les domaines suivants : santé, éducation, infrastructures économiques, eau potable et assainissement, environnement, élevage, sans oublier le fonctionnement

1.2. Bilan financier de la mise en œuvre du PCD

En comparant les dépenses d'investissement de la période de mise en œuvre du PCD en cours, on observe que de l'ensemble des partenaires financiers de la commune, seules les interventions du PNGT II, du FPDCT, de l'Etat, à travers les ressources transférées, apparaissent dans la comptabilité de la mairie. Les interventions des autres partenaires notamment EBA/FEM, OCADES, la coopération décentralisée se matérialisent par des investissements directs réalisés sur le terrain. Le total des réalisations financières au cours des cinq années de mise en œuvre s'élève à 580 709 836 F CFA.

20% de la réalisation des 5 dernières années sont de 116 141 967 F CFA ce qui portera la programmation à environ 696 851 803 F CFA le coût réaliste du prochain PCD sans prise en compte des financements annoncés des partenaires futurs.

1.3. Les difficultés relevées dans la mise en œuvre

Dans la mise en œuvre du PCD on peut relever comme difficultés majeures, le faible taux de mobilisation de ressources et la faible appropriation du PCD par les acteurs (populations, conseillers municipaux, OSC etc...)

1.4. Les perspectives pour le PCD en révision

Pour une meilleure mise en œuvre du présent PCD, des solutions doivent être trouvées aux différents blocages en améliorant le taux de recouvrement des taxes par les sensibilisations sur le civisme fiscal et l'appropriation du PCD par les acteurs et enfin des actions de plaidoyer.

Pour atteindre cet objectif, la commune doit s'appuyer sur les acquis et potentialités. Il s'agira de mettre véritablement en action les partenariats techniques et financiers de la commune. En outre des efforts doivent être fournis par les populations pour améliorer les ressources propres. Enfin un dispositif de pilotage de la mise en œuvre du PCD doit être mis en place.

II. DÉFIS ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Malgré les acquis, certains défis restent toujours posés à la commune. En effet, le diagnostic conjoint réalisé par la population en 2018 révèle que la commune dans son ensemble, connaît un faible niveau de développement économique et institutionnel. La difficulté ici réside dans la détermination des choix de développement qui seraient les plus pertinents au regard des ressources actuelles limitées de la commune. On pense alors au développement de l'agriculture en amont et des infrastructures adaptées en aval. Ainsi, les enjeux de développement de la commune résident dans :

- la création davantage de richesses à travers l'amélioration de la production agricole, de l'élevage, sylvicole et la protection des ressources naturelles ;
- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
- le développement des infrastructures routières, de transformation et de commerce ;

- la communication communale.

III. VISION DU DÉVELOPPEMENT

L'objectif global du Plan communal de développement est de consolider les acquis de la commune et d'assurer un développement harmonieux et durable, sur la base des potentialités et des opportunités, mais en tenant compte des contraintes à son développement. Pour atteindre cet objectif, une gouvernance avertie et responsable doit être préservée, avec en ligne de mire le développement des secteurs sociaux de base et le développement durable. Au regard de ce qui précède, la vision de développement de la commune a été formulée ainsi qu'il suit :

« Faire de Douroula une commune qui assure l'accès aux services sociaux de base de qualité et qui impulse un dynamisme aux secteurs porteurs de l'économie et de l'emploi tout en veillant à une gestion efficiente des ressources naturelles, et en s'appuyant sur une gouvernance locale maîtrisée, à l'horizon 2028 ».

IV. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Quatre (04) axes stratégiques sont formulés correspondant aux principaux enjeux de développement de la commune. Pour des raisons de commodité on peut les résumer comme suit :

Axe 1 : renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne

- ✓ OS 1.1 : Renforcer la capacité des élus locaux à l'entreprise de développement
- ✓ OS 1.2 : Accroître la mobilisation des ressources internes et externes

Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale

- ✓ OS 2.1 : Accroître l'offre éducative et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement.
- ✓ OS 2.2 : Promouvoir la santé et la protection sociale.
- ✓ OS 2.3 : Promouvoir l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement
- ✓ OS 2.4 : Promouvoir la femme et le genre dans le développement
- ✓ OS 2.5 : Promouvoir les sports et les loisirs dans la commune.

Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale

- ✓ OS 3.1 : *Développer durablement le secteur agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique*
- ✓ OS 3.2 : *Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL).*
- ✓ OS 3.3 : *Assurer une gestion durable des ressources naturelles*

Axe 4 : Développement des secteurs de soutien à la production

- ✓ OS 4.1 : *Promouvoir les infrastructures marchandes*
- ✓ OS 4.2 : *Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière*
- ✓ OS 4.3 : *Renforcer le réseau des pistes rurales.*

V. COHÉRENCE ENTRE ORIENTATIONS COMMUNALES ET ORIENTATIONS NATIONALES

L'analyse de la vision de la commune montre bien qu'elle s'inscrit dans celle du Burkina Faso et participe à la mise en œuvre du PNDES dont la vision à l'horizon 2020 est « le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables ».

Le PNDES se focalise donc sur les priorités de croissance économique et les aspirations à une meilleure qualité de vie de la population. C'est ainsi que trois axes stratégiques ont été définis pour l'action. Il s'agit de :

L'axe 1 « *réformer les institutions et moderniser l'administration* » se focalise sur le renforcement de la bonne gouvernance politique et administrative, de la bonne gouvernance économique et du renforcement de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale

L'axe 2 « *développer le capital humain* » met l'accent sur la promotion de la santé des populations et l'accélération de la transition démographique, l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie, la promotion de la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie, l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes et l'amélioration du cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.

L'axe 3 « *dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois* » qui porte sur le: développement durablement du secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, du secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents, du commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents, des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie et l' inversement de la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales.

Tableau 47: Cohérence avec le PNDES

Axes du PCD	Axes du PNDES	ODD
Axe 1 :Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne	Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration	ODD 16 : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
OS 1.1 : Renforcer la capacité des élus locaux à l'entreprise de développement	OS 1.1 : Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative OS 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale	
OS 1.2 : Accroître la mobilisation des ressources internes et externes	OS 1.2 : Promouvoir la bonne gouvernance économique	
Axe 2 : Consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale	Axe 2 : développer le capital humain	ODD 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ODD 5 : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD 6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
OS 2.1 : Accroître l'offre éducative et améliorer la qualité de l'éducation et de l'enseignement.	OS 2.2 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie	
OS 2.2 : Promouvoir la santé et la protection sociale.	OS 2.1 : Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique	
OS 2.3 : Promouvoir l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement	OS 2.5 : Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité	
OS 2.4 : Promouvoir la femme et le genre dans le développement	OS 2.4 : Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes	
OS 2.5 : Promouvoir les sports et les loisirs dans la commune.		
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale	Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	ODD 8 : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et

Axes du PCD	Axes du PNDES	ODD
OS 3.1 : Développer durablement le secteur agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique	OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable	durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD 2 : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD 13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD 15 : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
OS 3.2 : Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL).	OS 3.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents	
OS 3.3 : Assurer une gestion durable des ressources naturelles	OS 3.5 : Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales	
Axe 4 : Développement des secteurs de soutien à la production	Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	
OS 4.1 : Promouvoir les infrastructures marchandes	OS 3.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents	
OS 4.2 : Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière	OS 3.2 : Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents	
OS 4.3 : Renforcer le réseau des pistes rurales.	OS 3.4 : Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie	

Au regard des grands axes définis par la commune, on peut dire qu'il y a une cohérence avec ceux définis dans le cadre du PNDES. La présente planification des actions de développement consigne l'ensemble des actions dont la mise en œuvre contribuera à l'atteinte des objectifs spécifiques et à la réalisation de la vision de développement de la commune et de façon générale, à l'atteinte des objectifs du PNDES.

Le cadre logique permet de construire, de façon logique, le résumé narratif des objectifs spécifiques, des résultats, des Indicateurs Objectivement Vérifiable (IOV) et des sources de vérification (annexe 1).

VI. PROGRAMMATION DES ACTIONS PRIORITAIRES

6.1. Programmation physique

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne	OS : 1.1 : Renforcer les capacités des élus locaux à l'entreprise du développement local	Formation des acteurs locaux (CVD-CM)	unité	2	1	0	1	0	0	Douroula
		Formation des conseillers municipaux	unité	2	0	1	0	1	0	Douroula
		Organisation d'une journée de redéveloppement	unité	5	1	1	1	1	1	Douroula
		Tenue des cadres de concertation	unité	6	2	1	1	1	1	Douroula
		Mettre en place un plan de communication	unité	1	0	1	0	0	0	Douroula
		Fonctionnement de la cellule de suivi-évaluation	unité	5	1	1	1	1	1	Douroula

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
	OS : 1.2 : Accroître la mobilisation des ressources internes	Organiser des séances de sensibilisation sur le civisme fiscal	nombre	2	1	0	0	1	0	Douroula
		Mettre en place une base de données sur les contribuables	nombre	1	0	1	0	0	0	Douroula
Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	OS 2.1 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation de l'enseignement et de la formation	Construire des salles de classes	nombre	5	3	2	0	0	0	Sa, Kirikongo et Tora
		Normalisation des écoles	nombre	5	0	0	0	3	2	Kankono et Kérébé
		Achèvement de salles de classe	nombre	3	0	3	0	0	0	Souma
		Acquérir des tables-bancs	nombre	340	100	60	60	60	60	Commune

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Acquérir des mobiliers scolaires	nombre	10	2	2	2	2	2	Commune
		Réhabilitation d'infrastructures scolaires	nombre	5	1	1	1	1	1	Commune
		Construction de latrines scolaires	nombre	6	2	1	1	1	1	Tora, Kossiri, Kérébé, Souma, Kankono et Bladi
		Réalisation de forages scolaires	nombre	4	0	1	1	1	1	Sa, Tora, Douroula A et Kankono
		Construction de salles de classe au CEG	nombre	1			1	0	0	Bladi
		Construction de salles de classes au Lycée	nombre	3	0	0	0	3	0	Douroula
	OS 2.2 : Promouvoir la santé et la	Réalisation de forages au CSPS	nombre	1	0	1	0	0	0	Toroba

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation	
	promotion sociale	Construction de logements	nombre	1	0	0	1	0	0	Douroula	
		Equipement de salle d'hospitalisation en lits	nombre	8	0	4	0	4	0	Bladi	
		Electrification solaire (CSPS)	unité	2	0	1	0	1	0	Douroula et Bladi	
	OS 2.3 : Promouvoir l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement	Réaliser des forages positifs	nombre	12	2	2	2	3	3	Bladi, Souma (Badala), Kassakongo, Koussiri, Toroba, Noraotenga et Sa	
		Réhabiliter des forages	nombre	4	1	1	1	1	0	Tora, Douroula, Kirikongo et Bladi	
		Construire des latrines familiales	nombre	100	20	20	20	20	20	Commune	
Construction des latrines publiques		nombre	4	0	2	0	2	0	Douroula		

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Confection de bacs à ordures	nombre	15	3	3	3	3	3	Douroula
		Création d'une décharge publique	nombre	1	0	0	0	1	0	Douroula
		Formation des AUE et artisans réparateurs	nombre	1	0	0	0	1	0	Commune
		Organiser des séances de sensibilisation (hygiène et assainissement)	nombre	2	0	0	1	0	1	Commune
	OS 2.4 : Promouvoir la femme et le genre dans le développement	Appui aux activités génératrices de revenus des femmes (AGR)	unité	2	0	1	0	1	0	Commune

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Renforcement des capacités des associations des femmes et des jeunes	unité	3	1	0	1	0	1	Commune
	OS 2.5 : Promouvoir les sports et les loisirs	Aménagement d'un terrain communal	unité	1	0	0	1	0	0	Douroula
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale	OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral faunique et halieutique	Aménagement de bas-fonds rizicoles	ha	120	80	0	20	0	20	Sa, Koussiri, Douroula, Tora et Kankono
		Faire une étude de réalisation de bas-fonds maraîchers	unité	1	0	0	1	0	0	Koussiri, Kirikongo, Noraotenga, Kérébé et Souma

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Aménagement de bas-fonds maraîchers	ha	10	0	0	0	1	0	Koussiri, Kirikongo, Noraotenga, Kérébé et Souma
		Réalisations de compostage en tas	nombre	60	12	12	12	12	12	Commune
		Réalisation de cordons pierreux/SAE	ha	60	12	12	12	12	12	Commune
		Construction de magasins	nombre	2	1	0	0	0	1	Douroula
		Construction de magasins de warrantage	nombre	3	0	1	1	1	0	Kérébé, Kirikongo et Douroula
		Construction de parc de vaccination	nombre	2	0	1	0	0	1	Kankono et Toroba

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Formation en production de semences et utilisation de pesticide et agriculture bio	nombre	10	2	2	2	2	2	Commune
		Réalisation de fenil	nombre	2	1	0	0	1	0	Noraotenga et Toroba
		Aménagement d'un couloir d'accès	km	7	0	0	0	0	7	Kérébé
		Aménagement d'une aire de pâture	unité	1	1	0	0	0	0	Kérébé
		Forages/puits pastoraux	nombre	1	0	0	0	1	0	Toroba
		Formation en technique de fauche et conservation du fourrage	nombre	10	2	2	2	2	2	Commune

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Formation en technique d'élevage (embouche)	nombre	2	1	0	1	0	0	Commune
		Organisation d'un voyage d'étude (agriculture-élevage-environnement)	unité	1	0	0	1	0	0	Commune
	OS 3.2: Valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Formation sur les techniques de collecte et de transformation des PFNL		5	1	1	1	1	1	Commune
		Appui à la surveillance et protection des forêts classées		5	1	1	1	1	1	Toroba et Sa

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
	OS 3.3 : Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Reboisement		65000	13000	13000	13000	13000	13000	Commune
		Protection des berges		25000	5000	5000	5000	5000	5000	Kérébé, Koussiri, Kankono, Souma, Sa et Douroula
		Création de forêt villageoise		1	0	0	0	0	1	Kérébé
		Confection de foyers améliorés	nombre	150	1	1	1	1	1	Commune
		Ouverture de piste dans la forêt de Sa	km	50						Sa
		Délimitation des forêts villageoises	nombre	2			1		1	Commune
		Ouverture de pare-feu dans les forêts	km	50			50			Commune
		Acquisition de bio-gaz	nombre	4	0	1	1	1	1	Commune

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Réalisation de zaï forestier dans les forêts classées	nombre	10000			5000			Toroba et Sa
		Formation des CGF et GGF (en gestion des feux, RNA, haie vive et défriche contrôlée)	nombre	3	1	0	1	1	0	Commune
Axe 4: Développement des secteurs de soutien à la production	OS 4.1 : Promouvoir les infrastructures marchandes	Construction d'une aire d'abattage	nombre	1	0	0	0	1	0	Douroula
		Construction d'un hall central, de hangars et boutiques	unité	1	0	0	0	0	1	Douroula
		Construction de hangar	nombre	4	0	1	1	1	1	Bladi

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Construction de boutiques de rues	nombre	25	10	10	5	0	0	Bladi et Douroula
	OS 4.2 : Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière	Construction d'une boutique d'objets d'arts	nombre	1	0	0	0	1	0	Douroula
		Construction d'une latrine du Musée	nombre	1	0	1	0	0	0	Douroula
		Acquisition d'équipement d'exposition	unité	1	0	1	0	0	0	Douroula
		Formation et équipement des artisans	nombre	2	0	1	0	1	0	Douroula
		Construction d'atelier de tissage	nombre	1	0	0	1	0	0	Douroula

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	2019	2020	2021	2022	2023	Localisation
		Renforcement et équipement de l'auberge communal	unité	1	0	1	0	0	0	Douroula
		Collecte et documentation d'objet pour le Musée	unité	5	1	1	1	1	1	Douroula
		Soutien à l'organisation du festival Art et Culture Marka	unité	3	1	0	1	0	1	Bladi
	OS 4.3 : Renforcer le réseau des pistes rurales	Aménagement de pistes rurales	km	20	0	5	5	5	5	Douroula-Kérébé-Tora (20 km) Kankono-Bladi (6 km) Sa-Douroula (5 km)

6.2. Programmation financière

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne	OS : 1.1 : Renforcer les capacités des élus locaux à l'entreprise du développement local	Formation des acteurs locaux (CVD-CM)	unité	2	1070	1070	0	1070	0	0	2140	PACT et OCADES/PRCC	
		Formation des conseillers municipaux	unité	2	1200	0	1200	0	1200	0	2400	PACT et OCADES/PRCC	
		Organisation d'une journée de redétabilité	unité	5	1000	1000	1000	1000	1000	1000	5000	PACT et OCADES/PRCC	
		Tenue des cadres de concertation	unité	6	1100	2200	1100	1100	1100	1100	6600	PACT et OCADES/PRCC	
		Mettre en place un plan de communication	unité	1	500	0	500	0	0	0	500	PACT	
		Fonctionnement de la cellule de suivi-évaluation	unité	5	100	100	100	100	100	100	500	PACT	
	Sous-Total OS 1.1						4370	3900	3270	3400	2200	17140	
	OS : 1.2 : Accroître la mobilisation des ressources internes	Organiser des séances de sensibilisation sur le civisme fiscal	nombre	2	75	75	0	0	75	0	150	COMMUNE	

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
		Mettre en place une base de données sur les contribuables	nombre	1	75	0	75	0	0	0	75	COMMUNE	
Sous-Total OS 1.2						75	75	0	75	0	225		
Sous-Total Axe 1						4 445	3 975	3 270	3 475	2 200	17 365		
Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	OS 2.1 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation de l'enseignement et de la formation	Construire des salles de classes	nombre	5	6000	18 000	12000	0	0	0	30000	FPDCT, RESSOURCES TRANSFEREES	
		Normalisation des écoles	nombre	5	6000	0	0	0	12000	18 000	30000	COMMUNE, FPDCTet RESSOURCES TRANSFEREES	
		Achèvement de salles de classe	nombre	3	2000	0	6000	0	0	0	6000	Commune	
		Acquérir des tables-bancs	nombre	340	40	4000	2400	2400	2400	2400	2400	13600	COMMUNE et RESSOURCES TRANSFEREES
		Acquérir des mobiliers scolaires	nombre	10	250	500	500	500	500	500	500	2500	COMMUNE et RESSOURCES TRANSFEREES
		Réhabilitation d'infrastructures scolaires	nombre	5	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	15000	COMMUNE et RESSOURCES TRANSFEREES
		Construction de latrines scolaires	nombre	6	3000	6000	3000	3000	3000	3000	3000	18000	OCADES/PRCC, MEA et COOPERATION

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
		Réalisation de forages scolaires	nombre	4	7000	0	7000	7000	7000	7000	28000	MEA, COMMUNE, RESSOURCES TRANSFEREES, COOPERATION	
		Construction de salles de classe au CEG	nombre	1	6000	0	0	6000	0	0	6000	COMMUNE, RESSOURCES TRANSFEREES, COOPERATION	
		Construction de salles de classes au Lycée	nombre	3	7000	0	0	0	21000	0	21000	COMMUNE, RESSOURCES TRANSFEREES, COOPERATION	
	Sous-Total OS 2.1						31 500	33 900	21 900	48 900	33 900	170100	
	OS 2.2 : Promouvoir la santé et la promotion sociale	Réalisation de forages au CSPS	nombre	1	7000	0	7000	0	0	0	0	7000	RESSOURCES TRANSFEREES
		Construction de logements	nombre	1	8000	0	0	8000	0	0	0	8000	RESSOURCES TRANSFEREES
		Equipement de salle d'hospitalisation en lits	nombre	8	50	0	200	0	200	0	0	400	COMMUNE
		Electrification solaire (CSPS)	unité	2	3000	0	3000	0	3000	0	0	6000	COMMUNE
	Sous-Total OS 2.2						0	10200	8000	3200	0	21400	
	OS 2.3 : Promouvoir l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement	Réaliser des forages positifs	nombre	12	7000	14000	14000	14000	21000	21000	21000	84000	MEA, COOPERATION et COMMUNE
		Réhabiliter des forages	nombre	4	2000	2000	2000	2000	2000	2000	0	8000	COOPERATION et COMMUNE, OCADES/PRCC

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
		Construire des latrines familiales	nombre	100	75	1500	1500	1500	1500	1500	7500	OCADES/PRCC, COOPERATION	
		Construction des latrines publiques	nombre	4	5000	0	10000	0	10000	0	20000	COOPERATION, COMMUNE	
		Confection de bacs à ordures	nombre	15	200	600	600	600	600	600	3000	COOPERATION, COMMUNE	
		Création d'une décharge publique	nombre	1	200	0	0	0	200	0	200	COOPERATION, COMMUNE	
		Formation des AUE et artisans réparateurs	nombre	1	1200	0	0	0	1200	0	1200	OCADES/PRCC, COMMUNE	
		Organiser des séances de sensibilisation (hygiène et assainissement)	nombre	2	100	0	0	100	0	100	200	OCADES/PRCC, COMMUNE	
		Sous-Total OS 2.3					18100	28100	18200	36500	23200	124100	
	OS 2.4 : Promouvoir la femme et le genre dans le développement	Appui aux activités génératrices de revenus des femmes (AGR)	unité	2	5000	0	5000	0	5000	0	10000	COOPERATION, COMMUNE et OCADES/PRCC	

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires
		Renforcement des capacités des associations des femmes et des jeunes	unité	3	1500	1500	0	1500	0	1500	4500	OCADES/PRCC et COMMUNE
Sous-Total OS 2.4						1500	5000	1500	5000	1500	14500	
	OS 2.5 : Promouvoir les sports et les loisirs	Aménagement d'un terrain communal	unité	1	200	0	0	200	0	0	200	COMMUNE
Sous-Total OS 2.5						0	0	200	0	0	200	
Sous-Total Axe 2						51 100	77 200	49 800	93 600	58 600	330300	
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale	OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral faunique et halieutique	Aménagement de bas-fonds rizicoles	ha	120	1000	80000	0	20000	0	20000	120000	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH)
		Faire une étude de réalisation de bas-fonds maraîchers	unité	1	9000	0	0	9000	0	0	9000	PADEL, MAAH
		Aménagement de bas-fonds maraîchers	ha	10	1500	0	0	0	15000	0	15000	PADEL, MAAH
		Réalisations de compostage en tas	nombre	60	150	1800	1800	1800	1800	1800	1800	9000

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires
		Réalisation de cordons pierreux/SAE	ha	60	250	3000	3000	3000	3000	3000	15000	OCADES/PRCC, COOPERATION, EBA/FEM
		Construction de magasins	nombre	2	10000	10000	0	0	0	10000	20000	COOPERATION
		Construction de magasins de warrantage	nombre	3	10000	0	10000	10000	10000	0	30000	COOPERATION, PIF
		Construction de parc de vaccination	nombre	2	6000	0	6000	0	0	6000	12000	MRA
		Formation en production de semences et utilisation de pesticide et agriculture bio	nombre	10	1500	3000	3000	3000	3000	3000	15000	EBA/FEM, OCADES/PRCC
		Réalisation de fenil	nombre	2	10000	10000	0	0	10000	0	20000	PIF
		Aménagement d'un couloir d'accès	km	7	75	0	0	0	0	525	525	PIF
		Aménagement d'une aire de pâture	unité	1	14500	14500	0	0	0	0	14500	PDIC
		Forages/puits pastoraux	nombre	1	6000	0	0	0	6000	0	6000	PIF

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
		Formation en technique de fauche et conservation du fourrage	nombre	10	2000	4000	4000	4000	4000	4000	20000	EBA/FEM, OCADES/PRCC, COOPERATION et PIF	
		Formation en technique d'élevage (embouche)	nombre	2	1200	1200	0	1200	0	0	2400	PIF	
		Organisation d'un voyage d'étude (agriculture-élevage-environnement)	unité	1	5000	0	0	5000	0	0	5000	OCADES/PRCC et COOPERATION	
	Sous-Total OS 3.1						127500	27800	57000	52800	48325	313425	
	OS 3.2: Valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Formation sur les techniques de collecte et de transformation des PFNL	nombre	5	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	25000	EBA/FEM, OCADES/PRCC
		Appui à la surveillance et protection des forêts classées	unité	5	120	120	120	120	120	120	120	600	EBA/FEM, PIF et COMMUNE
	Sous-Total OS 3.2						5120	5120	5120	5120	5120	25600	
		Reboisement	nombre	65000	0,2	3000	3000	3000	3000	3000	3000	13000	

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires	
	OS 3.3 : Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Protection des berges	nombre	25000	0,2	1000	1000	1000	1000	1000	5000	OCADES/PRCC, PIF, EBA/FEM	
		Création de forêt villageoise	nombre	1	200	0	0	0	0	200	200	PIF	
		Confection de foyers améliorés	nombre	150	5	150	150	150	150	150	150	750	OCADES/PRCC
		Ouverture de piste dans la forêt de Sa	km	50	35	0	0	0	0	0	0	1750	EBA/FEM et PIF
		Délimitation des forêts villageoises	nombre	2	200			200		200	200	400	OCADES/PRCC, PIF
		Ouverture de pare-feu dans les forêts	km	50	15	0	0	750	0	0	0	750	EBA/FEM, PIF
		Acquisition de bio-gaz	nombre	4	450	0	450	450	450	450	450	1800	PIF
		Réalisation de zaï forestier dans les forêts classées	nombre	10000	0,5	0	0	0	0	0	0	5000	EBA/FEM
		Formation des CGF et GGF (en gestion des feux, RNA, haie vive et défriche contrôlée)	nombre	3	200	200	0	200	200	200	0	600	OCADES/PRCC, PIF, EBA/FEM

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires
	Sous-Total OS 3.3					4350	4600	5750	4800	5000	29250	
	Sous-Total Axe3					136970	37520	67870	62720	58445	368275	
Axe 4: Développement des secteurs de soutien à la production	OS 4.1 : Promouvoir les infrastructures marchandes	Construction d'une aire d'abattage	nombre	1	10000	0	0	0	10000	0	10000	PRAPS/BF
		Construction d'un hall central, de hangars et boutiques	unité	1	55000	0	0	0	0	55000	55000	PADEL
		Construction de hangar	nombre	4	5 000	0	5 000	5 000	5 000	5 000	20000	PADEL
		Construction de boutiques de rues	nombre	25	1600	16000	16000	8000	0	0	40000	PADEL
	Sous-Total OS 4.1					16000	21000	13000	15000	60000	125000	
	OS 4.2 : Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière	Construction d'une boutique d'objets d'arts	nombre	1	7000	0	0	0	7000	0	7000	COOPERATION
		Construction d'une latrine du Musée	nombre	1	2000	0	2000	0	0	0	2000	COOPERATION
		Acquisition d'équipement d'exposition	unité	1	1500	0	1500	0	0	0	1500	COOPERATION et Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
		Formation et équipement des artisans	nombre	2	1500	0	1500	0	1500	0	3000	COOPERATION

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	2019	2020	2021	2022	2023	Coût total (X1000)	Partenaires
		Construction d'atelier de tissage	nombre	1	3000	0	0	3000	0	0	3000	COOPERATION
		Renforcement et équipement de l'auberge communal	unité	1	25 000	0	25 000	0	0	0	25000	COOPERATION et PADEL
		Collecte et documentation d'objet pour le Musée	unité	5	100	100	100	100	100	100	500	COOPERATION et MCAT
		Soutien à l'organisation du festival Art et Culture Marka	unité	3	200	200	0	200	0	200	600	COMMUNE et Coopération
Sous-Total OS 4.2						300	30100	3300	8600	300	42600	
	OS 4.3 : Renforcer le réseau des pistes rurales	Aménagement de pistes rurales	km	20	1000	0	5000	5000	5000	5000	20000	Ministère des Infrastructures
Sous-Total OS 4.3						0	5000	5000	5000	5000	20000	
Sous-Total Axe 4						16300	56100	21300	28600	65300	187600	
TOTAL GENERAL						208 815	174 795	142 240	188 395	184 545	903 540	

Tableau 48 : Répartition de l'enveloppe du plan par axe

AXES	Coûts annuels (X1000)					Coût total (X1000)	Pourcentage coût total
	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne	4445	3975	3270	3475	2200	17365	1,92%
Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	51100	77200	49800	93600	58600	330300	36,56%
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale	136970	37520	67870	62720	58445	368275	40,76%
Axe 4: Développement des secteurs de soutien à la production	16300	56100	21300	28600	65300	187600	20,76%
TOTAL DES AXES	208815	174795	142240	188395	184545	903540	100,00%

La situation donnée dans le tableau 48 ci-dessus reflète les résultats du diagnostic, qui font ressortir l'importance des actions prioritaires du domaine agro-sylvo-pastoral retenues par les populations à la base.

En outre, le montant du budget de l'an 1 (2019) du PCD s'explique par le report de la mise en œuvre des activités dont les financements ont été acquis en 2018. Ensuite, le montant total du budget nous paraît réaliste, au regard de la part importante des partenaires traditionnels et l'annonce de nouveaux partenaires pour les années de mise en œuvre du PCD. En fin, la part contributive de la commune qui est de **cent quatre-vingt millions sept cent huit mille (180 708 000) F CFA**, soit 20% du budget total, semble réaliste compte tenu des actions envisagées.

6.3. Programmation de la première année

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	Coût total 2019 (X1000)	
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne	OS : 1.1 : Renforcer les capacités des élus locaux à l'entreprise du développement local	Formation des acteurs locaux (CVD-CM)	unité	2	1070	1070	
		Organisation d'une journée de redevabilité	unité	5	1000	1000	
		Tenue des cadres de concertation	unité	6	1100	2200	
		Fonctionnement de la cellule de suivi-évaluation	unité	5	100	100	
	Sous-Total OS 1.1						4370
	OS : 1.2 : Accroître la mobilisation des ressources internes	Organiser des séances de sensibilisation sur le civisme fiscal	nombre	2	75	75	
	Sous-Total OS 1.2						75
Sous-Total Axe 1						4 445	
Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	OS 2.1 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation de l'enseignement et de la formation	Construire des salles de classes	nombre	5	6000	18 000	
		Acquérir des tables-bancs	nombre	340	40	4000	
		Acquérir des mobiliers scolaires	nombre	10	250	500	
		Réhabilitation d'infrastructures scolaires	nombre	5	3000	3000	
		Construction de latrines scolaires	nombre	6	3000	6000	
	Sous-Total OS 2.1						31 500
	OS 2.3 : Promouvoir l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement	Réaliser des forages positifs	nombre	12	7000	14000	
		Réhabiliter des forages	nombre	4	2000	2000	
Construire des latrines familiales		nombre	100	75	1500		

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	Coût total 2019 (X1000)
		Confection de bacs à ordures	nombre	15	200	600
Sous-Total OS 2.3						18100
	OS 2.4 : Promouvoir la femme et le genre dans le développement	Renforcement des capacités des associations des femmes et des jeunes	unité	3	1500	1500
Sous-Total OS 2.4						1500
Sous-Total Axe 2						51 100
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo-pastorale	OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral faunique et halieutique	Aménagement de bas-fonds rizicoles	ha	120	1000	80000
		Réalisations de compostage en tas	nombre	60	150	1800
		Réalisation de cordons pierreux/SAE	ha	60	250	3000
		Construction de magasins	nombre	2	10000	10000
		Formation en production de semences et utilisation de pesticide et agriculture bio	nombre	10	1500	3000
		Réalisation de fenil	nombre	2	10000	10000
		Aménagement d'une aire de pâture	unité	1	14500	14500
		Formation en technique de fauche et conservation du fourrage	nombre	10	2000	4000
		Formation en technique d'élevage (embouche)	nombre	2	1200	1200
Sous-Total OS 3.1						127500

Axes	Objectifs	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (X1000)	Coût total 2019 (X1000)
	OS 3.2: Valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Formation sur les techniques de collecte et de transformation des PFNL	nombre	5	5000	5000
		Appui à la surveillance et protection des forêts classées	unité	5	120	120
	Sous-Total OS 3.2					5120
	OS 3.3 : Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Reboisement	nombre	65000	0,2	3000
		Protection des berges	nombre	25000	0,2	1000
		Confection de foyers améliorés	nombre	150	5	150
		Formation des CGF et GGF (en gestion des feux, RNA, haie vive et défriche contrôlée)	nombre	3	200	200
	Sous-Total OS 3.3					4350
	Sous-Total Axe3					136970
	Axe 4: Développement des secteurs de soutien à la production	OS 4.1 : Promouvoir les infrastructures marchandes	Construction de boutiques de rues	nombre	25	1600
Sous-Total OS 4.1					16000	
OS 4.2 : Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière		Collecte et documentation d'objet pour le Musée	unité	5	100	100
		Soutien à l'organisation du festival Art et Culture Marka	unité	3	200	200
Sous-Total OS 4.2					300	
Sous-Total Axe 4					16300	
TOTAL GENERAL					208 815	

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PCD

7.1. Mobilisation des acteurs

La mise en œuvre du PCD répond au même principe qui a guidé son processus de révision, c'est-à-dire l'implication réelle de tous les acteurs bénéficiaires (municipalité et populations). La stratégie initiée s'organise autour des deux (02) grandes phases :

Phase organisationnelle : elle porte sur des actions de marketing social, l'identification des acteurs et des porteurs de projets, la définition de leurs rôles et la formation des porteurs de projets sur les techniques de conduite et de gestion de projets ;

La diffusion du PCD

Phase opérationnelle : elle concerne spécifiquement la réalisation des projets du plan. Du point de vue de la stratégie opérationnelle, elle repose sur le principe de responsabilisation des acteurs locaux à se prendre en charge. Ainsi la mise en œuvre du présent plan s'opérera schématiquement dans la chronologie suivante.

- renforcement des capacités institutionnelles locales ;
- suivi de la mise en place d'équipements marchands générateurs de ressources financières conséquentes permettant l'accroissement de la capacité d'autofinancement communale ;
- et enfin réalisation des projets sociaux.

7.1.1. Implication de tous les acteurs au développement de la commune

Une sensibilisation et une large information-communication sont nécessaires pour une meilleure appropriation du processus, par les communautés villageoises et par tous les autres intervenants (services techniques, ONG, Projets, partenaires financiers et techniques, associations etc.). Des messages seront diffusés en français mais aussi en langue locale. Pour ce faire, le conseil municipal doit décider du canal de communication et du contenu des messages les mieux adaptés à la situation socio-ethnique et religieuse de la Commune. Par ailleurs, les CVD seront mis à contribution pour une explication du processus à la base en vue de sa compréhension. Des sorties périodiques du Conseil Municipal pour expliquer le contenu du PCD avant sa mise en œuvre effective est nécessaire.

Dans le cadre de la diffusion du plan, des copies du document doivent être transmises aux différentes parties prenantes, les partenaires potentiels qu'ils en prennent connaissance et envisagent des appuis. De même, il est impérieux d'encourager les ressortissants de la Commune vivant dans d'autres villes ou hors du pays à contribuer à la réalisation du PCD.

7.1.2 Acteurs et leurs rôles

Les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCD sont les suivants :

✓ Populations

Les populations qui ont contribué activement à l'élaboration du PCD doivent s'impliquer dans sa mise en œuvre à travers, les contributions tant physiques que financières pour la réalisation des microprojets retenus. De même, il est attendu d'elles une grande disponibilité pour l'acquittement des impôts et taxes dus à la Commune afin d'augmenter ses capacités d'actions pour le bien être de toutes les couches sociales de la Commune.

✓ Les Conseils Villageois de Développement (CVD)

Les Conseils Villageois de Développement (CVD) sont des structures de coordination du développement au niveau des villages. A cet effet, ils doivent superviser, suivre et évaluer les actions qui seront entreprises dans le cadre du présent PCD dans leur ressort territorial. De même, les actions de sensibilisations, de formation/information et de mobilisation sociale des populations à la base doivent être entreprises et réalisées par ces structures relais du Conseil Municipal.

✓ Conseil municipal

Le Conseil Municipal est le principal acteur de la mise en œuvre du PCD. Il a en charge d'impulser la dynamique de concertation à travers la mise en place et l'animation du cadre de concertation technique communal, la mobilisation sociale de concert avec les CVD, le choix des prestataires de services, le lobbying et le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers et le suivi évaluation des actions du PCD. La pratique d'une bonne gouvernance et une gestion transparente, sont des éléments mobilisateurs et fédérateurs des différents acteurs.

✓ Services techniques

Les services techniques qui ont participé activement à l'identification et à l'analyse de la faisabilité des actions, appuieront et conseilleront les populations, contrôleront la mise en œuvre (sur le plan technique) des actions et assureront les formations et les sensibilisations des producteurs. Par ailleurs, Ils doivent accompagner les communautés à élaborer les microprojets dans leur domaine d'activités respectif.

✓ **Prestataires de services**

Les prestataires de services apportent leur expertise locale ou extérieure sur la base de la demande et de la concurrence et appuient la Commune dans la réalisation des actions de développement identifiées.

✓ **Autorités coutumières et religieuses**

Les autorités coutumières et religieuses restent incontournables dans la résolution des questions locales liées à la gestion des ressources naturelles notamment le foncier et participent à la mobilisation des populations. De même, elles constituent des structures consultatives en matière sociale et culturelle.

✓ **Société civile, projets et programmes**

La société civile regroupe les associations, les groupements de producteurs, les ONG, projets et programmes etc. Les associations et les groupements de producteurs sont des structures relais dans l'appui conseil et la formation des populations dans leurs activités socioprofessionnelles. Quant aux ONG, projets et programmes, ils auront pour rôle l'accompagnement technique et financier de la Commune dans la mise en œuvre du PCD à travers des actions d'appui-conseil, de formation, de réalisation d'infrastructures et divers appuis financiers.

✓ **L'Etat**

Le transfert des compétences et des ressources.

7.1.3 Formations des acteurs

La formation des porteurs de projets, des CVD, des conseillers municipaux et des OSC, sur les techniques de conduite de projets, vise à développer et à renforcer leur capacité opérationnelle.

7.1.4 Communication et négociation

L'étape de communication et de la négociation est un des maillons les plus importants dans la démarche proposée. L'excellente maîtrise de cette étape, par la municipalité est un gage de l'engagement des partenaires au développement dans le processus de mise en œuvre du PCD.

Il est préconisé la tenue d'une table ronde des partenaires au développement autour du PCD. Ce premier contact direct avec les partenaires au développement devra être porté par le Maire et la commission économie et finance du conseil municipal, dans le but :

- d'informer les partenaires sur le contenu du PCD ;
- de négocier une pleine participation des partenaires au développement en appui à l'effort local afin d'apporter l'appui financier nécessaire à la réalisation du PCD ;
- de persuader chacun des partenaires à se positionner par volet d'activités selon ses axes d'interventions prioritaires habituels, en matière de financement de projets de développement ;
- d'asseoir les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limiteront pas à la seule rencontre de la table ronde. Elles devront être permanentes et être manifestes au niveau du conseil municipal. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accords de partenariat.

7.2. Mobilisations des ressources financières (extérieures et intérieures)

L'élaboration, la mise en œuvre et la gestion d'un plan de développement nécessitent des ressources importantes qu'il faut identifier et mobiliser.

Lors de la présente étape, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières. Nous distinguons deux (02) types de ressources :

- ✓ **les ressources endogènes** : ce sont les contributions locales ;
- ✓ **les ressources exogènes** : il s'agit essentiellement de l'apport financier complémentaire mobilisé par les partenaires au développement. Ces contributions peuvent prendre également la forme d'un appui technique et/ou en équipements.

Dans sa stratégie de recherche de financement, la collectivité territoriale devrait préconiser d'explorer toutes les possibilités et opportunités relatives à la mobilisation des ressources.

La mobilisation des ressources est donc un exercice indispensable qui consiste à :

- identifier les sources de financement potentielles ;
- évaluer le volume des contributions éventuelles des sources de financement identifiées ;
- amener les autorités et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets ;
- élaborer une stratégie de communication.

VIII. MÉCANISMES DE SUIVI/ÉVALUATION

8.1. Cadre de référence

Le cadre de référence du suivi - évaluation permet de définir les principaux indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs, des résultats et des projets issus du PCD. Deux (02) grands groupes d'indicateurs peuvent être retenus (à titre d'exemples) :

- ✓ **Indicateurs de réalisation ou de performance** :

Le taux de réalisation physique par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du rapport entre les projets réalisés et les prévisions par domaine d'activités ;

Le taux de réalisation financière par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du rapport entre les montants des projets réalisés et les montants prévisionnels par domaine d'activités ;

- ✓ **Indicateurs d'effets ou d'impact**

Portant sur les grands domaines dans lesquels des changements pourront être observés :

- l'amélioration des conditions environnementales : il s'agira de mesurer le niveau de changement opéré en matière environnementale en comparant la situation de départ par rapport à la situation d'arrivée une fois les actions prévisionnelles (en assainissement, en hygiène, en renforcement et préservation du couvert végétal, etc.) exécutées ;
- l'accès aux équipements socio – collectifs : il s'agira de mesurer l'amélioration du taux d'accessibilité par équipements socio – collectifs en fonction de la situation de départ ;
- la satisfaction des populations quant à l'amélioration du service urbain : la réalisation d'un sondage de satisfaction peut permettre de cerner cet indicateur ;
- l'accroissement des ressources financières locales : il s'agira à ce niveau de mesurer en particulier l'accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune (capacité d'investissement) sur la base de l'analyse des documents budgétaires (prévisions et réalisations) ;
- etc.

8.2. Mécanisme de suivi et évaluation suggérée

La démarche préconisée pour le suivi - évaluation du PCD s'oriente en priorité sur la participation du conseil municipal et des communautés à la base. Ces derniers seront outillés à l'usage des éléments du cadre de référence. Les actions participatives de suivi - évaluation s'exécuteront à un triple niveau selon une périodicité bien définie :

Pour les projets d'envergure village : le processus de suivi - évaluation sera assuré par les comités de projet au sein des CVD. Un rapport trimestriel sanctionnera cette opération ;

Pour les projets d'envergure communale : l'activité de suivi - évaluation sera de la responsabilité de la commission économie et finance du conseil municipal qui s'assurera de produire à la fin de chaque trimestre un rapport bilan des actions programmées ;

Pour l'ensemble des projets du PCD participatif : il est préconisé la dynamisation de la cellule communale chargée de suivi évaluation et plus élargie aux services techniques. Cette cellule travaillera sur la base des rapports trimestriels de la commission affaires économiques et financières. Il fournira ainsi des rapports bilans annuels de l'exécution du PCD au conseil municipal. Ce comité aura également la responsabilité :

- ✓ de réaliser **un bilan à mi-parcours du plan après deux (02) ans d'exécution** afin d'en tirer des leçons pour mieux réorienter son contenu ;
- ✓ de faire **un bilan final du plan à échéance** afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour mieux guider l'élaboration du prochain.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Plan Communal de Développement (PCD) a été élaboré sous l'égide du Conseil Municipal et sous la supervision de la Commission ad hoc mise en place par arrêté du Conseil Municipal.

Il a été conçu sur la base de l'analyse de la situation actuelle (enjeux, opportunités et défis) ainsi que des conditions de vie actuelle de la population et tirant leçons de l'expérience de la mise en œuvre du plan communal antérieur. Il se fixe pour vision *«Faire de Douroula une commune qui assure l'accès aux services sociaux de base de qualité et qui impulse un dynamisme aux secteurs porteurs de l'économie et de l'emploi tout en veillant à une gestion efficiente des ressources naturelles, et en s'appuyant sur une gouvernance locale maîtrisée, à l'horizon 2028»*.

Cette vision partagée par l'ensemble des acteurs, est en cohérence parfaite avec les documents de politique et de stratégie définis au plan national telle que le PNDES qui a pour objectif de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Cette ambition ne peut être atteinte que par la conduite d'actions concrètes et cohérentes, touchant le développement des secteurs de production, le renforcement des secteurs de soutien à la production, l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base, la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie et enfin le renforcement du savoir-faire de la gouvernance locale.

La révision du plan a suivi un processus participatif ayant impliqué l'ensemble des acteurs de développement de la commune.

Sa mise en œuvre implique l'engagement et la participation collectifs, le développement d'une stratégie de mobilisation des ressources financières, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation à même de capitaliser les données et tirer les enseignements pour l'amélioration de la mise en œuvre du plan et des plans futurs. Des projets spécifiques sont à élaborer afin de capter les financements de partenaires extérieurs.

D'un coût global de **neuf cent trois millions cinq cent quarante mille (903 540 000) F CFA**, pour les cinq prochaines années, le PCD se veut un guide pour l'action communale, un document d'orientation qui synthétise l'ensemble des actions prioritaires de développement de la commune. La part contributive de la commune est de **cent quatre-vingt millions sept cent huit mille (180 708 000) F CFA**.

La mise en œuvre du PCD requiert d'une part que le Conseil Municipal se l'approprie comme outil fondamental de développement de la commune et d'autre part, une forte mobilisation de la population bien sensibilisée au principe de cofinancement des actions en vue de faciliter la mobilisation de sa quote-part locale.

La contribution financière des partenaires de même que leur appui technique étant déterminante pour la réussite de la mise en œuvre diligente des actions du plan, l'organisation d'ateliers d'échanges et de plaidoyer auprès de tous les partenaires traditionnels et potentiels de la Commune est fortement recommandée.

BIBLIOGRAPHIE

Commune de Douroula, 2014 : *Plan communal de développement 2014-2018*. 71 p.

Commune de Douroula, 2018 : *Plan de Développement Institutionnel de la commune rurale de Douroula*. 78 p.

Programme national de Gestion des Terroirs, 2013 : *Guide méthodologique de planification*. Comment élaborer et mettre en œuvre un plan communal de développement (PCD)

Code général des collectivités territoriales (CGCT)

EBA/FEM : *Base de données cartographiques, 2015*

SP/CONED, 2012 : *Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement*, 44p

MATD et MEF, 2012 : *Fascicule pour la prise en compte des économies locales dans les guides méthodologiques de planification locale*

PDDC, 2012 : *Guide pratique pour la prise en compte du genre*

Conseil régional de la Boucle du Mouhoun, 2015 : *plan régional de développement de la boucle du Mouhoun 2015-2019*. 105p

Direction régionale de l'économie et de la planification (2014), *Données sur la population, le genre et les jeunes pour l'élaboration du Plan régional de développement de la Boucle du Mouhoun* », Dédougou, Burkina Faso

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau N° Cadre logique

Axes	Objectifs spécifiques	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèse ou risques
Axe1 : Renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne	OS : 1.1	Renforcer les capacités des élus locaux à l'entreprise de développement local.	Les capacités des élus locaux sont renforcées à l'entreprise du développement local.	Rapports d'activités de la Mairie et des PTF.	Implantation des élus locaux.
	OS : 1.2	Accroître la mobilisation des ressources internes et externes.	La mobilisation des ressources internes et externes est accrue.	Rapports d'activités de la Mairie et des services financiers.	Implication effective des contribuables.
Axe 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	OS : 2.1	Accroître l'offre éducative et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement.	L'offre éducative est accrue et la qualité est améliorée.	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques	Appui financier effectif des PTF
	OS : 2.2	Promouvoir la santé et la protection sociale.	L'accès aux services de santé de qualité pour tous est promu.	Rapport d'activités des CSPS et du District sanitaire.	Appui financier des PTF effectif.

	OS : 2.3	Promouvoir l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.	Nombre de ménages ayant accès à l'eau et à l'assainissement.	Rapports point focal Eau de la Mairie.	Appui des PTF effectif.
	OS : 2.4	Promouvoir la femme et le genre dans le développement.	Nombre de femmes, de jeunes bénéficiaires des actions mises en œuvre.	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques.	Appui financier effectif et implication des acteurs.
	OS : 2.5	Promouvoir les sports et les loisirs dans la commune.	Le niveau de la pratique des sports et les lieux des loisirs sont améliorés.	Rapports d'activités de la Mairie et des Services Techniques.	Appui financier effectif.
Axe 3 : Développement de la production agro-sylvo- pastorale	OS : 3.1	Développer durablement le secteur agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique.	Le niveau de production agricole, le niveau de production d'élevage, le niveau des ressources faunique et halieutique sont développés durablement.	Rapports des services techniques déconcentrés, Rapport de la Mairie et des PTF.	Aléas climatiques, Appui financier.
	OS : 3.2	Valoriser les produits forestiers	Les produits forestiers non	Rapports d'activités de la	Implication des acteurs locaux,

		non ligneux (PFNL).	ligneux sont valorisés.	Mairie et des PTF.	aléas climatiques.
	OS : 3.3	Assurer une gestion durable des ressources naturelles.	La gestion des ressources naturelles est assurée de façon durable.	Rapports d'activités de la Mairie et des Services Techniques.	Aléas climatiques, Appui financier.
Axe 4 : Développement des secteurs de soutien à la production	OS : 4.1	Promouvoir les infrastructures marchandes.	Nombre d'infrastructures réalisées au cours du plan.	Rapports d'activités de la Mairie et des PTF.	Appui effectif des PTF.
	OS : 4.2	Promouvoir l'industrie culturelle, touristique et hôtelière.	Nombre des sites touristique aménagés, nombre d'infrastructures hôtelières réalisées.	Rapports d'activités de la Mairie et des PTF.	Appui effectif des PTF.
	OS : 4.3	Renforcer le réseau des pistes rurales.	Nombres de km de pistes rurales aménagées.	Rapports d'activités de la Mairie et des Services Techniques.	Appui effectif de PTF.
Axes	Résultats des objectifs spécifiques	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèse ou risques
Axe 1	Résultat attendus 1	Les capacités des élus locaux à l'entreprise du	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élus locaux formés ; - Nombre de journées de 	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF,	Implication effective des acteurs.

		développement local sont renforcées.	redevabilité organisées ; Nombre de cadre de concertation tenus ; Plan de communication mis en place.	des Services Techniques.	
	Résultat attendus 2	La mobilisation des ressources internes et externes est améliorée.	Le collecteur de taxes est recruté ; Des séances de sensibilisation sur le civisme fiscal sont organisées ; Une base de données sur les contribuables est mise en place.	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Financiers.	Adhésion des contribuables.
Axe 2	Résultats attendus 1	L'offre éducative est accrue, la qualité de l'éducation et de l'enseignement est améliorée.	Nombre de salles classes sous paillotes construites ; Nombre d'écoles normalisées ; L'école achevée ; Nombre de table-bancs acquises ;	Rapports d'activités de la commune, des PTF et des Services Techniques.	Adhésion des acteurs Appui financier effectif

			<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de mobiliers acquis ; - Nombre de latrines construites ; - Nombre de forages réalisés dans les écoles ; - Les locaux de la CEB construites ; - Nombre de salles classes construites au Lycée ; - Laboratoire construit au Lycée ; - Centre de formation construit ; - Le CEEP est construit. 		
	Résultats attendus 2	La santé et la protection sociale sont promues.	- Le CSPS de Douroula est érigé en Centre Médical ;	Rapports d'activités de la commune, des PTF et des Services Techniques.	Appui financier effectif

			<ul style="list-style-type: none"> - Un forage est réalisé au CSPS de Toroba ; - Un logement d'agent est construit au CSPS de Douroula ; - Les salles d'hospitalisation des CSPS de Bladi et Douroula sont équipées en lits ; - Les CSPS de Douroula et Bladi sont électrifiés en solaire ; - Un CSPS est construit à Kérébé. 		
	Résultats attendus 3	L'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement est promu.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de forages réalisés dans les villages ; 	✓ Situation faite par le point focal Eau et	Appui financier effectif. Adhésion des acteurs.

			<ul style="list-style-type: none"> - AEPS du village de Bladi est réalisée ; - Nombre de forages réhabilités ; - Nombre de latrines familiales construites ; - Nombre de latrines publiques construites ; - Nombre de bas à ordures confectionnés ; - Décharge publique créée ; - Nombre d'AUE formées ; - Nombre de séances de sensibilisation tenues. 	<p>Assainissement de la Mairie.</p> <p>Rapports d'activités des PTF.</p>	
	Résultats attendus 4	Le genre dans le développement est promu.	- La maison de la femme est	Rapports, d'activités de la Mairie et des PTF.	Adhésion Appui financier effectif

			<p>construite et équipée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un fond d'appui aux activités génératrices de revenus est mis en place ; - Nombre d'associations de femmes formées. 		
	Résultats attendus 5	Les sports et loisirs sont promus dans la commune.	<ul style="list-style-type: none"> - La maison des jeunes est construite ; - Un terrain communal est aménagé. 	Rapports d'activités de la Mairie et des PTF.	Appui financier.
Axe 3	Résultats attendus 1	Le secteur agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique est développé durablement.	<ul style="list-style-type: none"> - Une étude de réalisation d'un bas-fond rizicole est réalisée ; - Une étude de réalisation d'un bas-fond maraicher est réalisée ; 	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques.	Adhésion des acteurs Appui financier Appui techniques

			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bas-fonds rizicoles aménagés ; - Nombre de bas-fonds maraichers aménagés ; - Nombre de fosses fumières réalisées ; - Nombre d'Ha de SAE réalisés ; - Nombre de tracteurs acquis ; - Un magasin construit ; - Nombre de magasins de warrantage construits ; - Nombre de parcs de vaccination construits ; - Nombre de producteurs formés ; 		
--	--	--	---	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fenils construits ; - Couloir d'accès réalisé ; - Forage pastoral réalisé ; - Nombre d'éleveurs formés en technique de fauche ; - Un voyage d'étude organisé. 		
	Résultats attendus 2	Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont valorisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs formés en promotion des PFNL ; - Nombre de femmes formées en transformation des PFNL ; - La surveillance des forêts et leur protection est assurée. 	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques.	Adhésion des acteurs Appui financier

	Résultats attendus 3	Les ressources naturelles sont gérées de façon durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de km de berges protégées ; - Nombre de forêts villageoises créées ; - Nombre de foyers améliorés confectionnés ; - Nombre de km de pistes dans la forêt ouverte ; - Nombre de forêts villageoises délimitées ; - Nombre de km de pare-feu ; - Nombre de biogaz acquis ; - Nombre de CGF et GGF formés. 	Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques.	Adhésion des acteurs Appui financier effectif
--	----------------------	---	---	--	--

<p>Axe 4</p>	<p>Résultats attendus 1</p>	<p>Les infrastructures marchandes sont promues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché à bétail est construit ; - L'aire d'abattage est construite ; - Le hall central, les hangars et les boutiques sont construits ; - Nombre de boutiques de rues construites ; - L'auto-gare est construite. 	<p>Rapports d'activités de la Mairie, des PTF et des Services Techniques</p>	<p>Appui financier</p>
	<p>Résultats attendus 2</p>	<p>L'industrie culturelle touristique et hôtelière est promue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Boutique d'objets d'arts est construite ; - Une latrine est construite au Musée ; - Des équipements d'exposition sont acquis ; - Nombre d'artisans 	<p>Rapports d'activités de la Mairie et des PTF et des Services Techniques</p>	<p>Appui financier</p>

			<ul style="list-style-type: none"> formés et équipés ; - Atelier de tissage construit ; - L'auberge communal est renforcée ; - Documentation et objets acquis pour le Musée ; - L'organisation du festival Art Marka est soutenue. 		
	Résultats attendus 3	Le réseau des pistes rurales est renforcé.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de km de pistes rurales inter-village aménagées au cours du plan. 	Rapports d'activités de la Mairie, des Services Techniques et des PTF.	Appui technique et financier Adhésion des populations.

















